HISTOIRE NATURELLE.

OISEAUX.

TOME QUATORZIÈME.

HISTOIRE NATURELLE

PAR BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPEDE,
MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

OISEAUX.

TOME QUATORZIEME.





A PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, N° 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, N° 116.
AN VII. — 1799.





LE CALAO.

J. Dauquet S.

HISTOIRE NATURELLE.

LES CALAOS, OU LES OISEAUX RHINOCÉROS.

Nous venons de voir que les toucans, si singuliers par leur énorme bec, appartiennent tous au continent de l'Amérique méridionale : voici d'autres oiseaux de l'Afrique et des grandes Indes, dont le bec aussi prodigieux pour les dimensions que celui des toucans, est encore plus extraordinaire par la forme, ou, pour mieux dire, plus excessivement monstrueux, comme pour nous démon-

trer que la vieille Nature de l'ancien continent, toujours supérieure à la Nature moderne du nouveau monde dans toutes ses productions, se montre aussi plus grande, même dans ses erreurs, et plus puissante jusque dans ses écarts.

En considérant le développement extraordinaire, la surcharge inutile, l'excroissance superflue, quoique naturelle, dont le bec de ces oiseaux est non seulement grossi, mais déformé, on ne peut s'empêcher d'y reconnoître les attributs mal assortis de ces espèces disparates, dont les plus monstrueuses naquirent et périrent presque en même temps par la disconvenance et les oppositions de leur conformation. Ce n'est pas la seule ni la première fois que l'examen attentif de la Nature nous ait offert cette vue, même dans le genre des oiseaux : ceux auxquels on a donné les noms de *bec croisé*, *bec en ciseau*, sont des exemples de cette structure incomplète et contraire à tout usage, laquelle leur ôte presque le moyen de vivre et celui de se défendre contre les espèces même plus petites et moins fortes,

mais plus heureuses et plus puissantes, parce qu'elles sont douées d'organes plus assortis. Nous avons de semblables exemples dans les animaux quadrupèdes : les unaux, les aïs, les fourmiliers, les pangolins, etc., dénués ou misérables par la forme du corps et la disproportion de leurs membres, traînent à peine une existence pénible, toujours contrariée par les défauts ou les excès de leur organisation; la durée de ces espèces imparfaites et débiles n'est protégée que par la solitude, et ne s'est maintenue et ne se maintiendra que dans les lieux déserts, où l'homme et les animaux puissans ne fréquenteront pas *.

Si nous examinons en particulier le bec des calaos, nous reconnoîtrons que loin d'être fort à proportion de sa grandeur, ou utile en raison de sa structure, il est au contraire très-foible et très-mal conformé ; nous verrons qu'il nuit plus qu'il ne sert à l'oiseau qui le porte, et qu'il n'y a peut-être pas d'exemple dans la

* Voyez sur ce sujet l'article de l'*unau* et de l'*aï*, tome VI, page 61.

Nature, d'une arme d'aussi grand appareil et d'aussi peu d'effet. Ce bec n'a point de prise : sa pointe, comme dans un long levier très-éloigné du point d'appui, ne peut serrer que mollement. Sa substance est si tendre, qu'elle se fèle à la tranche par le plus léger frottement : ce sont ces fêlures irrégulières et accidentelles que les naturalistes ont prises pour une dentelure naturelle et régulière. Elles produisent un effet remarquable dans le bec du calao rhinocéros, c'est que les deux mandibules ne se touchent que par la pointe; le reste demeure ouvert et béant, comme si elles n'eussent pas été faites l'une pour l'autre : leur intervalle est usé, rompu de manière que par la substance et par la forme de cette partie, il semble qu'elle n'ait pas été faite pour servir constamment, mais plutôt pour se détruire d'abord et sans retour par l'usage même auquel elle paroissoit destinée.

Nous avons adopté, d'après nos nomenclateurs, le nom de *calao*, pour désigner le genre entier de ces oiseaux, quoique les Indiens n'aient donné ce

nom qu'à une ou deux espèces. Plusieurs naturalistes les ont appelés *rhinocéros*, à cause de l'espèce de corne qui surmonte leur bec ; mais presque tous n'ont vu que les becs de ces oiseaux extraordinaires. Nous-mêmes ne connoissons pas ceux dont nous avons fait représenter les becs *; et avant d'entamer les descriptions de ces différens oiseaux d'après le témoignage des voyageurs et d'après nos propres observations, il nous a paru nécessaire de les ranger relativement à leur caractère le plus frappant, qui est la forme singulière de leur bec. On verra qu'ici, comme en tout, et dans ses erreurs, ainsi que dans ses vues droites, la Nature passe par des gradations nuancées, et que de dix espèces dont ce genre est composé, il n'y en a peut-être qu'une à laquelle on doive appliquer la dénomination d'*oiseau-rhinocéros*, toutes les autres ne nous présentant que des degrés et des nuances plus ou moins voisines de cette forme de bec, l'une des plus

* Voyez les planches enluminées, nos 933 et 934.

étranges de la Nature, puisqu'elle est évidemment l'une des plus contraires aux fins qu'on lui suppose.

Ces dix espèces sont, 1°. le calao rhinocéros, dont le bec est représenté, planche enluminée, n° 934;

2°. Le calao à casque rond, dont le bec est représenté dans la planche enluminée, n° 933;

3°. Le calao des Philippines à casque concave;

4°. Le calao d'Abissinie, que nous avons fait représenter, planche enluminée, n° 779;

5°. Le calao d'Afrique, auquel nous donnons le nom de *brac;*

6°. Le calao de Malabar, que nous avons vu vivant, et que nous avons fait représenter, planche enluminée, n° 873;

7°. Le calao des Moluques, que nous avons fait représenter d'après un individu empaillé, planche enluminée, n° 283;

8°. Le calao de l'île Panay, dont nous avons fait représenter le mâle et la femelle d'après des individus empaillés, planches enluminées, nos 780 et 781;

9°. Le calao de Manille, que nous avons fait représenter d'après un individu empaillé, planche enluminée, n° 891;

10°. Enfin le tock ou calao à bec rouge du Sénégal, représenté d'après un individu empaillé, planche enluminée, n° 260.

En considérant ces dix espèces dans l'ordre inverse, c'est-à-dire, en remontant du tock, qui est la dernière, à la précédente, c'est-à-dire, au calao de Manille et jusqu'au rhinocéros, qui est la première, on reconnoîtra tous les degrés par où la Nature passe pour arriver à cette monstrueuse conformation de bec. Le tock a un large bec en forme de faux, comme les autres; mais ce bec est simple et sans éminence : le calao de Manille a déja une éminence apparente sur le haut du bec; cette éminence est plus marquée dans le calao de l'île Panay; elle est très-remarquable dans le calao des Moluques, encore plus considérable dans le calao d'Abissinie, énorme enfin dans le calao des Philippines et du Malabar, et tout-à-fait monstrueuse dans le calao

rhinocéros. Mais si ces oiseaux ont de si grandes différences par la forme du bec, ils ont une ressemblance générale dans la conformation des pieds, qui consiste en ce que les doigts latéraux sont très-longs et presque égaux à celui du milieu.

LE TOCK*.

Première espèce.

CET oiseau a un fort gros bec; mais ce bec est simple et sans excroissance : cependant il est en forme de faux, comme celui des autres calaos, qui l'ont surmonté d'une corne ou d'un casque plus ou moins étendu et plus ou moins relevé. D'ailleurs le tock ressemble aux calaos par la plupart des habitudes naturelles, et se trouve, comme eux, dans les climats les plus chauds de l'ancien continent. Les nègres du Sénégal lui ont donné le nom de *tock*, et nous avons cru devoir le lui conserver. L'oiseau jeune diffère beaucoup de l'adulte, car il a le bec noir et le plumage gris cendré, au lieu qu'avec l'âge le bec devient rouge et le plumage noirâtre sur le dessus du corps, les

* Voyez les planches enluminées, nos 260 et 890.

ailes et la queue, et blanchâtre tout autour de la tête, du cou, et sur toutes les parties inférieures du corps. On assure aussi que les pieds de l'oiseau jeune sont noirs, et qu'ils deviennent rougeâtres, ainsi que le bec, avec l'âge. Il n'est donc pas étonnant que M. Brisson en ait fait deux espèces: la première de ses phrases indicatives nous paroît répondre au tock adulte, et la seconde au tock jeune.

Cet oiseau a trois doigts en avant et un seul en arrière; celui du milieu est étroitement uni au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation, et beaucoup moins étroitement au doigt intérieur jusqu'à la première articulation seulement. Il a le bec très-gros, courbé en bas, et légèrement dentelé sur ses bords.

L'individu que nous décrivons ici, avoit vingt pouces de longueur; la queue avoit six pouces dix lignes; le bec, trois pouces cinq lignes sur douze lignes et demie d'épaisseur à la base; la substance cornée de ce bec est légère et mince, en sorte qu'il ne peut offenser violemment; les pieds ont dix-huit lignes de hauteur.

Ces oiseaux, qu'on trouve assez communément au Sénégal, sont très-niais lorsqu'ils sont jeunes ; on les approche et on les prend sans qu'ils s'enfuient ; on peut les tirer aussi sans qu'ils s'épouvantent, ni même sans qu'ils bougent : mais lorsqu'ils sont adultes, l'âge leur donne de l'expérience, au point de changer entièrement leur premier naturel ; ils deviennent alors très-sauvages ; ils fuient et se perchent sur la cime des arbres, tandis que les jeunes restent tous sur les branches les plus basses et sur les buissons, où ils demeurent sans mouvement, la tête enfoncée dans les épaules, de manière qu'on n'en voit, pour ainsi dire, que le bec : ainsi les jeunes ne volent presque pas, au lieu que les vieux prennent souvent un vol élevé et assez rapide. On voit beaucoup de ces oiseaux jeunes dans les mois d'août et de septembre ; on peut les prendre à la main, et dès le premier moment ils semblent être aussi privés que si on les avoit élevés dans la maison : mais cela vient de leur stupidité, car il faut leur porter la nourri-

ture au bec; ils ne la cherchent ni ne la ramassent lorsqu'on la leur jette, ce qui fait présumer que les pères et mères sont obligés de les nourrir pendant un très-long temps. Dans leur état de liberté, ces oiseaux vivent de fruits sauvages, et en domesticité ils mangent du pain et avalent tout ce qu'on veut leur mettre dans le bec.

Au reste, le tock est fort différent du toucan : cependant il paroît qu'un de nos savans naturalistes les a pris l'un pour l'autre. M. Adanson dit dans son Voyage au Sénégal, qu'il a tué deux toucans dans cette contrée ; or il est certain qu'il n'y a de toucans en Afrique, que ceux qu'on peut y avoir transportés d'Amérique, et c'est ce qui me fait présumer que ce sont des tocks, et non pas des toucans, dont M. Adanson a voulu parler.

LE CALAO DE MANILLE *.

Seconde espèce.

CETTE espèce n'étoit pas connue, et nous a été envoyée pour le Cabinet du roi par M. Poivre, auquel nous devons beaucoup d'autres connoissances et grand nombre de choses curieuses. Cet oiseau n'est guère plus gros que le tock ; il a vingt pouces de longueur. Son bec est long de deux pouces et demi, moins courbé que celui du tock, point dentelé, mais assez tranchant par les bords et plus pointu ; ce bec est surmonté d'un léger feston proéminent, adhérant à la mandibule supérieure, et ne formant qu'un simple renflement. La tête et le cou sont d'un blanc lavé de jaunâtre avec des ondes brunes ; on remarque une plaque

* Voyez les planches enluminées, n° 891.

noire à chaque côté de la tête sur les oreilles. Le dessus du corps est d'un brun noirâtre avec quelques franges blanchâtres, filées légèrement dans les pennes de l'aile ; le dessous du corps est d'un blanc sale. Les pennes de la queue sont de la même couleur que celles des ailes ; seulement elles sont coupées transversalement dans leur milieu par une bande rousse de deux doigts de largeur. Nous ne savons rien des habitudes particulières de cet oiseau.

LE CALAO DE L'ILE PANAY *.

Troisième espèce.

Cet oiseau nous a été apporté par M. Sonnerat, correspondant du Cabinet : voici la description qu'il en donne dans son *Voyage à la nouvelle Guinée.* Il l'appelle *calao à bec ciselé :* mais ce caractère ne le distingue pas de quelques autres calaos qui ont également le bec ciselé.

« Le mâle et la femelle sont de même grosseur, et à peu près de la taille du gros corbeau d'Europe, un peu moins corsés et plus alongés. Leur bec est très-long, courbé en arc ou représentant le fer d'une faux, dentelé le long de ses bords en dessus et en dessous, terminé par une pointe aiguë et déprimée sur

* Voyez les planches enluminées, n° 780, le mâle, et n° 781, la femelle.

les côtés ; il est sillonné de haut en bas ; ou en travers dans les deux tiers de sa longueur : la partie convexe des sillons est brune, et les ciselures ou enfoncemens sont couleur d'orpin ; le reste du bec vers sa pointe est lisse et brun. A la racine du bec, en dessus, s'élève une excroissance de même substance que le bec, applatie sur les côtés, tranchante en dessus, coupée en angle droit en devant ; cette excroissance s'étend le long du bec jusque vers sa moitié où elle finit, et elle est de moitié aussi haute dans toute sa longueur que le bec est large. L'œil est entouré d'une membrane brune, dénuée de plumes ; la paupière soutient un cercle de poils ou crins durs, courts et roides, qui forment de véritables cils ; l'iris est blanchâtre. Le mâle a la tête, le cou, le dos et les ailes d'un noir verdâtre, changeant en bleuâtre suivant les aspects : la femelle a la tête et le cou blancs, excepté une large tache triangulaire qui s'étend de la base du bec en dessous et derrière l'œil jusqu'au milieu du cou en travers sur les côtés ; cette tache est d'un verd noir,

changeant comme le cou et le dos du mâle. La femelle a le dos et les ailes de la même couleur que le mâle. Le haut de la poitrine, dans les individus des deux sexes, est d'un rouge brun clair ; le ventre, les cuisses et le croupion sont également d'un rouge brun foncé. Ils ont aussi tous deux dix plumes à la queue, dont les deux tiers supérieurs sont d'un jaune roussâtre, et le tiers inférieur est une bande transversale noire. Les pieds sont de couleur plombée, et sont composés de quatre doigts, dont un dirigé en arrière et trois dirigés en devant; celui du milieu est uni au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation, et au doigt intérieur jusqu'à la première seulement *. »

* *Voyage à la nouvelle Guinée*, page 123.

LE CALAO DES MOLUQUES *.

Quatrième espèce.

On a mal appliqué le nom d'*alcatraz* à cet oiseau. Clusius est l'auteur de cette méprise : il n'a pas bien interprété le passage d'Oviedo ; car le nom espagnol d'*alcatraz*, selon Fernandès, Hernandès et Nieremberg, appartient au pélican du Mexique, et par conséquent ne peut être appliqué à un oiseau des Moluques. Cette première méprise a produit une seconde erreur, que nos nomenclateurs ont étendue sur tout le genre des calaos, en les regardant comme des oiseaux d'eau, et les nommant *hydrocorax*, et leur supposant l'habitude de se tenir au bord des eaux ; ce qui néanmoins est démenti par tous les observateurs qui ont vu ces

* Voyez les planches enluminées, n° 283.

oiseaux dans leur pays natal : Bontius, Camel, et qui plus est, l'oiseau lui-même par la forme et la structure de ses pieds et de son bec, démontrent que les calaos ne sont ni corbeaux, ni corbeaux d'eau. On doit donc regarder cette dénomination générique d'*hydrocorax* comme mal conçue, et le nom particulier d'*alcatraz* comme mal appliqué au calao des Moluques, puisque c'est le nom du pélican du Mexique.

Le calao des Moluques a deux pieds quatre pouces de longueur ; la queue a huit pouces : mais les pieds n'ont que deux pouces deux lignes ; ce caractère des pieds très-courts appartient non seulement à celui-ci, mais encore à tous les autres calaos, qui marchent aussi mal qu'il est possible. Son bec a cinq pouces de longueur sur deux pouces et demi d'épaisseur à son origine ; il est d'un cendré noirâtre, et est surmonté d'une excroissance dont la substance est assez solide et semblable à de la corne : cette excroissance est applatie en devant, et s'étend en s'arrondissant jusque par-des-

sus la tête. Il a de grands yeux noirs; mais le regard désagréable; les côtés de la tête, les ailes et la gorge sont noirs, et cette partie de la gorge est entourée d'une bande blanche; les pennes de la queue sont d'un gris blanchâtre; tout le reste du plumage est varié de brun, de gris, de noirâtre et de fauve; les pieds sont d'un gris brun, et le bec est noirâtre.

Ces oiseaux, dit Bontius, ne vivent point de chair, mais de fruits, et principalement de noix muscade, dont ils font une grande déprédation; et cette nourriture donne à leur chair, qui est tendre et délicate, un fumet aromatique qui la rend très-agréable au goût.

LE CALAO DE MALABAR.

Cinquième espèce.

Cet oiseau a été apporté de Pondichery : il a vécu à Paris pendant tout l'été 1777, dans le jardin de l'hôtel de madame la marquise de Pons, qui a eu la bonté de me l'offrir, et à laquelle je me fais un devoir de témoigner ici ma respectueuse sensibilité. Ce calao étoit de la grandeur d'un corbeau, ou, si l'on veut, une fois plus grand que la corneille commune; il avoit deux pieds et demi de longueur, depuis la pointe du bec à l'extrémité de la queue, qui lui étoit tombée pendant la traversée, et dont les plumes commençoient à croître de nouveau, et n'avoient pas pris, à beaucoup près, toutes leurs dimensions : ainsi l'on peut présumer que la longueur entière de cet oiseau est d'environ trois pieds.

Son bec, long de huit pouces, étoit large de deux, arqué de quinze lignes sur la *corde* de sa longueur. Un second bec, s'il peut s'appeler ainsi, surmontoit le premier en manière de corne immédiatement appliquée et couchée suivant la courbure du vrai bec : cette corne s'étendoit depuis la base jusqu'à deux pouces de la pointe du bec ; elle s'élevoit de deux pouces trois lignes, de manière qu'en les mesurant par le milieu, le bec et sa corne forment une hauteur de quatre pouces. L'un et l'autre, près de la tête, ont quinze lignes d'épaisseur transversale : la corne a six pouces de longueur, et son extrémité nous a paru accourcie et fêlée par accident, en sorte qu'on peut la supposer d'environ un demi-pouce plus longue ; en total, cette corne a la forme d'un véritable bec tronqué et fermé à la pointe, où néanmoins le dessin de la séparation est marqué par un trait en rainure très-simple, tracé vers le milieu et suivant toute la courbure de ce faux bec, qui ne tient point au crâne, mais dont la tranche en arrière ou sa coupe

qui s'élève sur la tête, est encore plus extraordinaire ; c'est une espèce d'occiput charnu, dénué de plumes, revêtu d'une peau vive, par laquelle passe le suc nourricier de ce membre parasite.

Le vrai bec, terminé en pointe mousse, est assez ferme ; sa substance est cornée, presque osseuse, étendue en lames, dont on apperçoit les couches et les ondes. Le faux bec, beaucoup plus mince et fléchissant même sous les doigts, n'est point solide et plein ; autrement l'oiseau seroit accablé de son poids : mais il est d'une substance légère et remplie à l'intérieur de cellules séparées par des cloisons fort minces, qu'Edwards compare à des rayons de miel. Wormius dit que ce faux bec est d'une substance semblable à celle du têt des écrevisses.

Le faux bec est noir depuis la pointe jusqu'à trois pouces en arrière, et l'on voit une ligne du même noir à son origine, ainsi qu'à la racine du vrai bec ; tout le reste est d'un blanc jaunâtre : ce sont précisément les mêmes couleurs que lui donne Wormius, en ajoutant

que l'intérieur du bec et du palais est noir.

Une peau blanche et plissée embrasse ses deux côtés, comme une mentonnière, la racine du vrai bec par-dessous, et va s'implanter, vers les angles du bec, dans la peau noire qui environne les yeux; de longs cils, arqués en arrière, garnissent la paupière; l'œil est d'un brun rouge, il s'anime et prend beaucoup de feu lorsque l'oiseau s'agite. La tête, qui paroît petite en proportion du bec énorme qu'elle porte, est assez semblable, pour la forme, à celle du geai. En général, la figure, l'allure et toute la tournure de ce calao nous ont paru un composé de traits et de mouvemens du geai, du corbeau et de la pie; ces ressemblances ont également frappé les yeux de la plupart des observateurs, qui ont donné à cet oiseau les noms de *corbeau indien*, *corbeau cornu*, *pie cornue d'Éthiopie*, *etc.*

Celui-ci avoit les plumes de la tête et du cou noires, avec la faculté de les hérisser; ce qu'il fait souvent, comme le geai: celles du dos et des ailes sont noires

aussi, et toutes ont un foible reflet de violet et de verd. On apperçoit aussi sur quelques plumes des couvertures des ailes une bordure brune irrégulièrement tracée ; les plumes, se surmontant légèrement, paroissent être gonflées comme celles du geai. L'estomac et le ventre sont d'un blanc sale. Entre les grandes pennes de l'aile qui sont noires, les seules extérieures sont blanches à la pointe. La queue, qui commençoit à recroître, étoit composée de six plumes blanches, noires à la racine, et quatre qui sortoient de leur tuyau toutes noires. Les pieds sont noirs, épais et fort couverts de larges écailles ; les ongles longs, sans être aigus, paroissent propres à saisir et à serrer. Cet oiseau sautoit des deux pieds à la fois, en avant et de côté, comme le geai et la pie, sans marcher. Dans son attitude de repos, il avoit la tête portée en arrière, et reculée entre les épaules : dans l'émotion de la surprise ou de l'inquiétude, il se haussoit, se grandissoit et sembloit prendre quelque air de fierté; cependant sa mine en général est basse

et stupide, ses mouvemens sont brusques et désagréables, et les traits qu'il tient de la pie et du corbeau, lui donnent un air ignoble, que son naturel ne dément pas. Quoique dans les calaos il y ait des espèces qui paroissent frugivores, et que nous ayons vu celui-ci manger des laitues qu'il froissoit auparavant dans son bec, il avaloit de la chair crue; il prenoit des rats, et il dévora même un petit oiseau qu'on lui jeta vivant. Il répétoit souvent un cri sourd, *oück, oück*. Ce son bref et sec n'est qu'un coup de gosier enroué. Il faisoit aussi de temps en temps entendre une autre voix moins rauque et plus foible, tout-à-fait pareille au gloussement de la poule-d'Inde qui conduit ses petits.

Nous l'avons vu s'étendre, ouvrir ses ailes au soleil, et trembloter lorsqu'il survenoit un nuage ou un petit coup de vent. Il n'a pas vécu plus de trois mois à Paris, et il est mort avant la fin de l'été. Notre climat est donc trop froid pour sa nature.

Au reste, nous ne pouvons nous dis-

penser de remarquer que M. Brisson s'est trompé en rapportant * à son calao des Philippines la figure *d* du bec de la planche CCLXXXI des *Glanures d'Edwards*; car cette figure représente le bec de notre calao de Malabar, qui est surmonté d'une excroissance simple, et non pas d'un casque concave et à double corne, comme l'est celui du calao des Philippines.

* Supplément, page 136.

LE BRAC,

OU

CALAO D'AFRIQUE.

Sixième espèce.

Nous conserverons à ce calao le nom de *brac*, que lui a donné le P. Labat, d'autant que ce voyageur est le seul qui l'ait vu et observé. Il est très-grand; sa tête seule et le bec ont ensemble dix-huit pouces de longueur. Ce bec est en partie jaune et en partie rouge; les deux mandibules sont bordées de noir. On voit à la partie supérieure du bec une excroissance de substance cornée d'une grosseur considérable et de la même couleur: la partie antérieure de cette excroissance se prolonge en avant en forme de corne, presque droite et qui ne se recourbe pas

en haut ; la partie postérieure de cette excroissance est au contraire arrondie et couvre la partie supérieure de la tête : les narines sont placées au-dessous de l'excroissance, assez près de l'origine du bec, et le plumage de ce calao est entièrement noir.

LE CALAO D'ABISSINIE *.

Septième espèce.

Ce calao paroît être un des plus grands de son genre ; cependant, si l'on en juge par la longueur et la grosseur des becs, le calao rhinocéros est encore plus grand. La forme du calao d'Abissinie paroît être modelée sur celle du corbeau, et seulement plus grande et plus épaisse ; il a trois pieds deux pouces de longueur totale ; il est tout noir, excepté les grandes pennes de l'aile qui sont blanches, les moyennes et une partie des couvertures qui paroissent d'un brun tanné foncé. Le bec est légèrement et également arqué dans toute sa longueur, applati et comprimé par les côtés ; les deux mandibules sont creusées intérieurement en gouttière, et finissent en pointe mousse. Ce

* Voyez les planches enluminées, n° 779.

bec a neuf pouces de long, et il est surmonté, à sa base et jusqu'auprès du front, d'une proéminence en demi-disque de deux pouces et demi de diamètre, et de quinze lignes de large à sa base sur les yeux : cette excroissance est de même substance que le bec, mais plus mince, et cède lorsqu'on la presse avec les doigts. La hauteur du bec, prise verticalement, et jointe à celle de sa corne, est de trois pouces huit lignes. Les pieds ont cinq pouces et demi de hauteur : le grand doigt, y compris l'ongle, a vingt-huit lignes; les trois doigts antérieurs sont presque égaux ; le postérieur est aussi très-long, il a deux pouces : tous sont épais, couverts, comme les jambes, d'écailles noirâtres, et garnis d'ongles forts, sans être ni crochus ni aigus. Sur chaque côté de la mandibule supérieure du bec, près de l'origine, est une plaque rougeâtre ; de longs cils garnissent les paupières ; une peau nue, d'un brun violet, entoure les yeux, et couvre la gorge et une partie du devant du cou.

LE CALAO DES PHILIPPINES.

Huitième espèce.

CET oiseau, selon M. Brisson, est de la grosseur d'un dindon femelle ; mais sa tête est proportionnellement bien plus grosse, et cela paroît nécessaire pour porter un bec de neuf pouces de longueur sur deux pouces huit lignes d'épaisseur, et qui porte lui-même au-dessus de la mandibule supérieure une excroissance cornée, de six pouces de long sur trois pouces de largeur. Cette excroissance est un peu concave dans sa partie supérieure, et ses deux angles antérieurs sont prolongés en avant en forme de double corne ; elle s'étend en s'arrondissant sur la partie supérieure de la tête. Les narines sont placées vers l'origine du bec, au-dessous de cette excroissance ; et tout le bec, ainsi que sa proéminence, est de couleur rougeâtre.

Ce calao a la tête, la gorge, le cou, le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes et de la queue, noirs; tout le dessous du corps est blanc; les pennes des ailes sont noires et marquées d'une tache blanche; toutes les pennes de la queue sont entièrement noires, à l'exception de deux extérieures qui sont blanches; les pieds sont verdâtres.

George Camel a décrit, avec d'autres oiseaux des Philippines, une espèce de calao qui paroît assez voisine de celle-ci, mais qui cependant n'est pas absolument la même. Sa description a été communiquée à la société royale par le docteur Petiver, et ensuite imprimée dans les *Transactions philosophiques*, n° 285, article III. On y voit que cet oiseau, nommé *calao* ou *cagao* par les Indiens, ne fréquente point les eaux, mais se tient sur les hauteurs et même sur les montagnes, vivant de fruits de baliti, qui est une espèce de figuier sauvage, ainsi que d'amandes, de pistaches, etc., qu'il avale tout entières.

« Il a, dit l'auteur, le ventre noir;

le croupion et le dos d'un cendré brun ; le cou et la tête roux ; la tête petite et noire autour des yeux ; les cils noirs et longs ; les yeux bleus ; le bec long de six à sept pouces, un peu courbé en bas, dentelé, diaphane et de couleur de cinabre, large d'un demi-pouce dans le milieu, élevé à l'origine de plus de deux pouces, et recouvert en dessus d'une espèce de casque long de six pouces et large de près de deux. La langue est très-petite pour un aussi grand bec, n'ayant pas un pouce de long. Sa voix ressemble à un grognement, et plus au mugissement d'un veau qu'au cri d'un oiseau. Les jambes avec les cuisses sont jaunâtres, et longues de six à sept pouces ; les pieds ont trois doigts en devant et un seul en arrière, écailleux, rougeâtres, et armés d'ongles noirs, solides et crochus ; la queue est composée de huit grandes pennes blanches, longues de quinze à dix-huit pouces ; les pennes des ailes sont jaunes. Les Gentils révèrent cet oiseau, et racontent des fables de ses combats avec la grue, qu'ils nomment *tipul* ou *tihol* :

ils disent que c'est après ce combat que les grues ont été forcées de demeurer dans les terres humides, et que les calaos n'ont pas voulu les souffrir dans leurs montagnes. »

Cette espèce de description me paroît prouver assez clairement que les calaos ne sont pas des oiseaux d'eau ou de rivage ; et comme les couleurs et quelques autres caractères sont différens des couleurs du calao des Philippines, décrit par M. Brisson, nous croyons qu'on doit au moins regarder celui-ci comme une variété de l'autre.

LE CALAO A CASQUE ROND *.

Neuvième espèce.

Nous n'avons de cet oiseau que le bec, et ce bec est pareil à celui qu'Edwards a donné ; et si nous jugeons de la grandeur de l'oiseau par la grosseur de la tête qui reste attachée à ce bec, ce calao doit être l'un des plus grands et des plus forts de son genre. Le bec a six pouces de longueur, des angles à la pointe ; il est presque droit, c'est-à-dire, sans courbure ; il est aussi sans dentelures. Du milieu de la mandibule supérieure s'élève et s'étend jusque sur l'occiput, une loupe en forme de casque, haute de deux pouces, presque ronde, mais un peu comprimée par les côtés. Cette éminence, en y joignant le bec, forme une hauteur verticale de

* Voyez les planches enluminées, n° 933.

quatre pouces sur huit de circonférence. Les couleurs flétries et brunies dans ce bec qui est au Cabinet, n'offrent plus ce vermillon dont Edwards a peint le casque du bec qu'il représente. M. Brisson paroît s'être trompé lorsqu'il rapporte le bec marqué *c*, planche CCLXXXI d'Edwards, à son premier calao, page 568, dont le casque est au contraire applati.

Aldrovande a donné une figure très-reconnoissable du bec de ce calao à casque rond, sous le nom de *semenda, oiseau des Indes, dont l'histoire*, dit-il, *est encore presque toute fabuleuse*. Ce bec, placé au cabinet du grand duc de Toscane, avoit été apporté de Damas...... Le casque de ce bec étoit de forme ovale; il étoit blanc sur le devant, et rouge en arrière. Le bec, long d'un palme, étoit pointu et creusé en canal. En comparant cette description à la figure, on reconnoît que ce bec est celui du calao à casque rond.

LE CALAO RHINOCÉROS *.

Dixième espèce.

QUELQUES auteurs ont confondu cet oiseau des Indes méridionales avec le *tragopan* de Pline, qui est le casoar connu des Grecs et des Romains, et qui se trouve en Barbarie et au Levant, à une très-grande distance des contrées où l'on trouve celui-ci.

L'oiseau rhinocéros, vu par Bontius dans l'île de Java, est beaucoup plus grand que le corbeau d'Europe; il le dit très-puant et très-laid, et voici la description qu'il en donne :

« Son plumage est tout noir, et son bec fort étrange ; car sur la partie supérieure

* Voyez les planches enluminées, n° 934.

de ce bec s'élève une excroissance de substance cornée, qui s'étend en avant et se recourbe ensuite vers le haut en forme de corne, qui est prodigieuse par son volume, car elle a huit pouces de longueur sur quatre de largeur à sa base. Cette corne est variée de rouge et de jaune, et comme divisée en deux parties par une ligne noire qui s'étend sur chacun de ses côtés, suivant sa longueur. Les ouvertures des narines sont situées au-dessous de cette excroissance, près de l'origine du bec. On le trouve à Sumatra, aux Philippines, et dans les autres parties des climats chauds des Indes. »

Bontius rapporte quelques faits au sujet de ces oiseaux : il dit qu'ils vivent de chair et de charogne; qu'ils suivent ordinairement les chasseurs de sangliers, de vaches sauvages, etc., pour manger la chair et les intestins de ces animaux, que ces chasseurs éventrent et coupent par quartiers pour emporter plus aisément ce gros gibier, et très-promptement; car s'ils le laissoient quelque temps sur la

place, les calaos ne manqueroient pas de venir tout dévorer. Cependant cet oiseau ne chasse que les rats et les souris, et c'est par cette raison que les Indiens en élèvent quelques uns. Bontius dit qu'avant de manger une souris, le calao l'applatit en la serrant dans son bec pour l'amollir, et qu'il l'avale toute entière en la jetant en l'air et la faisant retomber dans son large gosier : c'est, au reste, la seule façon de manger que lui permettent la structure de son bec et la petitesse de sa langue, qui est cachée au fond du bec et presque dans la gorge.

Telle est la manière de vivre à laquelle l'a réduit la Nature en lui donnant un bec assez fort pour la proie, mais trop foible pour le combat, très-incommode pour l'usage, et dont tout l'appareil n'est qu'une exubérance difforme et un poids inutile. Cet excès et ces défauts extérieurs semblent influer sur les facultés intérieures de l'animal : ce calao est triste et sauvage ; il a l'aspect rude, l'attitude pesante et comme fatiguée. Au reste, Bontius n'a donné qu'une figure peu

exacte de la tête et du bec ; et ce bec représenté par Bontius est fort petit en comparaison de celui qui est au Cabinet* ; mais comme il est de la même forme, ils appartiennent certainement tous deux à la même espèce d'oiseau.

* Voyez la planche enluminée.

LE MARTIN-PÊCHEUR,

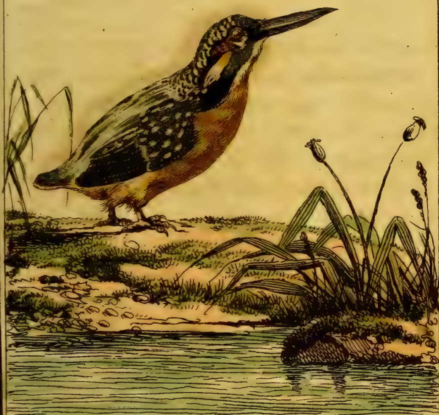
OU

L'ALCYON *.

Le nom de *martin-pêcheur* vient de *martinet-pêcheur*, qui étoit l'ancienne dénomination françoise de cet oiseau, dont le vol ressemble à celui de l'hirondelle-martinet, lorsqu'elle file près de terre ou sur les eaux. Son nom ancien, *alcyon*, étoit bien plus noble, et on auroit dû le lui conserver ; car il n'y eut pas de nom plus

* Voyez les planches enluminées, n° 77.

En latin, *alcedo, alcyon* (*Alcedo dicebatur ab antiquis pro halcyone.* Festus. Tantôt on écrivoit *alcyon* sans aspiration, et d'autres fois avec l'aspiration, *hàlcyon*); en latin moderne, *ispida;* en italien, *uccello pescatore, piombino, picupiolo, uccello del paradiso, uccello della Madonna, pescatore del re;* en espagnol, *arvela;* en allemand, *eiss-vogel,* et suivant Schwenckfeld, *wasser heunlein* et *see schwalme;* en anglois, *king*



LE MARTIN-PÊCHEUR.

J. Dauquet Sc.

célèbre chez les Grecs : ils appeloient *alcyoniens* les jours de calme vers le solstice, où l'air et la mer sont tranquilles, jours précieux aux navigateurs, durant lesquels les routes de la mer sont aussi sûres que celles de la terre ; ces mêmes jours étoient aussi le temps donné à l'alcyon pour élever ses petits. L'imagination, toujours prête à enluminer de merveilleux les beautés simples de la Nature, acheva d'altérer cette image en plaçant le nid de l'alcyon sur la mer applanie : c'étoit Éole qui enchaînoit les vents en faveur de ses petits-enfans ; *Alcyone*, sa fille, plaintive et solitaire, sembloit encore redemander aux flots son infortuné Céyx, que Neptune avoit fait périr, etc.

fisher. Dans nos provinces, on lui donne les noms de *pêche-véron*, *merle d'eau*, *merle d'aigue*, *merlet bleu*, et *merlet-pêcheret* ; ailleurs, mais mal-à-propos, *pivert bleu*, *pivert d'eau*, *tartarieu*, par contraction de son chant ; sur la Loire, *vire-vent*, dans l'idée que cet oiseau tourne au vent comme une girouette ; *drapier* et *garde-boutique*, parce qu'on croit qu'il préserve des teignes les étoffes de laine ; en Provence, *bleuet.*

Cette histoire mythologique de l'oiseau alcyon n'est, comme toute autre fable, que l'emblême de son histoire naturelle, et l'on peut s'étonner qu'Aldrovande termine sa longue discussion sur l'alcyon par conclure que cet oiseau n'est plus connu. La seule description d'Aristote pouvoit le lui faire reconnoître et lui démontrer que c'est le même oiseau que notre martin-pêcheur. « L'alcyon, dit ce « philosophe, n'est pas beaucoup plus « grand qu'un moineau; son plumage « est peint de bleu, de verd, et relevé de « pourpre. Ces brillantes couleurs sont « unies et fondues dans leurs reflets sur « tout le corps et sur les ailes et le cou. « Son bec jaunâtre* est long et pointu. »

Il est également caractérisé par la comparaison des habitudes naturelles. L'alcyon étoit solitaire et triste; ce qui convient au martin-pêcheur, que l'on voit toujours seul, et dont le temps de la

* J'ai traduit le mot ὑπόχλωρον, *jaunâtre*, d'après Scaliger, et non pas *verdâtre*, comme l'avoit rendu Gaza; et il y a toute raison de croire que c'est la véritable interprétation.

pariade est fort court. Aristote, en faisant l'alcyon habitant des rivages de la mer, dit aussi qu'il remonte les rivières fort haut, et qu'il se tient sur leurs bords : or on ne peut douter que le martin-pêcheur des rivières n'aime également à se tenir sur les rivages de la mer, où il trouve toutes les commodités nécessaires à son genre de vie, et nous en sommes assurés par des témoins oculaires. Cependant Klein le nie ; mais il n'a parlé que de la mer Baltique, et il a très-mal connu le martin-pêcheur, comme nous aurons occasion de le remarquer. Au reste, l'alcyon étoit peu commun en Grèce et en Italie : Chéréphon, dans Lucien, admire son chant comme tout nouveau pour lui. Aristote et Pline disent que les apparitions de l'alcyon étoient rares, fugitives, et qu'on le voyoit voler d'un trait rapide alentour des navires, puis rentrer dans son petit antre du rivage : tout cela convient parfaitement au martin-pêcheur, qui n'est nulle part bien commun, et qui se montre rarement.

On reconnoît également notre martin-

pêcheur dans la manière de pêcher de l'alcyon, que Lycophron appelle *le plongeur, et qui,* dit Oppien, *se jette et se plonge dans la mer en tombant.* C'est de cette habitude de tomber à plomb dans l'eau que les Italiens ont nommé cet oiseau *piombino* (petit plomb). Ainsi tous les caractères extérieurs et toutes les habitudes naturelles de notre martin-pêcheur conviennent à l'alcyon décrit par Aristote. Les poètes faisoient flotter le nid de l'alcyon sur la mer : les naturalistes ont reconnu qu'il ne fait point de nid, et qu'il dépose ses œufs dans des trous horizontaux de la rive des fleuves ou du rivage de la mer.

Le temps des amours de l'alcyon, et les jours *alcyoniens* placés près du solstice, sont le seul point qui ne se rapporte pas exactement à ce que nous connoissons du martin-pêcheur, quoiqu'on le voie s'apparier de très-bonne heure et avant l'équinoxe : mais, indépendamment de ce que la fable peut avoir ajouté à l'histoire des alcyons pour l'embellir, il est possible que, sous un climat plus chaud,

les amours des martin-pêcheurs commencent encore plutôt ; d'ailleurs il y avoit différentes opinions sur la saison des jours alcyoniens. Aristote dit que, dans les mers de Grèce, ces jours alcyoniens n'étoient pas toujours voisins de ceux du solstice, mais que cela étoit plus constant pour la mer de Sicile. Les anciens ne convenoient pas non plus du nombre de ces jours, et Columelle les place aux kalendes de mars, temps auquel notre martin-pêcheur commence à faire son nid.

Aristote ne parle distinctement que d'une seule espèce d'alcyon, et ce n'est que sur un passage équivoque et vraisemblablement corrompu, et où, suivant la correction de Gesner, il s'agit de deux espèces d'hirondelles, que les naturalistes en ont fait deux d'alcyons ; une petite qui a de la voix, et une grande qui est muette : sur quoi Belon, pour trouver ces deux espèces, a fait de la rousserole son *alcyon vocal*, en même temps qu'il nomme *alcyon muet* le martin-pêcheur, quoiqu'il ne soit rien moins que muet.

Ces discussions critiques nous ont paru nécessaires, dans un sujet que la plupart des naturalistes ont laissé dans la plus grande obscurité. Klein, qui le remarque, en augmente encore la confusion, en attribuant au martin-pêcheur deux doigts en avant et deux en arrière; il s'appuie de l'autorité de Schwenckfeld, qui est tombé dans la même erreur, et d'une figure fautive de Belon, que néanmoins ce naturaliste a corrigée lui-même, en décrivant très-bien la forme du pied de cet oiseau, qui est singulière : des trois doigts antérieurs, l'extérieur est étroitement uni à celui du milieu jusqu'à la troisième articulation, de manière à paroître ne faire qu'un seul doigt, ce qui forme en dessous une plante de pied large et applatie; le doigt intérieur est très-court et plus que celui de derrière; les pieds sont aussi très-courts; la tête est grosse; le bec long, épais à sa base, et filé droit en pointe, laquelle est généralement courte dans les espèces de ce genre.

C'est le plus bel oiseau de nos climats, et il n'y en a aucun en Europe qu'on

puisse comparer au martin-pêcheur pour la netteté, la richesse et l'éclat des couleurs ; elles ont les nuances de l'arc-en-ciel, le brillant de l'émail, le lustre de la soie : tout le milieu du dos, avec le dessus de la queue, est d'un bleu clair et brillant, qui, aux rayons du soleil, a le jeu du saphir et l'œil de la turquoise ; le verd se mêle sur les ailes au bleu, et la plupart des plumes y sont terminées et ponctuées par une teinte d'aigue-marine ; la tête et le dessus du cou sont pointillés de même de taches plus claires sur un fond d'azur. Gesner compare le jaune rouge ardent qui colore la poitrine, au rouge enflammé d'un charbon.

Il semble que le martin-pêcheur se soit échappé de ces climats où le soleil verse avec les flots d'une lumière plus pure tous les trésors des plus riches couleurs *. Et en effet, si l'espèce de notre martin-pêcheur n'appartient pas précisément aux climats de l'orient et du midi, le genre entier de ces beaux oiseaux en est

* Le martin-pêcheur porte le nom d'*eroore* dans la langue des îles de la Société.

originaire ; car, pour une seule espèce que nous avons en Europe, l'Afrique et l'Asie nous en offrent plus de vingt, et nous en connoissons encore huit autres espèces dans les climats chauds de l'Amérique. Celle de l'Europe est même répandue en Asie et en Afrique ; plusieurs martin-pêcheurs envoyés de la Chine et d'Égypte se sont trouvés les mêmes que le nôtre, et Belon dit l'avoir reconnu dans la Grèce et la Thrace.

Cet oiseau, quoiqu'originaire de climats plus chauds, s'est habitué à la température et même au froid du nôtre ; on le voit en hiver, le long des ruisseaux, plonger sous la glace, et en sortir en rapportant sa proie : c'est par cette raison que les Allemands l'ont appelé *eisz-vogel*, oiseau de la glace ; et Belon se trompe en disant qu'il ne fait que passer dans nos contrées, puisqu'il y reste dans le temps de la gelée.

Son vol est rapide et filé ; il suit ordinairement les contours des ruisseaux en rasant la surface de l'eau. Il crie en volant *ki, ki, ki, ki*, d'une voix perçante et qui

fait retentir les rivages; il a, dans le printemps, un autre chant, qu'on ne laisse pas d'entendre malgré le murmure des flots et le bruit des cascades *. Il est très-sauvage et part de loin; il se tient sur une branche avancée au-dessus de l'eau pour pêcher; il y reste immobile, et épie souvent deux heures entières le moment du passage d'un petit poisson; il fond sur cette proie en se laissant tomber dans l'eau, où il reste plusieurs secondes; il en sort avec le poisson au bec, qu'il porte ensuite sur la terre, contre laquelle il le bat pour le tuer, avant de l'avaler.

Au défaut de branches avancées sur l'eau, le martin-pêcheur se pose sur quelque pierre voisine du rivage, ou même sur le gravier; mais au moment qu'il apperçoit un petit poisson, il fait un bond de douze ou quinze pieds, et se laisse

* Le nom d'*ispida*, suivant l'auteur *De natura rerum*, dans Gesner, est formé du cri de l'oiseau. Apparemment du premier on a voulu imiter le second dans le nom de *tartarieu*, que l'on donne aussi au martin-pêcheur.

tomber à plomb de cette hauteur. Souvent aussi on le voit s'arrêter dans son vol rapide, demeurer immobile et se soutenir au même lieu pendant plusieurs secondes; c'est son manége d'hiver, lorsque les eaux troubles ou les glaces épaisses le forcent de quitter les rivières, et le réduisent aux petits ruisseaux d'eau vive: à chaque pause, il reste comme suspendu à la hauteur de quinze ou vingt pieds; et lorsqu'il veut changer de place, il se rabaisse et ne vole pas à plus d'un pied de hauteur sur l'eau; il se relève ensuite et s'arrête de nouveau. Cet exercice réitéré et presque continuel démontre que cet oiseau plonge pour de bien petits objets, poissons ou insectes, et souvent en vain; car il parcourt de cette manière des demi-lieues de chemin.

Il niche au bord des rivières et des ruisseaux, dans des trous creusés par les rats d'eau ou par les écrevisses, qu'il approfondit lui-même, et dont il maçonne et rétrécit l'ouverture : on y trouve de petites arêtes de poisson, des écailles sur de la poussière, sans forme de nid; et

c'est sur cette poussière que nous avons vu ses œufs déposés, sans remarquer ces petites pelotes dont Belon dit qu'il pétrit son nid, et sans trouver à ce nid la figure que lui donne Aristote, en le comparant, pour la forme, à une cucurbite, et pour la matière et la texture, à ces boules de mer ou pelotes de filamens entrelacés, qui se coupent difficilement, mais qui desséchées deviennent friables. Il en est de même des *halcyonium* de Pline, dont il fait quatre espèces, et que quelques uns ont donnés pour des nids d'alcyon, mais qui ne sont autre chose que différentes pelotes de mer ou des holothuries qui n'ont aucun rapport avec des nids d'oiseau : et quant à ces nids fameux du Tunquin et de la Cochinchine que l'on mange avec délices, et que l'on a aussi nommés *nids d'alcyon*, nous avons démontré qu'ils sont l'ouvrage de l'hirondelle salangane.

Les martin-pêcheurs commencent à fréquenter leur trou dès le mois de mars : on voit dans ce temps le mâle poursuivre vivement la femelle. Les anciens croyoient

les alcyons bien ardens, puisqu'ils ont dit que le mâle meurt dans l'accouplement; et Aristote prétend qu'il entre en amour dès l'âge de quatre mois.

Au reste, l'espèce de notre martin-pêcheur n'est pas nombreuse, quoique ces oiseaux produisent six, sept et jusqu'à neuf petits, selon Gesner: mais le genre de vie auquel ils sont assujettis les fait souvent périr, et ce n'est pas toujours impunément qu'ils bravent la rigueur de nos hivers; on en trouve de morts sur la glace. Olina donne la manière de les prendre, à la pointe du jour ou à la nuit tombante, avec un trébuchet tendu au bord de l'eau; il ajoute qu'ils vivent quatre ou cinq ans. On sait seulement qu'on peut les nourrir pendant quelque temps dans les chambres où l'on place des bassins d'eau remplis de petits poissons. M. Daubenton, de l'académie des sciences, en a nourri quelques uns pendant plusieurs mois, en leur donnant tous les jours de petits poissons frais: c'est la seule nourriture qui leur convienne; car de quatre martin-pêcheurs

qu'on m'apporta le 21 août 1778, et qui étoient aussi grands que père et mère, quoique pris dans le nid, qui étoit un trou sur le bord de la rivière, deux refusèrent constamment les mouches, les fourmis, les vers de terre, la pâtée, le fromage, et périrent d'inanition au bout de deux jours; les deux autres, qui mangèrent un peu de fromage et quelques vers de terre, ne vécurent que six jours. Au reste, Gesner observe que le martin-pêcheur ne peut se priver, et qu'il demeure toujours également sauvage. Sa chair a une odeur de faux musc, et n'est pas bonne à manger; sa graisse est rougeâtre; il a le ventricule spacieux et large comme les oiseaux de proie; et comme eux il rend par le bec les restes indigestes de ce qu'il a avalé, écailles et arêtes roulées en petites boules. Ce viscère est placé fort bas; l'œsophage est par conséquent très-long. La langue est courte, de couleur rouge ou jaune, comme le dedans et le fond du bec *.

* On m'apporta, dit M. de Montbeillard, le 7

Il est singulier qu'un oiseau qui vole avec tant de vîtesse et de continuité, n'ait

juillet 1771, cinq petits martin-pêcheurs (il y en avoit sept dans le nid sur le bord d'un ruisseau); ils mangèrent des vers de terre qu'on leur présenta. Dans ces jeunes martin-pêcheurs, le doigt extérieur étoit tellement uni à celui du milieu jusqu'à la dernière articulation, qu'il en résultoit l'apparence d'un doigt fourchu plutôt que celle de deux doigts distincts; le tarse étoit fort court; la tête étoit rayée transversalement de noir et de bleu verdâtre; il y avoit deux taches de feu, l'une sur les yeux en avant, l'autre plus longue sous les yeux, et qui, se prolongeant en arrière, devient blanche; au bas du cou, près du dos, le bleu devient plus dominant, et une bande ondoyante de bleu, mêlée d'un peu de noir, parcourt la longueur du corps, et s'étend jusqu'à l'extrémité des couvertures de la queue, où le bleu devient plus vif; les douze pennes de la queue étoient d'un bleu rembruni; les vingt-deux pennes des ailes étoient chacune moitié brunes et moitié bleu rembruni, selon leur longueur; leurs couvertures brunes pointillées de bleu; la gorge blanchâtre; la poitrine rousse, ombrée de brun; le ventre blanchâtre; le dessous de la queue d'un roux presque aurore; le bec avoit dix-sept lignes; la langue étoit très-courte, large et pointue; le ventricule fort ample. (*Observation communiquée par M. de Montbeillard.*)

pas les ailes amples : elles sont au contraire fort petites à proportion de sa grosseur, d'où l'on peut juger de la force des muscles qui les meuvent; car il n'y a peut-être point d'oiseau qui ait les mouvemens aussi prompts et le vol aussi rapide: il part comme un trait d'arbalète; s'il laisse tomber un poisson de la branche où il s'est perché, souvent il reprend sa proie avant qu'elle ait touché terre. Comme il ne se pose guère que sur des branches sèches, on a dit qu'il faisoit sécher le bois sur lequel il s'arrête.

On donne à cet oiseau desséché la propriété de conserver les draps et autres étoffes de laine, et d'éloigner les teignes. Les marchands le suspendent à cet effet dans leurs magasins *. Son odeur de faux musc pourroit peut-être écarter ces insectes, mais pas plus que toute autre odeur pénétrante. Comme son corps se dessèche aisément, on a dit que sa chair

* D'où lui vient le vieux nom d'*artre* ou *atre* que lui donne encore Belon, et qui signifie *teigne*, comme par antiphrase, *oiseau teigne*, et ceux de *drapier* et de *garde-boutique*.

n'étoit jamais attaquée de corruption ; et ces vertus, quoiqu'imaginaires, le cèdent encore aux merveilles qu'en ont racontées quelques auteurs en recueillant les idées superstitieuses des anciens sur l'alcyon : il a, disent-ils, la propriété de repousser la foudre, celle de faire augmenter un trésor enfoui, et, quoique mort, de renouveler son plumage à chaque saison de mue. Il communique, dit Kirannides, à qui le porte avec soi, la grace et la beauté; il donne la paix à la maison, le calme en mer, attire les poissons et rend la pêche abondante sur toutes les eaux. Ces fables flattent la crédulité : mais malheureusement ce ne sont que des fables *.

* Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on les retrouve jusque chez les Tartares et dans la Sibérie.

LES MARTIN-PÊCHEURS ETRANGERS.

Comme le nombre des espèces étrangères est ici très-considérable, et que toutes se trouvent dans les climats chauds, on doit regarder celle de notre martin-pêcheur comme échappée de cette grande famille, puisqu'elle est seule, et même sans variété, dans nos contrées. Pour mettre de l'ordre dans l'énumération de cette multitude d'espèces étrangères, nous séparerons d'abord tous les martin-pêcheurs de l'ancien continent, de ceux de l'Amérique, et ensuite nous indiquerons les uns et les autres par ordre de grandeur, en commençant par ceux qui sont plus grands que notre martin-pêcheur d'Europe, et continuant par ceux qui lui sont égaux en grandeur ou qui sont plus petits.

GRANDS MARTIN-PÊCHEURS DE L'ANCIEN CONTINENT.

LE PLUS GRAND MARTIN-PÊCHEUR *.

Première espèce.

CET oiseau, le plus grand de son genre, se trouve à la nouvelle Guinée ; il est long de seize pouces, et gros comme un choucas. Tout son plumage, excepté la queue, paroît lavé de bistre, bruni sur le dos et sur l'aile, plus clair et légèrement traversé de petites ondes noirâtres sur tout le devant du corps et autour du

* Voyez les planches enluminées, n° 663, sous la dénomination de *grand martin-pêcheur de la nouvelle Guinée.*

cou, sur un fond plus blanc; les plumes du sommet de la tête sont, ainsi qu'un large trait sous l'œil, du bistre brun du dos; la queue, d'un fauve roux traversé d'ondes noires, est blanche à l'extrémité; le demi-bec inférieur est orangé, le supérieur noir et légèrement fléchi à la pointe, trait par lequel cet oiseau paroît sortir et s'éloigner un peu du genre des martin-pêcheurs, auquel d'ailleurs il appartient par tous les autres caractères.

LE MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET ROUX*.

Seconde espèce.

Il a un peu plus de neuf pouces de longueur, et son bec, qui est rouge, en a deux et demi. Toute la tête, le cou et le dessous du corps sont d'un beau roux brun; la queue, le dos et la moitié des ailes sont d'un bleu changeant, selon les aspects, en bleu de ciel et en bleu d'aigue-marine; la pointe des ailes et les épaules sont noires. Cette espèce se trouve à Madagascar; on la voit aussi en Afrique, sur la rivière de Gambie, selon Edwards. Un martin-pêcheur de la côte de Malabar, donné dans nos planches enluminées,

* Voyez les planches enluminées, nº 232, sous la dénomination de *grand martin-pêcheur de Madagascar*.

n° 894, et qui est la quatorzième espèce de M. Brisson, ressemble en tout à celui-ci, excepté que sa gorge est blanche; différence qui peut bien n'être que celle de deux individus mâle et femelle dans la même espèce : au moyen de quoi celle-ci se trouveroit, suivant la parallèle de l'équateur, dans toute l'étendue du continent; elle s'y trouveroit même sur une très-grande largeur, si, comme il nous paroît, le martin-pêcheur de Smyrne, d'Albin, dont M. Brisson fait sa treizième espèce, est encore le même oiseau que celui-ci.

LE MARTIN-PÊCHEUR CRABIER *.

Troisième espèce.

Ce martin-pêcheur nous est venu du Sénégal sous le nom de *crabier*. Il y a apparence qu'il se trouve également aux îles du cap Verd, et que c'est à lui que se rapporte la notice suivante, donnée par M. Forster dans le second Voyage du capitaine Cook. « L'oiseau le plus remar-« quable que nous vîmes aux îles du cap « Verd, est une espèce de martin-pêcheur, « qui se nourrit de gros crabes de terre « rouges et bleus, dont sont remplis les « trous de ce sol sec et brûlé ». Ce martin-pêcheur a la queue et tout le dos d'un bleu d'aigue-marine : ce bleu peint en-

* Voyez les planches enluminées, n° 334.

core le bord extérieur des pennes grandes et moyennes de l'aile; mais leurs pointes sont noires, et une large plaque de cette couleur couvre toute la partie la plus voisine du corps, et marque sur l'aile comme le dessin d'une seconde aile: tout le dessous du corps est fauve clair; un trait noir s'étend derrière l'œil; le bec et les pieds sont couleur de rouille foncée. La longueur de cet oiseau est d'un pied.

LE MARTIN-PÊCHEUR A GROS BEC*.

Quatrième espèce.

Le bec des martin-pêcheurs est généralement grand et fort : celui-ci l'a plus épais encore, et plus fort à proportion qu'aucun autre. L'oiseau entier a quatorze pouces ; le bec seul en a plus de trois, et onze lignes d'épaisseur à sa base. La tête est coiffée de gris clair ; le dos est verd d'eau ; les ailes sont d'un bleu d'aigue-marine ; la queue est du même verd que le dos, elle est doublée de gris ; tout le dessous du corps est d'un fauve terne et foible ; le gros bec de ce martin-pêcheur est d'un rouge de cire d'Espagne.

* Voyez les planches enluminées, n° 590, sous la dénomination de *martin-pêcheur du cap de Bonne-Espérance.*

LE MARTIN-PÊCHEUR PIE *.

Cinquième espèce.

Le blanc et le noir mêlés et coupés dans tout le plumage de cet oiseau sont représentés par le nom que nous lui donnons de *martin-pêcheur pie*. Le dos est à fond noir nué de blanc ; il y a une zone noire sur la poitrine ; tout le devant du cou jusque sous le bec est blanc ; les pennes de l'aile, noires du côté extérieur, sont en dedans tranchées de blanc et de noir, frangées de blanc ; le haut de la tête et la huppe sont noires ; le bec et les pieds le sont aussi. La longueur totale de l'oiseau est de près de huit pouces.

Ce martin-pêcheur est venu du cap de Bonne-Espérance : en lui comparant un

* Voyez les planches enluminées, n° 716, sous la dénomination de *martin-pêcheur huppé du cap de Bonne-Espérance*.

autre envoyé du Sénégal, et donné n° 62 des planches enluminées, nous n'avons pu nous empêcher de les regarder comme étant de la même espèce, les différences que pourroient offrir les deux figures ne se trouvant point telles entre les deux oiseaux eux-mêmes. Par exemple, le noir dans la planche 62 n'est pas assez fort ni assez profond; les plumes de la tête, qui sont représentées couchées, ne sont pas moins susceptibles de se relever en huppe: la différence la plus notable, mais qui n'est rien moins que spécifique, est que celui du Sénégal a dans son plumage plus de blanc, et celui du cap un peu plus de noir. M. Edwards a donné un de ces oiseaux qui venoit de Perse; mais sa figure est assez défectueuse, et la distribution des couleurs n'y est nullement rendue. Il déclare que cet oiseau avoit été envoyé dans l'esprit-de-vin, et remarque lui-même combien les couleurs sont affoiblies et brouillées dans les oiseaux qui ont séjourné dans cette liqueur. Mais il n'y a nulle apparence que le martin-pêcheur blanc et noir de la Jamaïque,

qu'indique Sloane, et dont il donne une figure, sur la vérité de laquelle on ne peut guère compter, soit de la même espèce que celui du Sénégal ou du cap de Bonne-Espérance, quoique M. Brisson ne fasse aucune difficulté de les mettre ensemble : un oiseau de vol court et rasant les rivages ne peut avoir fourni la traversée du vaste Océan atlantique; et la Nature, si variée dans ses ouvrages, ne paroît avoir répété aucune de ses formes dans l'autre continent, mais les avoir faites sur des modèles tout neufs quand elle n'a pu le peupler du fonds de ses anciennes productions. C'est apparemment aussi une espèce indigène et entièrement propre aux terres où elle s'est trouvée, que celle des martin-pêcheurs qu'on a vus dans ces îles perdues au milieu des mers du Sud, et reconnues par les derniers navigateurs. M. Forster, dans le second voyage autour du monde du capitaine Cook, les a trouvés à Taïti, à Huaheine, à Uliétéa, îles éloignées de quinze cents lieues de tous les continens. Ces martin-pêcheurs sont d'un verd sombre

avec le collier de la même couleur sur un cou blanc. Il paroît que quelques uns de ces insulaires les regardent avec superstition; et l'on diroit qu'on s'est rencontré d'un bout du monde à l'autre pour imaginer aux oiseaux de la famille des alcyons quelques propriétés merveilleuses.

LE MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ *.

Sixième espèce.

Ce martin-pêcheur a seize pouces de longueur; il est un des plus grands. Son plumage est richement émaillé, quoiqu'il n'ait pas de couleurs éclatantes: il est tout parsemé de gouttes blanches, jetées par lignes transversales sur un fond gris noirâtre, du dos à la queue; la gorge est blanche avec des traits noirâtres sur les côtés; la poitrine est émaillée de ces deux mêmes couleurs et de roux; le ventre est blanc; les flancs et les couvertures du dessous de la queue sont de couleur rousse. L'échelle a été omise dans la planche enluminée de cet oiseau, et il faut se le figurer d'un tiers plus gros et plus grand qu'il n'y est représenté.

M. Sonnerat donne une espèce de mar-

* Voyez les planches enluminées, n° 679.

tin-pêcheur de la nouvelle Guinée, page 171, qui a beaucoup de rapport avec celui-ci par la taille et une partie des couleurs. Nous ne prononcerons pas cependant sur l'identité de leurs espèces, et nous ne ferons qu'indiquer cette dernière, la figure qui est jointe à sa notice ne nous paroissant pas assez distincte.

LE MARTIN-PÊCHEUR A COIFFE NOIRE *.

Septième espèce.

Ce martin-pêcheur est un des plus beaux : du bleu violet moelleux et satiné couvre le dos, la queue et la moitié des ailes ; leurs pointes et les épaules sont noires ; le ventre est roux clair ; un plastron blanc marque la poitrine et la gorge, et fait le tour du cou près du dos ; la tête porte une ample coiffe noire ; un grand bec rouge brillant achève de relever les belles couleurs dont cet oiseau est paré. Il a dix pouces de longueur ; il se trouve à la Chine ; et nous regardons comme une espèce très-voisine de celle-ci, ou comme une simple variété, le grand martin-pêcheur de l'île de Luçon, donné par M. Sonnerat dans son *Voyage à la nouvelle Guinée*, page 65.

* Voyez les planches enluminées, nº 673, sous le nom de *martin-pêcheur de la Chine.*

LE MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE VERTE *.

Huitième espèce.

UNE calotte verte, garnie alentour d'un bord noir, couvre la tête de ce martin-pêcheur; son dos est du même verd, qui se fond sur les ailes et la queue en bleu d'aigue-marine; le cou, la gorge et tout le devant du cou sont blancs; le bec, les pieds et le dessous de la queue sont noirâtres. Il a neuf pouces de longueur. Cet oiseau, dont l'espèce paroît nouvelle, est donné, dans la planche enluminée, comme étant du cap de Bonne-Espérance: mais nous en trouvons une notice dans les papiers de M. Commerson, qui l'a vu et décrit dans l'île de Bouro, voisine d'Amboine, et l'une des Moluques.

* Voyez les planches enluminées, n° 783.

LE MARTIN-PÊCHEUR

A TÊTE ET COU COULEUR DE PAILLE *.

Neuvième espèce.

Ce martin-pêcheur, dont l'espèce est nouvelle, a les ailes et la queue d'un bleu turquin foncé; les grandes pennes des premières sont brunes, frangées de bleu; le dos bleu d'aigue-marine; le cou, le devant et le dessous du corps blancs, teints de jaune paille ou ventre de biche; de petits pinceaux noirs sont tracés sur le fond blanc du sommet de la tête; le bec est rouge, et a près de trois pouces de longueur. La grandeur totale de l'oiseau est d'un pied. C'est à une espèce semblable, quoiqu'un peu plus petite, que paroît se rapporter la notice d'un martin-

* Voyez les planches enluminées, n° 757, sous le nom de *martin-pêcheur de Java*.

pêcheur de Célèbes, donnée par les voyageurs, mais apparemment un peu embellie par leur imagination. « Cet oiseau,
« disent-ils, se nourrit d'un petit poisson
« qu'il va guetter sur la rivière. Il voltige
« en tournoyant à fleur d'eau, jusqu'à ce
« que le poisson, qui est fort léger, saute
« en l'air, et semble prendre le dessus pour
« fondre sur son ennemi : mais l'oiseau a
« toujours l'adresse de le prévenir; il l'en-
« lève de son bec et l'emporte dans son nid,
« où il s'en nourrit un jour ou deux, pen-
« dant lesquels son unique occupation est
« de chanter........ Il n'a guère que la gros-
« seur d'une alouette. Son bec est rouge;
« le plumage de sa tête et celui de son dos
« sont tout-à-fait verds; celui du ventre
« tire sur le jaune; et sa queue est du
« plus beau bleu du monde......... Cet oi-
« seau merveilleux se nomme *ten-rou-*
« *joulon* *. »

* *Histoire générale des voyages*, tome X, page 459.

LE MARTIN-PÊCHEUR A COLLIER BLANC.

Dixième espèce.

M. Sonnerat nous a fait connoître cette espèce de martin-pêcheur *. Il est un peu moins grand qu'un merle. Sa tête, son dos, ses ailes et sa queue, sont d'un bleu nuancé de verd; tout le dessous du corps est blanc, et une bandelette blanche passe autour du cou. Il a trouvé cette espèce aux Philippines; et nous avons lieu de croire qu'elle se voit aussi à la Chine.

L'oiseau que M. Brisson n'indique que d'après un dessin, sous le nom de *martin-pêcheur à collier des Indes,* et qu'il dit être beaucoup plus gros que notre martin-pêcheur d'Europe, pourroit bien être une variété dans cette dixième espèce.

* *Voyage à la nouvelle Guinée*, page 67.

LES MARTIN-PÊCHEURS DE MOYENNE GRANDEUR DE L'ANCIEN CONTINENT.

LE BABOUCARD.

Première espèce moyenne.

Le nom du martin-pêcheur au Sénégal, en langue jalofe, est *baboucard*. Les espèces en sont multipliées sur le grand fleuve de cette contrée, et toutes sont peintes des couleurs les plus variées et les plus vives. Nous appliquons le nom générique de *baboucard* à celui dont M. Brisson a fait sa septième espèce, et qui a tant de ressemblance avec le martin-pêcheur d'Europe, qu'on peut croire que leurs espèces sont très-voisines, ou peut-

être n'en font qu'une, puisque nous avons déja remarqué que cet oiseau, comme un étranger égaré dans nos climats, est réellement originaire des climats plus chauds, auxquels son genre entier appartient.

LE MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET NOIR DU SÉNÉGAL *.

Seconde espèce moyenne.

CELUI-CI paroît un peu plus gros que notre martin-pêcheur, quoique sa longueur ne soit guère que de sept pouces. La queue, le dos, les pennes moyennes de l'aile, sont d'un bleu foncé ; le reste de l'aile, couvertures et grandes pennes, est noir ; le dessous du corps est fauve roux jusque vers la gorge, qui est blanche, ombrée de bleuâtre ; cette teinte un peu plus forte couvre le dessus de la tête et du cou ; le bec est roux, et les pieds sont rougeâtres.

* Voyez les planches enluminées, nº 356.

LE MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE GRISE *.

Troisième espèce moyenne.

Ce martin-pêcheur est entre la grande taille et la moyenne ; il est à peu près de la grosseur de la petite grive, et sa longueur est de huit pouces et demi. Il a la tête et le cou enveloppés de gris brun, plus clair et blanchissant sur la gorge et le devant du cou ; le dessous du corps est blanc ; tout le manteau est bleu d'aigue-marine, à l'exception d'une grande bande noire étendue sur les couvertures de l'aile, et une autre qui se marque sur les grandes pennes. La mandibule supérieure du bec est rouge ; l'inférieure est noire.

* Voyez les planches enluminées, n° 594, sous la dénomination de *martin-pêcheur à tête grise du Sénégal.*

LE MARTIN-PÊCHEUR A FRONT JAUNE.

Quatrième espèce moyenne.

ALBIN a donné cet oiseau. Il est, dit-il, de la grandeur du martin-pêcheur d'Angleterre. Si l'on peut se confier davantage aux descriptions de cet auteur qu'à ses peintures, cette espèce se distingue des autres par le beau jaune qui teint tout le dessous du corps et le front; une tache noire part du bec et entoure les yeux; derrière la tête est une bande de bleu sombre, et ensuite un trait de blanc; la gorge est blanche aussi; le dos bleu foncé; le croupion et la queue sont d'un rouge terne; les ailes d'un gris-de-fer obscur.

LE MARTIN-PÊCHEUR A LONGS BRINS *.

Cinquième espèce moyenne.

CETTE espèce est très-remarquable dans son genre par un caractère qui n'appartient qu'à elle : les deux plumes du milieu de la queue se prolongent et s'effilent en deux longs brins, qui n'ont qu'une tige nue sur trois pouces de longueur, et reprennent à l'extrémité une petite barbe de plume. Du bleu turquin moelleux et foncé, du brun noir et velouté, couvrent et coupent par quatre grandes taches le manteau : le noir occupe le haut du dos et la pointe des ailes ; le gros bleu leur milieu, le dessus du cou et la tête : tout le dessous du corps et la queue

* Voyez les planches enluminées, n° 116, sous la dénomination de *martin-pêcheur de Ternate*.

sont d'un blanc foiblement teint d'un rouge léger ; le bec et les pieds sont orangés ; sur chacune des deux plumes du milieu de la queue est une tache bleue, et les longs brins sont de cette même couleur. Seba nomme cet oiseau, à cause de sa beauté, *nymphe de Ternate ;* il ajoute que les plumes de la queue sont, dans le mâle, d'un tiers plus longues que dans la femelle.

PETITS MARTIN-PÊCHEURS DE L'ANCIEN CONTINENT.

MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE BLEUE *.

Première petite espèce.

Il y a des martin-pêcheurs aussi petits que le roitelet, ou, pour les comparer à un petit genre plus voisin d'eux et qui n'en diffère que par le bec applati, aussi petits que des todiers. Celui qui est donné dans la planche enluminée, n° 356, sans numéro de figure et comme venant du Sénégal, est de ce nombre : il n'a guère

* Voyez les planches enluminées, n° 356, petite figure, sous la dénomination de *petit martin-pêcheur du Sénégal*.

que quatre pouces de longueur. Il est d'un beau roux sur tout le corps, en dessous et jusque sous l'œil; la gorge est blanche ; le dos est d'un beau bleu d'outremer ; l'aile est du même bleu, à l'exception des grandes pennes, qui sont noirâtres ; le sommet de la tête est d'un bleu vif, chargé de petites ondes d'un bleu plus clair et verdoyant. Son bec, très-long à proportion de son petit corps, a treize lignes. Cet oiseau nous a été envoyé de Madagascar.

LE MARTIN-PÊCHEUR ROUX *.

Seconde petite espèce.

Ce petit martin-pêcheur, qui n'a pas cinq pouces de longueur, a tout le dessus du corps, du bec à la queue, d'un roux vif et éclatant, excepté que les grandes pennes de l'aile sont noires, et les moyennes seulement frangées de ce même rouge sur un fond noirâtre; tout le dessous du corps est d'un blanc teint de roux; le bec et les pieds sont rouges. M. Commerson l'a vu et décrit à Madagascar.

* Voyez les planches enluminées, n° 778, fig. 1.

LE MARTIN-PÊCHEUR POURPRÉ *.

Troisième petite espèce.

Il est de la même grandeur que le précédent. C'est de tous ces oiseaux le plus joli, et peut-être le plus riche en couleurs: un beau roux aurore, nué de pourpre mêlé de bleu, lui couvre la tête, le croupion et la queue ; tout le dessous du corps est d'un roux doré sur fond blanc ; le manteau est enrichi de bleu d'azur dans du noir velouté ; une tache d'un pourpre clair prend à l'angle de l'œil, et se termine en arrière par un trait du bleu le plus vif ; la gorge est blanche, et le bec rouge. Ce charmant petit oiseau, nommé dans la planche *martin-pêcheur de Pondichery*, nous est venu de cette contrée.

* Voyez les planches enluminées, n° 778, fig. 2.

LE MARTIN-PÊCHEUR A BEC BLANC.

Quatrième petite espèce.

Seba, d'après lequel on donne ce petit martin-pêcheur, dit qu'il a le bec blanc, le cou et la tête rouge bai, teint de pourpre; les flancs de même; les pennes de l'aile cendrées; leurs couvertures et les plumes du dos d'un très-beau bleu; la poitrine et le ventre jaune clair. Sa longueur est d'environ quatre pouces et demi. Du reste, quand Seba dit que les oiseaux de la famille des alcyons se nourrissent d'abeilles, il les confond avec les guêpiers, et Klein relève à ce propos une erreur capitale de Linnæus, qui est d'avoir pris l'*ispida* pour le *mérops*, ou le martin-pêcheur pour le guêpier, ce dernier habitant les terres sauvages et voisines des bois, et non les rives des eaux, où il ne

trouveroit pas d'abeilles. Mais le même Klein ne voit pas également bien quand il dit que cet alcyon de Seba lui paroît semblable à notre martin-pêcheur, puisque, outre la différence de grandeur, les couleurs de la tête et du bec sont totalement différentes.

M. Vosmaër a donné deux petits martin-pêcheurs, qu'il rapporte à cet alcyon de Seba, mais en assurant qu'*ils n'avoient que trois doigts*, deux en avant et un en arrière. Ce fait avoit besoin d'être constaté, et l'a été par un bon observateur, comme nous le verrons ci-après.

LE MARTIN-PÊCHEUR DE BENGALE.

Cinquième petite espèce.

Edwards donne dans une même planche deux petits martin-pêcheurs qui paroissent d'espèces très-voisines, ou peut-être mâle ou femelle de la même, quoique M. Brisson en fasse deux espèces séparées: ils ne sont pas plus grands que des todiers. L'un a le manteau bleu de ciel, et l'autre bleu d'aigue-marine. Les pennes des ailes et de la queue du premier sont gris brun; dans le second, ces mêmes plumes sont du même verd que le dos : le dessous du corps de tous deux est fauve orangé. Klein, en faisant mention de cette espèce, dit qu'elle convient avec celle d'Europe par ces couleurs. Il eût pu observer qu'elle en diffère beaucoup par la grandeur : mais, toujours

préoccupé de sa fausse idée des doigts *deux et deux* dans le genre des martin-pêcheurs, il se plaint qu'Edwards ne se soit pas là-dessus plus clairement expliqué, quoique les figures d'Edwards soient très-bien et très-nettes sur cette partie, comme elles ont coutume de l'être sur tout le reste.

LE MARTIN-PÊCHEUR A TROIS DOIGTS.

Sixième petite espèce.

On a déja trouvé dans le genre des pics une singularité de cette nature pour le nombre des doigts : elle est moins surprenante dans la famille des martin-pêcheurs, où le petit doigt intérieur, déja si raccourci et presque inutile, a pu être plus aisément omis par la Nature. C'est M. Sonnerat qui nous a fait connoître ce petit martin-pêcheur à trois doigts, lequel d'ailleurs est un des plus brillans de ce genre, si beau et si riche en couleurs : il a tout le dessus de la tête et du dos couleur de lilas foncé; les plumes des ailes sont d'un bleu d'indigo sombre, mais relevé d'un limbe d'un bleu vif et éclatant, qui entoure chaque plume; tout le dessous du corps est blanc; le bec

et les pieds sont rougeâtres. M. Sonnerat a trouvé cet oiseau à l'île de Luçon. M. Vosmaër dit simplement que les siens venoient des Indes orientales.

Nous regarderons cette espèce, la précédente de Seba, et celle de notre *martin-pêcheur pourpré*, comme trois espèces voisines, et qui pourroient peut-être se réduire à deux ou à une seule, s'il étoit plus facile d'apprécier les différences arbitraires des descriptions, ou si l'on pouvoit les rectifier sur les objets mêmes. Du reste, M. Vosmaër donne sous le nom d'*alcyons* deux autres oiseaux qui ne sont pas des martin-pêcheurs : le premier, qu'il appelle *alcyon d'Amérique à longue queue*, outre qu'il a la queue plus longue à proportion qu'aucun oiseau de cette famille, a un bec courbé, caractère exclus du genre des martin-pêcheurs; le second, au bec effilé, longuet, quadrangulaire et aux doigts pliés *deux et deux*, n'est pas un martin-pêcheur, mais un jacamar.

LE VINTSI *.

Septième petite espèce.

VINTSI est le nom que les habitans des Philippines donnent à ce petit martin-pêcheur, que ceux d'Amboine appellent, selon Seba, *tohorkey* et *hito*. Il a le dessus des ailes et la queue d'un bleu de ciel; la tête chargée de petites plumes longues, joliment tiquetées de points noirs et verdâtres, et relevées en huppe; la gorge est blanche; au côté du cou est une tache roux fauve; tout le dessous du corps est de cette couleur, et l'oiseau entier n'a pas tout-à-fait cinq pouces de longueur.

L'espèce dix-sept de M. Brisson nous paroît très-voisine de celle-ci, si même

* Voyez les planches enluminées, n° 756, fig. 1, sous le nom de *petit martin-pêcheur huppé des Philippines*.

ce n'en est pas une répétition; le peu de différence qui s'y remarque n'indique du moins qu'une variété. On ne peut s'assurer à quelle espèce se rapporte le petit oiseau des Philippines que Camel appelle *salaczac*, et qui paroît être un martin-pêcheur; mais qu'il ne fait que nommer, sans aucune description, dans sa notice des oiseaux des Philippines, insérée dans les *Transactions philosophiques*. M. Brisson décrit encore une espèce de petit martin-pêcheur sur un dessin qui lui a été apporté des Indes; mais comme nous n'avons pas vu l'oiseau, non plus que ce naturaliste, nous ne pouvons rien ajouter à la notice qu'il en a donnée.

LES MARTIN-PÊCHEURS DU NOUVEAU CONTINENT.

GRANDES ESPÈCES.

LE TAPARARA.

Première grande espèce.

TAPARARA est le nom générique du martin-pêcheur en langue garipane : nous l'appliquons à cette espèce, l'une de celles que l'on trouve à Cayenne ; elle est de la grandeur de l'étourneau. Le dessus de la tête, le dos et les épaules sont d'un beau bleu ; le croupion est bleu d'aigue-marine ; tout le dessous du corps est blanc ; les pennes de l'aile sont bleues en dehors, noires en dedans et en dessous ; celles de la queue de même, excepté que

les deux du milieu sont toutes bleues ; au-dessous de l'occiput est une bande transversale noire. La grande quantité d'eau qui baigne les terres de la Guiane, est favorable à la multiplication des martin-pêcheurs : aussi leurs espèces y sont nombreuses. Ces oiseaux indiquent les rivières poissonneuses ; on en rencontre très-fréquemment sur leurs bords. Il y a quantité de grands martin-pêcheurs, nous dit M. de la Borde, sur la rivière *Ouassa ;* mais ils ne s'attroupent jamais, et vont toujours un à un. Ils nichent, dans ces contrées comme en Europe, dans des trous creusés dans la coupe perpendiculaire des rivages ; il y a toujours plusieurs de ces trous voisins les uns des autres, quoique chacun de leurs hôtes n'en vive pas moins solitairement. M. de la Borde a vu de leurs petits en septembre : apparemment qu'ils font dans ce climat plus d'une nichée. Le cri de ces oiseaux est *çaraç, çaraç.*

L'ALATLI *.

Seconde grande espèce.

Nous formons ce nom par contraction de celui d'*achalalactli*, ou *michalalactli*, que cet oiseau porte au Mexique, suivant Fernandès. C'est une des plus grandes espèces de martin-pêcheurs; sa longueur est de près de seize pouces : mais il n'a pas les couleurs aussi brillantes que les autres. Le gris bleuâtre domine tout le dessus du corps; cette couleur est variée, sur les ailes, de franges blanches en festons à la pointe des pennes, desquelles les plus grandes sont noirâtres et coupées en dedans de larges dentelures blanches; celles de la queue sont largement rayées de blanc; le dessous du corps est d'un

* Voyez les planches enluminées, n° 284, sous la dénomination de *martin-pêcheur huppé du Mexique*.

roux marron, qui s'éclaircit en remontant sur la poitrine, où il est écaillé ou maillé dans du gris. La gorge est blanche; et ce blanc s'étendant sur les côtés du cou, en fait le tour entier : c'est par ce caractère que Nieremberg l'a nommé *oiseau à collier.* Toute la tête et la nuque sont du même gris bleuâtre que le dos. Cet oiseau est voyageur; il arrive en certains temps de l'année dans les provinces septentrionales du Mexique, où il vient apparemment des contrées plus chaudes, car on le voit aux Antilles : il nous a été envoyé de la Martinique. M. Adanson dit qu'*il se trouve aussi, quoiqu'assez rarement, au Sénégal, dans les lieux voisins de l'embouchure du Niger.* Mais la difficulté d'imaginer qu'un oiseau de la Martinique se trouve en même temps au Sénégal, le frappe lui-même, et lui fait chercher des différences entre l'*achalalactli* de Fernandès et de Nieremberg et ce martin-pêcheur d'Afrique : de ces différences, il en résulteroit que l'oiseau donné par M. Brisson et dans nos planches enluminées, seroit non le véritable achalalactli

du Mexique, mais celui du Sénégal; et nous ne doutons pas, en effet, qu'à cette distance de climats, des oiseaux incapables d'une longue traversée ne soient d'espèces différentes.

LE JAGUACATI*.

Troisième grande espèce.

Nous avons vu que l'espèce du martin-pêcheur de l'Europe se trouve en Asie, et paroît occuper toute l'étendue de l'ancien continent : en voici un qui se trouve d'une extrémité à l'autre dans le nouveau, depuis la baie d'Hudson au Bresil. Marcgrave l'a décrit sous le nom bresilien de *jaguacati-guacu*, et de *papapeixe* que lui donnent les Portugais. Catesby l'a vu à la Caroline, où il dit que cet oiseau fait sa proie de lézards ainsi que de poissons. Edwards l'a reçu de la baie d'Hudson, où il paroît dans le printemps et l'été. M. Brisson l'a donné trois fois d'après ces trois

* Voyez les planches enluminées, n° 593, sous le nom de *martin-pêcheur huppé de Saint-Domingue;* et n° 715, sous celui de *martin-pêcheur huppé de la Louisiane.*

auteurs, sans les comparer, puisque la ressemblance est frappante, et qu'Edwards la remarque lui-même. Nous avons reçu ce martin-pêcheur de Saint-Domingue et de la Louisiane ; et il est gravé sous le nom de ces deux pays dans les planches enluminées : on n'y voit que quelques petites différences, qui nous ont encore paru moindres dans la comparaison des deux oiseaux en nature. Par exemple, le bec, dans la planche 593, devroit être noir, et les flancs, comme dans l'autre, marqués de roux : le petit frangé blanc du milieu de l'aile devroit s'y trouver aussi. Ces particularités sont minutieuses en elles-mêmes ; mais elles deviennent importantes pour ne pas multiplier les espèces sur des différences supposées. Les seules différences réelles que la comparaison des deux individus nous ait offertes, sont dans l'écharpe de la gorge, qui est un peu festonnée de roux dans ce martin-pêcheur venu de Saint-Domingue, et simplement grise dans l'autre ; et dans la queue, qui dans le premier est un peu plus tiquetée et régulièrement semée de

gouttes sur toutes ses pennes, au lieu que les gouttes sont moins visibles dans celles du second, et ne paroissent bien que quand l'oiseau s'épanouit. Du reste, tout le dessus du corps est également d'un beau gris de fer ou d'ardoise; les plumes de la tête, relevées en huppe, sont de la même couleur; le tour du cou est blanc ainsi que la gorge; il y a du roux sur la poitrine et sur les flancs; les pennes de l'aile sont noires, marquées de blanc à la poitrine, et coupées dans leur milieu d'un petit frangé blanc, qui n'est que le bord de grandes échancrures blanches que portent les barbes intérieures, et qui paroissent quand l'aile se déploie. Marcgrave désigne la grandeur de ces oiseaux en les comparant à la litorne (*magnitudo ut turdelæ*). Klein, qui ne connoissoit pas les grands martin-pêcheurs de la nouvelle Guinée, prend celui-ci pour la plus grande espèce de ce genre.

LE MATUITUI.

Quatrième espèce.

MARCGRAVE décrit encore ce martin-pêcheur du Bresil, et lui donne ses véritables caractères : le cou et les pieds courts; le bec droit et fort : sa partie supérieure est d'un rouge de vermillon ; elle avance sur l'inférieure, et se courbe un peu à sa pointe ; particularité observée déja dans le grand martin-pêcheur de la nouvelle Guinée. Celui-ci est de la taille de l'étourneau. Toutes les plumes de la tête, du dessus du cou, du dos, des ailes et de la queue, sont fauves ou brunes, tachetées de blanc jaunâtre, comme dans l'épervier; la gorge est jaune ; la poitrine et le ventre sont blancs, pointillés de brun. Marcgrave ne dit rien de particulier de ses habitudes naturelles.

On trouve dans Fernandès et dans Nieremberg quelques oiseaux auxquels on a

donné mal-à-propos le nom de *martin-pêcheurs,* et qui n'appartiennent point à ce genre : ces oiseaux sont, 1°. le *hoactli*, dont les jambes ont un pied de long, et qui par conséquent n'est point un martin-pêcheur ; 2°. l'*axoquen,* qui a le cou et les pieds également longs ; 3°. l'*acacahoactli,* ou l'*oiseau aquatique à voix rauque* de Nieremberg, qui étend et replie un long cou, et qui paroît être une espèce de cigogne ou de *jabiru,* assez approchante du *hoacton,* que M. Brisson appelle *héron huppé du Mexique.* Nous en dirons autant du *tolcomoctli* et du *hoseocanauhtli* de Fernandès, qui se rapporteroient davantage à ce genre, mais qui paroissent avoir quelques habitudes contraires à celles des martin-pêcheurs, quoique les Espagnols les appellent, comme les précédens, *martinetes pescadors.* Mais Fernandès remarque qu'ils ont donné ce nom à des oiseaux d'espèces très-différentes, par la seule raison qu'ils les voient également vivre de la capture des poissons.

LES MARTIN-PÊCHEURS DE MOYENNE GRANDEUR DU NOUVEAU CONTINENT.

LE MARTIN-PÊCHEUR VERD ET ROUX *.

Première espèce moyenne.

Ce martin pêcheur se trouve à Cayenne. Il a tout le dessous du corps d'un roux foncé et doré, excepté une zone ondée de blanc et de noir sur la poitrine, qui distingue le mâle; un petit trait de roux va des narines aux yeux; tout le dessus du corps est d'un verd sombre, piqueté

* Voyez les planches enluminées, n° 592, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

de quelques petites taches blanchâtres, rares et clair-semées; le bec est noir, et long de deux pouces; la queue en a deux et demi de longueur, ce qui alonge cet oiseau, et lui donne huit pouces en tout: cependant il n'est pas plus gros de corps que notre martin-pêcheur.

LE MARTIN-PÊCHEUR VERD ET BLANC *.

Seconde espèce moyenne.

CETTE espèce se trouve encore à Cayenne. Elle est moins grande que la précédente, n'ayant que sept pouces, et néanmoins la queue est encore assez longue. Tout le dessus du corps est lustré de verd sur fond noirâtre, coupé seulement par un fer-à-cheval blanc, qui, prenant sous l'œil, descend sur le derrière du cou, et par quelques traits blancs jetés dans l'aile; le ventre et l'estomac sont blancs et variés de quelques taches de la couleur du dos; la poitrine et le devant du cou sont d'un beau roux dans le mâle : ce caractère le distingue; car la femelle représentée n° 2 de la même planche a la gorge blanche.

* Voyez les planches enluminées, n° 591, fig. 1 et 2.

LE GIP-GIP.

Troisième espèce moyenne.

C'EST cet oiseau sans nom dans Marcgrave, qu'il eût pu nommer *gip-gip*, puisqu'il dit que c'est son cri. Il est de la grandeur de l'alouette, et de la figure du matuitui, qui est la quatrième grande espèce des martin-pêcheurs d'Amérique. Son bec est droit et noir; tout le dessus de la tête, du cou, les ailes et la queue, sont rougeâtres, ou plutôt d'un rouge bai ombré, mêlé de blanc; la gorge et le dessous du corps sont blancs, et l'on voit un trait brun qui passe du bec à l'œil. Son cri *gip-gip* ressemble au cri du petit de la poule-d'Inde.

PETITS MARTIN-PÊCHEURS DU NOUVEAU CONTINENT.

LE MARTIN-PÊCHEUR VERD ET ORANGÉ *.

Il n'y a en Amérique qu'une seule espèce de martin-pêcheur qu'on puisse appeler *petite*, et c'est celle de l'oiseau que nous indiquons ici, qui n'a pas cinq pouces de longueur. Il a tout le dessous du corps d'un orangé brillant, à l'exception d'une tache blanche à la gorge, une autre à l'estomac, et une zone verd foncé au bas du cou dans le mâle. La femelle n'a pas ce caractère. Tous deux ont un demi-collier orangé derrière le

* Voyez les planches enluminées, n° 756, fig. 2; et fig. 3, sa femelle.

cou ; la tête et tout le manteau sont chargés d'un gris verd, et les ailes tachetées de petites gouttes roussâtres vers l'épaule et aux grandes pennes, qui sont brunes. Edwards, qui a donné la figure de ce martin-pêcheur, dit qu'il n'a pu découvrir de quel pays on l'avoit apporté ; mais nous l'avons reçu de Cayenne.

LES JACAMARS.

Nous conserverons à ces oiseaux le nom de *jacamars*, tiré par contraction de leur nom bresilien *jacamaciri*. Ce genre ne s'éloigne de celui du martin-pêcheur qu'en ce que les jacamars ont les doigts disposés deux en devant et deux en arrière, au lieu que les martin-pêcheurs ont trois doigts en devant et un seul en arrière ; mais d'ailleurs les jacamars leur ressemblent par la forme du corps et par celle du bec. Ils sont aussi de la même grosseur que les espèces moyennes dans les martin-pêcheurs ; et c'est probablement par cette raison que quelques auteurs ont mis ensemble ces deux genres d'oiseaux. D'autres ont placé les jacamars avec les pics, auxquels ils ressemblent en effet par cette disposition de deux doigts en devant et de deux en arrière. Le bec est aussi d'une forme assez semblable, mais dans les jacamars il est beaucoup plus long et plus délié ; et ils

diffèrent encore des pics, en ce qu'ils n'ont pas la langue plus longue que le bec. La forme des plumes de la queue est aussi différente; car elles ne sont ni roides ni cunéiformes. Il suit de ces comparaisons, que les jacamars forment un genre à part, peut-être aussi voisin des pics que des martin-pêcheurs, et ce petit genre n'est composé que de deux espèces, toutes deux naturelles aux climats chauds de l'Amérique.



LE JACAMAR.

J. Dauquet S.

LE JACAMAR PROPREMENT DIT *.

Première espèce.

La longueur totale de cet oiseau est de six pouces et demi, et il est à peu près de la grosseur d'une alouette. Le bec est long d'un pouce cinq lignes; la queue n'a que deux pouces, et néanmoins elle dépasse d'un pouce les ailes lorsqu'elles sont pliées; les pennes de la queue sont bien régulièrement étagées. Les pieds sont très-courts et de couleur jaunâtre; le bec est noir, et les yeux sont d'un beau bleu foncé; la gorge est blanche, et le ventre est roux; tout le reste du plumage est d'un verd doré très-éclatant, avec des reflets couleur de cuivre rouge.

Dans quelques individus, la gorge est rousse aussi-bien que le ventre; dans d'autres, la gorge n'est qu'un peu jau-

* Voyez les planches enluminées, n° 235.

nâtre. La couleur du dessus du corps est aussi plus ou moins brillante dans différens individus ; ce qu'on peut attribuer à des variétés de sexe ou d'âge.

On trouve cet oiseau à la Guiane comme au Bresil. Il se tient dans les forêts, où il préfère les endroits plus humides, parce que se nourrissant d'insectes, il y en trouve en plus grande quantité que dans les terrains plus secs. Il ne fréquente pas les endroits découverts et ne vole point en troupe ; mais il reste constamment dans les bois les plus solitaires et les plus sombres. Son vol, quoiqu'assez rapide, est très-court. Il se perche sur les branches à une moyenne hauteur, et y demeure, sans changer de place, pendant toute la nuit et pendant la plus grande partie de la journée. Il est toujours seul et presque toujours en repos ; néanmoins il y a ordinairement plusieurs de ces oiseaux dans le même canton de bois, et on les entend se rappeler par un petit ramage court et assez agréable. Pison dit qu'on les mange au Bresil, quoique leur chair soit assez dure.

LE JACAMAR A LONGUE QUEUE *.

Seconde espèce.

Cet oiseau est un peu plus grand que le précédent, duquel il diffère par la queue, qui a douze pennes, tandis que celle de l'autre n'en a que dix : d'ailleurs les deux pennes du milieu sont bien plus longues ; elles excèdent les autres de deux pouces trois lignes, et ont en totalité six pouces de longueur. Ce jacamar ressemble par la forme du corps, par celle du bec, et par la disposition des doigts, au premier ; néanmoins Edwards lui a placé trois doigts en avant et un seul en arrière, et c'est apparemment en conséquence de cette méprise qu'il en a fait un martin-pêcheur. Il diffère aussi de notre premier jacamar par la teinte et par la

* Voyez les planches enluminées, n° 271.

distribution des couleurs, qui n'ont rien de commun que le blanc sur la gorge; tout le reste du plumage est d'un verd sombre et foncé, dans lequel on distingue seulement quelques reflets orangés et violets.

Nous ne connoissons pas la femelle dans l'espèce précédente : mais dans celle-ci elle diffère du mâle par les deux grandes pennes de la queue, qu'elle a beaucoup moins longues; et d'ailleurs l'on n'apperçoit pas sur son plumage les reflets orangés et violets qu'on voit sur celui du mâle.

Ces jacamars à longue queue se nourrissent d'insectes comme les autres : mais c'est peut-être leur seule habitude commune; car ceux-ci fréquentent quelquefois les lieux découverts. Ils volent au loin et se perchent jusque sur la cime des arbres. Ils vont aussi par paires, et ne paroissent pas être aussi solitaires ni aussi sédentaires que les autres. Ils n'ont pas le même ramage, mais un cri ou sifflement doux qu'on n'entend que de près, et qu'ils ne répètent pas souvent.



LE TODIER.

J. J. Pauquet S.

LES TODIERS.

MESSIEURS Sloane et Browne sont les premiers qui aient parlé de l'un de ces oiseaux, et ils lui ont donné le nom latin *todus*, que nos naturalistes françois ont traduit par celui de *todier*. Ils ne font mention que d'une seule espèce qu'ils ont trouvée à la Jamaïque; mais nous en connoissons deux ou trois autres, et toutes appartiennent aux climats chauds de l'Amérique. Le caractère distinctif de ce genre est d'avoir, comme les martin-pêcheurs et les manakins, le doigt du milieu étroitement uni et comme collé au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation, et uni de même au doigt intérieur, mais seulement jusqu'à la première articulation. Si l'on ne consultoit que ce caractère, les todiers seroient donc du genre des martin-pêcheurs ou de celui des manakins : mais ils diffèrent de ces deux genres, et même de tous les autres oiseaux, par la forme du bec, qui, dans

les todiers, est long, droit, obtus à son extrémité, et applati en dessus comme en dessous ; ce qui les a fait nommer *petites palettes* ou *petites spatules* par les créoles de la Guiane. Cette singulière conformation du bec suffit pour qu'on doive faire un genre particulier de ces oiseaux.

LE TODIER
DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE *.

Première espèce.

Ce todier n'est pas plus gros qu'un roitelet, et n'a tout au plus que quatre pouces de longueur. Nous ne copierons pas ici les longues descriptions qu'en ont données MM. Browne, Sloane et Brisson, parce qu'il sera toujours très-aisé de reconnoître cet oiseau, lorsqu'on saura qu'avec un bec si singulier, le mâle est entièrement d'un bleu foible et léger sur le dessus du corps, et blanc sous le ventre, avec la gorge et les flancs couleur de rose, et que la femelle n'est pas bleue comme le mâle, mais d'un beau verd sur le dos, et que le reste de son plumage est semblable à celui du mâle,

* Voyez les planches enluminées, n° 585, fig. 1 et 2, sous la dénomination de *todier de Saint-Domingue*.

c'est-à-dire, blanc et couleur de rose aux mêmes endroits. Le bec de l'un et de l'autre est rougeâtre, mais d'un rouge plus clair en dessous et plus brun en dessus. Les pieds sont gris, et les ongles sont longs et crochus. Cet oiseau se nourrit d'insectes et de petits vers; il habite dans des lieux humides et solitaires. Les deux individus qui sont représentés dans la planche enluminée, n° 585, fig. 1 et 2, nous ont été envoyés de Saint-Domingue par M. Chervain, sous le nom de *perroquets de terre;* mais il ne nous a transmis que la description de la femelle. Il observe que le mâle a, dans le temps de ses amours, un petit ramage assez agréable, que la femelle fait son nid dans la terre sèche, et préférablement encore dans le tuf tendre: il dit que ces oiseaux choisissent à cet effet les ravines et les petites crevasses de la terre. On les voit aussi nicher assez souvent dans les galeries basses des habitations, et toujours dans la terre: ils la creusent avec le bec et les pattes; ils y forment un trou rond, évasé dans le fond, où ils placent des pailles

souples, de la mousse sèche, du coton et des plumes, qu'ils disposent avec art. La femelle pond quatre ou cinq œufs de couleur grise, et tachetés de jaune foncé.

Ils attrapent avec beaucoup d'adresse les mouches et autres petits insectes volans. Ils sont très-difficiles à élever; cependant on y réussiroit peut-être si on les prenoit jeunes, et si on les faisoit nourrir par le père et la mère, en les tenant dans une cage jusqu'à ce qu'ils fussent en état de manger seuls. Ils sont très-attachés à leurs petits; ils en poursuivent le ravisseur, et ne l'abandonnent pas tant qu'ils les entendent crier.

Nous venons de voir que MM. Sloane et Browne ont reconnu cet oiseau à la Jamaïque; mais il se trouve aussi à la Martinique, d'où M. de Chanvalon l'avoit envoyé à M. de Réaumur. Il paroît donc que cette espèce appartient aux îles et aux terres les plus chaudes de l'Amérique septentrionale: mais nous n'avons aucun indice qu'elle se trouve également dans les climats de l'Amérique méridionale; du moins Marcgrave n'en fait aucune mention.

LE TIC-TIC,

OU

TODIER DE L'AMÉRIQUE MERIDIONALE *.

Seconde espèce.

Les naturels de Cayenne ont appelé cet oiseau *tic-tic*, par imitation de son cri. Il est aussi petit que le précédent ; il lui ressemble parfaitement par le bec et par la conformation des doigts : il n'en diffère que par les couleurs, le tic-tic étant d'une couleur cendrée, mêlée d'un bleu foncé sur le dessus du corps, au lieu que l'autre est, sur les mêmes parties, d'un bleu céleste léger. Cette différence dans la nuance des couleurs n'indiqueroit qu'une

* Voyez les planches enluminées, n° 585, fig. 3, sous la dénomination de *todier de Cayenne*.

variété, et non pas une espèce séparée; mais le tic-tic a tout le dessous du corps jaune, et n'a point de couleur de rose à la gorge ni sur les flancs : d'ailleurs, comme il paroît être d'un autre climat, nous avons jugé qu'il étoit aussi d'une autre espèce. Il diffère encore du todier de l'Amérique septentrionale, en ce que l'extrémité des deux pennes latérales de la queue est blanche, sur une longueur de cinq à six lignes : néanmoins ce caractère est particulier au mâle; car les pennes latérales de la queue de la femelle sont de couleur uniforme, et d'un gris cendré, semblable à la couleur du dessus du corps. La femelle diffère encore du mâle, en ce que toutes ses couleurs sont moins vives et moins foncées.

Cet oiseau vit d'insectes comme le précédent. Il habite de préférence les lieux découverts; on ne le trouve guère dans les grands bois, mais souvent dans les halliers sur les buissons.

LE TODIER BLEU

A VENTRE ORANGÉ *.

Troisième espèce.

Nous avons fait dessiner ce todier sur un individu bien conservé dans le cabinet de M. Aubry, curé de Saint-Louis. Il a trois pouces six lignes de longueur. Le dessus de la tête, du cou, et tout le dos, sont d'un beau bleu foncé ; la queue et la pointe des couvertures des ailes sont de cette même couleur ; tout le dessous du corps, ainsi que les côtés de la tête et du cou, sont d'un bel orangé ; le dessous de la gorge est blanchâtre ; il y a près des

* Voyez les planches enluminées, n° 783, fig. 1, sous la dénomination de *todier de Juida*. Nous observerons que le nouveau continent est le seul où se trouvent les todiers, et que l'on s'est mépris lorsqu'on a dit à M. le curé de Saint-Louis que celui-ci venoit de Juida en Afrique.

yeux de petits pinceaux d'un pourpre violet. Cette description suffit pour distinguer ce todier des autres de son genre.

Il y a un quatrième oiseau que M. Brisson a indiqué, d'après Aldrovande, sous le nom de *todier varié*, et dont nous rapporterons ici la description, telle que ces deux auteurs l'ont donnée. Il est de la grandeur du roitelet : il a la tête, la gorge et le cou, d'un bleu noirâtre ; les ailes vertes ; les pennes de la queue noires, bordées de verd ; et le reste du plumage, varié de bleu, de noir et de verd. Mais comme M. Brisson ne parle pas de la forme du bec, et qu'Aldrovande, qui est le seul qui ait vu cet oiseau, n'en fait aucune mention, nous ne pouvons décider s'il appartient en effet au genre du todier.

LES OISEAUX AQUATIQUES.

Les oiseaux d'eau sont les seuls qui réunissent à la jouissance de l'air et de la terre la possession de la mer ; de nombreuses espèces, toutes très-multipliées, en peuplent les rivages et les plaines ; ils voguent sur les flots avec autant d'aisance et plus de sécurité qu'ils ne volent dans leur élément naturel ; partout ils y trouvent une subsistance abondante, une proie qui ne peut les fuir ; et pour la saisir, les uns fendent les ondes et s'y plongent, d'autres ne font que les effleurer en rasant leur surface par un vol rapide ou mesuré sur la distance et la quantité des victimes. Tous s'établissent sur cet élément mobile, comme dans un domicile fixe ; ils s'y rassemblent en grande société, et vivent tranquillement au milieu des orages ; ils semblent même se jouer avec les vagues, lutter contre les

vents, et s'exposer aux tempêtes, sans les redouter ni subir de naufrage.

Ils ne quittent qu'avec peine ce domicile de choix, et seulement dans le temps que le soin de leur progéniture, en les attachant au rivage, ne leur permet plus de fréquenter la mer que par instans; car, dès que leurs petits sont éclos, ils les conduisent à ce séjour chéri, que ceux-ci chériront bientôt eux-mêmes, comme plus convenable à leur nature que celui de la terre. En effet, ils peuvent y rester autant qu'il leur plaît, sans être pénétrés de l'humidité et sans rien perdre de leur agilité, puisque leur corps, mollement porté, se repose même en nageant, et reprend bientôt les forces épuisées par le vol. La longue obscurité des nuits, ou la continuité des tourmentes, sont les seules contrariétés qu'ils éprouvent, et qui les obligent à quitter la mer par intervalles. Ils servent alors d'avant-coureurs ou plutôt de signaux aux voyageurs, en leur annonçant que les terres sont prochaines. Néanmoins cet indice est souvent incertain; plusieurs de ces

oiseaux se portent en mer quelquefois si loin, que M. Cook conseille de ne point regarder leur apparition comme une indication certaine du voisinage de la terre; et tout ce que l'on peut conclure de l'observation des navigateurs, c'est que la plupart de ces oiseaux ne retournent pas chaque nuit au rivage, et que quand il leur faut, pour le trajet ou le retour, quelques points de repos, ils les trouvent sur les écueils, ou même les prennent sur les eaux de la mer.

La forme du corps et des membres de ces oiseaux indique assez qu'ils sont navigateurs-nés et habitans naturels de l'élément liquide : leur corps est arqué et bombé comme la carène d'un vaisseau, et c'est peut-être sur cette figure que l'homme a tracé celle de ses premiers navires; leur cou, relevé sur une poitrine saillante, en représente assez bien la proue; leur queue courte et toute rassemblée en un seul faisceau sert de gouvernail; leurs pieds larges et palmés font l'office de véritables rames; le duvet épais et lustré d'huile qui revêt tout le

corps, est un goudron naturel qui le rend impénétrable à l'humidité, en même temps qu'il le fait flotter plus légèrement à la surface des eaux. Et ceci n'est encore qu'un apperçu des facultés que la Nature a données à ces oiseaux pour la navigation; leurs habitudes naturelles sont conformes à ces facultés; leurs mœurs y sont assorties : ils ne se plaisent nulle part autant que sur l'eau; ils semblent craindre de se poser à terre; la moindre aspérité du sol blesse leurs pieds, ramollis par l'habitude de ne presser qu'une surface humide : enfin l'eau est pour eux un lieu de repos et de plaisirs, où tous leurs mouvemens s'exécutent avec facilité, où toutes leurs fonctions se font avec aisance, où leurs différentes évolutions se tracent avec grace. Voyez ces cygnes nager avec mollesse ou cingler sur l'onde avec majesté; ils s'y jouent, s'ébattent, y plongent et reparoissent avec les mouvemens agréables, les douces ondulations et la tendre énergie qui annoncent et expriment les sentimens sur lesquels tout amour est fondé : aussi le cygne est-il

l'emblême de la grace, premier trait qui nous frappe, même avant ceux de la beauté.

La vie de l'oiseau aquatique est donc plus paisible et moins pénible que celle de la plupart des autres oiseaux ; il emploie beaucoup moins de forces pour nager que les autres n'en dépensent pour voler. L'élément qu'il habite lui offre à chaque instant sa subsistance : il la rencontre plus qu'il ne la cherche, et souvent le mouvement de l'onde l'amène à sa portée ; il la prend sans fatigue, comme il l'a trouvée sans peine ni travail, et cette vie plus douce lui donne en même temps des mœurs plus innocentes et des habitudes pacifiques. Chaque espèce se rassemble par le sentiment d'un amour mutuel ; nul des oiseaux n'attaque son semblable, nul ne fait sa victime d'aucun autre oiseau ; et dans cette grande et tranquille nation, on ne voit point le plus fort inquiéter le plus foible : bien différent de ces tyrans de l'air et de la terre qui ne parcourent leur empire que pour le dévaster, et qui, toujours en

guerre avec leurs semblables, ne cherchent qu'à les détruire, le peuple ailé des eaux, par-tout en paix avec lui-même, ne s'est jamais souillé du sang de son espèce; respectant même le genre entier des oiseaux, il se contente d'une chère moins noble, et n'emploie sa force et ses armes que contre le genre abject des reptiles et le genre muet des poissons. Néanmoins la plupart de ces oiseaux ont, avec une grande véhémence d'appétit, les moyens d'y satisfaire; plusieurs espèces, comme celles du harle, du cravan, du tadorne, etc. ont les bords intérieurs du bec armés de dentelures assez tranchantes pour que la proie saisie ne puisse s'échapper; presque tous sont plus voraces que les oiseaux terrestres; et il faut avouer qu'il y en a quelques uns, tels que les canards, les mouettes, etc. dont le goût est si peu délicat, qu'ils dévorent avec avidité la chair morte et les entrailles de tous les animaux.

Nous devons diviser en deux grandes familles la nombreuse tribu des oiseaux aquatiques; car, à côté de ceux qui sont

navigateurs et à pieds palmés, la Nature a placé les oiseaux de rivage et à pieds divisés, qui, quoique différens pour les formes, ont néanmoins plusieurs rapports et quelques habitudes communes avec les premiers : ils sont taillés sur un autre modèle ; leur corps grêle et de figure élancée, leurs pieds dénués de membranes, ne leur permettent ni de plonger ni de se soutenir sur l'eau ; ils ne peuvent qu'en suivre les rives : montés sur de très-longues jambes, avec un cou tout aussi long, ils n'entrent que dans les eaux basses, où ils peuvent marcher ; ils cherchent dans la vase la pâture qui leur convient ; ils sont, pour ainsi dire, amphibies, attachés aux limites de la terre et de l'eau, comme pour en faire le commerce vivant, ou plutôt pour former en ce genre les degrés et les nuances des différentes habitudes qui résultent de la diversité des formes dans toute nature organisée.

Ainsi, dans l'immense population des habitans de l'air, il y a trois états ou plutôt trois patries, trois séjours différens : aux

uns la Nature a donné la terre pour domicile; elle a envoyé les autres cingler sur les eaux, en même temps qu'elle a placé des espèces intermédiaires aux confins de ces deux élémens, afin que la vie, produite en tous lieux, et variée sous toutes les formes possibles, ne laissât rien à ajouter à la richesse de la création, ni rien à desirer à notre admiration sur les merveilles de l'existence.

Nous avons eu souvent occasion de remarquer qu'aucune espèce des quadrupèdes du midi de l'un des continens ne s'est trouvée dans l'autre, et que la plupart des oiseaux, malgré le privilége des ailes, n'ont pu s'affranchir de cette loi commune : mais cette loi ne subsiste plus ici ; autant nous avons eu d'exemples et donné des preuves qu'aucune des espèces qui n'avoient pu passer par le Nord, ne se trouvoit commune aux deux continens, autant nous allons voir d'oiseaux aquatiques se trouver également dans les deux, et même dans les îles les plus éloignées de toute terre habitée.

L'Amérique méridionale, séparée par

de vastes mers des terres de l'Afrique et de l'Asie, inaccessible par cette raison à tous les animaux quadrupèdes de ce continent, l'étoit aussi pour le plus grand nombre des espèces d'oiseaux qui n'ont jamais pu fournir ce trajet immense d'un seul vol et sans points de repos. Les espèces des oiseaux terrestres et celles des quadrupèdes de cette partie de l'Amérique se sont trouvées également inconnues : mais ces grandes mers qui font une barrière insurmontable de séparation pour les animaux et les oiseaux de terre, ont été franchies et traversées au vol et à la nage par les oiseaux d'eau ; ils se sont transportés dans les terres les plus lointaines ; ils ont eu le même avantage que les peuples navigateurs qui se sont établis par-tout ; car on a trouvé dans l'Amérique méridionale, non seulement les oiseaux indigènes et propres à cette terre, mais encore la plus grande partie des espèces d'oiseaux aquatiques des régions correspondantes dans l'ancien continent*.

* Voyez ci-après les histoires du *phénicoptère*,

Et ce privilége d'avoir passé d'un monde à l'autre, dans les contrées du Midi, semble même s'être étendu jusqu'aux oiseaux de rivage : non que les eaux aient pu leur fournir une route, puisqu'ils ne s'y engagent pas et n'en habitent que les bords ; mais parce qu'en suivant les rivages et allant de proche en proche, ils sont parvenus jusqu'aux extrémités de tous les continens. Et ce qui a dû faciliter ces longs voyages, c'est que le voisinage de l'eau rend les climats plus égaux ; l'air de la mer, toujours frais, même dans les chaleurs, et tempéré pendant les froids, établit pour les habitans des rivages une égalité de température qui les empêche de sentir la trop forte impression des vicissitudes du ciel, et leur compose, pour ainsi dire, un climat praticable sous toutes les latitudes, en choisissant les saisons : aussi plusieurs espèces qui voyagent en été dans les terres du nord de notre continent, et qui communiquent par-là aux terres septentrio-

du *pélican*, de la *frégate*, de l'*oiseau du tropique*, etc. etc.

nales de l'Amérique, paroissent être parvenues de proche en proche, en suivant les rivages, jusqu'à l'extrémité de ce nouveau continent; car l'on reconnoît dans les régions australes de l'Amérique plusieurs espèces d'oiseaux de rivage qui se trouvent également dans les contrées boréales des deux continens *.

La plupart de ces oiseaux aquatiques paroissent être demi-nocturnes : les hérons rôdent la nuit; la bécasse ne commence à voler que le soir; le butor crie encore après la chûte du jour; on entend les grues se réclamer du haut des airs, dans le silence et l'obscurité des nuits, et les mouettes se promener dans le même temps; les volées d'oies et de canards sauvages qui tombent sur nos rivières, y séjournent plus la nuit que le jour. Ces habitudes tiennent à plusieurs circonstances relatives à leur subsistance et à leur sécurité : les vers sortent de terre à la fraîcheur; les poissons sont en mouvement pendant la nuit, dont l'obscurité

* Voyez ci-après l'histoire des *pluviers*, des *hérons*, des *spatules*, etc. etc.

dérobe ces oiseaux à l'œil de l'homme et de leurs ennemis. Néanmoins l'oiseau pêcheur ne paroît pas se défier assez de ceux même qu'il attaque : ce n'est pas toujours impunément qu'il fait sa proie des poissons ; quelquefois le poisson le saisit et l'avale. Nous avons trouvé un martin-pêcheur dans le ventre d'une anguille ; le brochet gobe assez souvent les oiseaux qui plongent ou frisent en volant la surface de l'eau, et même ceux qui viennent seulement au bord pour boire et se baigner ; et, dans les mers froides, les baleines et les cachalots ouvrent le gouffre de leur énorme bouche, non seulement pour engloutir les colonnes de harengs et d'autres poissons, mais aussi les oiseaux qui sont à leur poursuite, tels que les albatrosses, les pinguins, les macreuses, etc. dont on trouve les squelettes ou les cadavres encore récens dans le large estomac de ces grands cétacées.

Ainsi la Nature, en accordant de grandes prérogatives aux oiseaux aquatiques, les a soumis à quelques inconvéniens ; elle leur a même refusé l'un de ses plus nobles

attributs : aucun d'eux n'a de ramage, et ce qu'on a dit du chant du cygne n'est qu'une chanson de la fable; car rien n'est plus réel que la différence frappante qui se trouve entre la voix des oiseaux de terre et celle des oiseaux d'eau. Ceux-ci l'ont forte et grande, rude et bruyante, propre à se faire entendre de très-loin, et à retentir sur la vaste étendue des plages de la mer : cette voix, toute composée de tons rauques, de cris et de clameurs, n'a rien de ces accens flexibles et moelleux, ni de cette douce mélodie dont nos oiseaux champêtres animent nos bocages en célébrant le printemps et l'amour, comme si l'élément redoutable où règnent les tempêtes, eût à jamais écarté ces charmans oiseaux, dont le chant paisible ne se fait entendre qu'aux beaux jours et dans les nuits tranquilles, et que la mer n'eût laissé à ces habitans ailés que les sons grossiers et sauvages qui percent à travers le bruit des orages, et par lesquels ils se réclament dans le tumulte des vents et le fracas des vagues.

Du reste, la quantité des oiseaux d'eau,

en y comprenant ceux de rivage, et les comptant par le nombre des individus, est peut-être aussi grande que celle des oiseaux de terre. Si ceux-ci ont pour s'étendre les monts et les plaines, les champs et les forêts, les autres, bordant les rives des eaux, ou se portant au loin sur leurs flots, ont pour habitation un second élément aussi vaste, aussi libre que l'air même; et si nous considérons la multiplication par le fonds des subsistances, ce fonds nous paroîtra aussi abondant et plus assuré peut-être que celui des oiseaux terrestres, dont une partie de la nourriture dépend de l'influence des saisons, et une autre très-grande partie du produit des travaux de l'homme. Comme l'abondance est la base de toute société, les oiseaux aquatiques paroissent plus habituellement en troupes que les oiseaux de terre, et, dans plusieurs familles, ces troupes sont très-nombreuses ou plutôt innombrables : par exemple, il est peu d'espèces terrestres, au moins d'égale grandeur, plus multipliées dans l'état de nature que le paroissent être celles des oies

et des canards ; et en général il y a d'autant plus de réunion parmi les animaux, qu'ils sont plus éloignés de nous.

Mais les oiseaux terrestres sont aussi d'autant plus nombreux en espèces et en individus, que les climats sont plus chauds : les oiseaux d'eau semblent, au contraire, chercher les climats froids ; car les voyageurs nous apprennent que sur les côtes glaciales du septentrion, les goélans, les pinguins, les macreuses, se trouvent à milliers et en aussi grande quantité que les albatrosses, les manchots, les pétrels, sur les îles glacées des régions antarctiques.

Cependant la fécondité des oiseaux de terre paroît surpasser celle des oiseaux d'eau : aucune espèce en effet parmi ces dernières ne produit autant que celles de nos oiseaux gallinacés, en les comparant à grosseur égale. A la vérité, cette fécondité des oiseaux granivores pourroit s'être accrue par l'augmentation des subsistances que l'homme leur procure en cultivant la terre : néanmoins dans les espèces aquatiques qu'il a su réduire en

domesticité, la fécondité n'a pas fait les mêmes progrès que dans les espèces terrestres ; le canard et l'oie domestiques ne pondent pas autant d'œufs que la poule ; éloignés de leur élément et privés de leur liberté, ces oiseaux perdent sans doute plus que nos soins ne peuvent leur donner ou leur rendre.

Aussi ces espèces aquatiques sont plutôt captives que domestiques; elles conservent les germes de leur première liberté, qui se manifestent par une indépendance que les espèces terrestres paroissent avoir totalement perdue ; ils dépérissent dès qu'on les tient renfermés ; il leur faut l'espace libre des champs et la fraîcheur des eaux où ils puissent jouir d'une partie de leur franchise naturelle ; et ce qui prouve qu'ils n'y renoncent pas, c'est qu'ils se rejoignent volontiers à leurs frères sauvages, et s'enfuiroient avec eux, si l'on n'avoit pas soin de leur rogner les ailes *.

* Quoiqu'il y ait des exemples de canards et d'oies privés qui s'enfuient avec les sauvages, il est à présumer qu'ils s'en trouvent mal, et qu'étant les moins nombreux, ils sont bientôt punis de leur

Le cygne, ornement des eaux de nos superbes jardins, a plus l'air d'y voyager en pilote et de s'y promener en maître, que d'y être attaché comme esclave.

Le peu de gêne que les oiseaux aquatiques éprouvent en captivité, fait qu'ils n'en portent que de légères empreintes; leurs espèces ne s'y modifient pas autant que celles des oiseaux terrestres; elles y subissent moins de variétés pour les couleurs et les formes; elles perdent moins de leurs traits naturels et de leur type originaire : on peut le reconnoître par la comparaison de l'espèce du canard, qui n'admet dans nos basses-cours que peu

infidélité; car l'antipathie entre les oiseaux sauvages et domestique subsiste dans ces espèces comme dans toutes les autres; et nous sommes informés, par un témoin digne de foi *, qu'ayant mis dans un vivier de jeunes canards sauvages, pris au nid dans un marais, avec d'autres canards privés, et à peu près du même âge, ils attaquèrent les sauvages, et vinrent à bout de les tuer en moins de deux ou trois jours.

* Le sieur Trécourt, que j'ai déja cité dans quelques endroits.

de variétés, tandis que celle de la poule nous offre une multitude de races nouvelles et factices, qui semblent effacer et confondre la race primitive. D'ailleurs les oiseaux aquatiques étant placés loin de la terre, ne nous connoissent que peu. Il semble qu'en les établissant sur les mers, la Nature les ait soustraits à l'empire de l'homme, qui, plus foible qu'eux sur cet élément, n'en est souvent que le jouet ou la victime.

Les mers les plus abondantes en poissons attirent et fixent, pour ainsi dire, sur leurs bords, des peuplades innombrables de ces oiseaux pêcheurs : on en voit une multitude infinie autour des îles *Sambales*, et sur la côte de l'isthme de Panama, particulièrement du côté du nord ; il n'y en a pas moins à l'occident sur la côte méridionale, et peu sur la côte septentrionale. Wafer en donne pour raison, que la baie de Panama n'est pas aussi poissonneuse à beaucoup près que celle des Sambales. Les grands fleuves de l'Amérique septentrionale sont tous couverts d'oiseaux d'eau. Les habitans de la

nouvelle Orléans, qui en faisoient la chasse sur le Mississipi, avoient établi une petite branche de commerce de leur graisse ou de l'huile qu'ils en tiroient. Plusieurs îles ont reçu les noms d'*Iles aux oiseaux*, parce qu'ils en étoient les seuls habitans lorsqu'on en fit la découverte, et que leur nombre étoit prodigieux. L'île d'*Aves* entre autres, à cinquante lieues sous le vent de la *Dominique*, est si couverte d'oiseaux de mer, qu'on n'en voit nulle part en aussi grande quantité : on y trouve des pluviers, des chevaliers, diverses sortes de poules d'eau, des *phénicoptères* ou flamans, des pélicans, des mouettes, des frégates, des foux, etc. Labat, qui nous donne ces faits, remarque que la côte est extrêmement poissonneuse, et que ses hauts-fonds sont toujours couverts d'une immense quantité de coquillages. Les œufs de poissons qui flottent souvent par grands bancs à la surface de la mer, n'attirent pas moins d'oiseaux à leur suite. Il y a aussi certains endroits des côtes et des îles dont le sol entier, jusqu'à

une assez grande profondeur, n'est composé que de la fiente des oiseaux aquatiques : telle est, vers la côte du Pérou, l'île d'*Iquique*, dont les Espagnols tirent ce fumier et le transportent pour servir d'engrais aux terres du continent. Les rochers du Groenland sont couverts, aux sommets, d'une espèce de tourbe formée de cette même matière et du débris des nids de ces oiseaux. Ils sont aussi nombreux sur les îles de la Norvége, d'Islande et de Feroé, où leurs œufs font une grande partie de la subsistance des habitans, qui vont les chercher dans les précipices et sur les rochers les plus inaccessibles. Telles sont encore ces îles *Burra* inhabitées et presque inabordables, vers les côtes d'Écosse, où les habitans de la petite île *Hirta* viennent enlever des œufs à milliers et tuer des oiseaux. Enfin ils couvrent la mer du Groenland, au point que la langue groenlandoise a un mot pour exprimer la manière de les chasser en troupeaux vers la côte dans de petites baies où ils se laissent renfermer et prendre à milliers.

Ces oiseaux sont encore les habitans que la Nature a envoyés aux points isolés et perdus dans l'immense Océan, où elle n'a pu faire parvenir les autres espèces dont elle a peuplé la surface de la terre. Les navigateurs ont trouvé les oiseaux en possession des îles désertes et de ces fragmens du globe qui sembloient se dérober à l'établissement de la Nature vivante. Ils se sont répandus du Nord jusqu'au Midi, et nulle part ils ne sont plus nombreux que sous les zones froides, parce que dans ces régions où la terre dénuée, morte et ensevelie sous d'éternels frimas, refuse ses flancs glacés à toute fécondité, la mer est encore animée, vivante, et même très-peuplée.

Aussi les voyageurs et les naturalistes ont-ils observé que dans les régions du Nord il y a peu d'oiseaux de terre en comparaison de la quantité des oiseaux d'eau : pour les premiers, il faut des végétaux, des graines, des fruits, dont la Nature engourdie produit à peine dans ces climats quelques espèces foibles et rares; les derniers ne demandent à la

terre qu'un lieu de refuge, une retraite dans les tempêtes, une station pour les nuits, un berceau pour leur progéniture ; encore la glace qui, dans ces climats froids, le dispute à la terre, leur offre-t-elle presque également tout ce qui est nécessaire pour des besoins si simples. MM. Cook et Forster ont vu, dans leurs navigations aux mers australes, plusieurs de ces oiseaux se poser, voyager et dormir sur des glaces flottantes comme sur la terre ferme ; quelques uns même y nichent avec succès. Que pourroit en effet leur offrir de plus un sol toujours gelé, et qui n'est ni plus solide ni moins froid que ces montagnes de glace ?

Ce dernier fait démontre que les oiseaux d'eau sont les derniers et les plus reculés des habitans du globe, dont ils connoissent mieux que nous les régions polaires : ils s'avancent jusque dans les terres où l'ours blanc ne paroît plus, et sur les mers que les phoques, les morses et les autres amphibies ont abandonnées ; ils y séjournent avec plaisir pendant toute la saison des très-longs jours de

ces climats, et ne les quittent qu'après l'équinoxe de l'automne, lorsque la nuit anticipant à grands pas sur la lumière du jour, bientôt l'anéantit et répand un voile continu de ténèbres, qui fait fuir ces oiseaux vers les contrées qui jouissent de quelques heures de jour; ils nous arrivent ainsi pendant l'hiver, et retournent à leurs glaces, en suivant la marche du soleil avant l'équinoxe du printemps.



LA CIGOGNE.

J. Pauquet Sc.

LA CIGOGNE *.

On vient de voir qu'entre les oiseaux terrestres qui peuplent les campagnes, et les oiseaux navigateurs à pieds palmés, qui reposent sur les eaux, on trouve la grande tribu des oiseaux de rivage, dont le pied sans membranes, ne pouvant avoir un appui sur les eaux, doit encore porter sur la terre, et dont le long bec enté sur un long cou s'étend en avant pour chercher la pâture sous l'élément liquide. Dans les nombreuses familles de ce peuple amphibie des rivages de la mer et des fleuves, celle de la cigogne, plus connue, plus célébrée qu'aucune autre, se présente la première. Elle est composée de deux espèces, qui ne diffèrent que par la couleur ; car du reste

* Voyez les planches enluminées, n° 866.

En latin, *ciconia;* en allemand et en anglois, *storck;* en italien, *cigogna, zigogna,* et le petit, *cicognino;* en espagnol, *ciguenna;* en vieux françois, *cigongne* ou *cigoigne.*

il semble que, sous la même forme et d'après le même dessin, la Nature ait produit deux fois le même oiseau, l'un blanc et l'autre noir. Cette différence, tout le reste étant semblable, pourroit être comptée pour rien s'il n'y avoit pas entre ces deux mêmes oiseaux, différence d'instinct et diversité de mœurs. La cigogne noire cherche les lieux déserts, se perche dans les bois, fréquente les marécages écartés, et niche dans l'épaisseur des forêts. La cigogne blanche choisit au contraire nos habitations pour domicile ; elle s'établit sur les tours, sur les cheminées et les combles des édifices : amie de l'homme, elle en partage le séjour et même le domaine ; elle pêche dans nos rivières, chasse jusque dans nos jardins, se place au milieu des villes, sans s'effrayer de leur tumulte *, et par-tout hôte respecté et bien venu, elle paye par des services le tribut qu'elle

* Témoin ce nid de cigogne posé sur le temple de la Concorde au Capitole, dont parle Juvénal (sat. I, v. 116), et qu'on voit figuré sur des médailles d'Adrien.

doit à la société ; plus civilisée, elle est aussi plus féconde, plus nombreuse, et plus généralement répandue que la cigogne noire, qui paroît confinée dans certains pays, et toujours dans les lieux solitaires.

Cette cigogne blanche, moins grande que la grue, l'est plus que le héron : sa longueur, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, est de trois pieds et demi, et jusqu'à celle des ongles, de quatre pieds ; le bec, de la pointe aux angles, a près de sept pouces ; le pied en a huit, la partie nue des jambes cinq ; et l'envergure de ses ailes est de plus de six pieds. Il est aisé de se la peindre : le corps est d'un blanc éclatant, et les ailes sont noires, caractères dont les Grecs ont formé son nom * ; les pieds et le bec sont rouges, et son long cou est arqué : voilà ses traits principaux ; mais en la regardant de plus près, on apperçoit sur les ailes des reflets violets et quelques teintes brunes. On compte trente pennes en

* Πελον ἀργον.

développant l'aile ; elles forment une double échancrure, les plus près du corps étant presque aussi longues que les extérieures, et les égalant lorsque l'aile est pliée : dans cet état, les ailes couvrent la queue ; et lorsqu'elles sont ouvertes ou étendues pour le vol, les plus grandes pennes offrent une disposition singulière : les huit ou neuf premières se séparent les unes des autres, et paroissent divergentes et détachées, de manière qu'il reste entre chacune un vide ; ce qui ne se voit dans aucun autre oiseau. Les plumes du bas du cou sont blanches, un peu longues et pendantes, et par-là les cigognes se rapprochent des hérons ; mais leur cou est plus court et plus épais. Le tour des yeux est nud et couvert d'une peau ridée d'un noir rougeâtre ; les pieds sont revêtus d'écailles en tables hexagones, d'autant plus larges qu'elles sont placées plus haut; il y a des rudimens de membranes entre le grand doigt et le doigt intérieur jusqu'à la première articulation, et qui, s'étendant plus avant sur le doigt extérieur, semblent former la nuance par laquelle la Nature

passe des oiseaux à pieds divisés aux oiseaux à pieds réunis et palmés ; les ongles sont mousses, larges, plats, et assez approchans de la forme des ongles de l'homme.

La cigogne a le vol puissant et soutenu, comme tous les oiseaux qui ont des ailes très-amples et la queue courte ; elle porte en volant la tête roide en avant, et les pattes étendues en arrière comme pour lui servir de gouvernail ; elle s'élève fort haut, et fait de très-longs voyages, même dans les saisons orageuses. On voit les cigognes arriver en Allemagne vers le 8 ou le 10 de mai ; elles devancent ce temps dans nos provinces. Gesner dit qu'elles précèdent les hirondelles et qu'elles viennent en Suisse dans le mois d'avril, et quelquefois plus tôt ; elles arrivent en Alsace au mois de mars, et même dès la fin de février. Leur retour est par-tout d'un agréable augure, et leur apparition annonce le printemps : aussi elles semblent n'arriver que pour se livrer aux tendres émotions que cette saison inspire. Aldrovande peint avec chaleur les signes

de joie et d'amour, les empressemens et les caresses du mâle et de la femelle arrivés sur leur nid après un long voyage: car les cigognes reviennent constamment aux mêmes lieux; et si leur nid est détruit, elles le reconstruisent de nouveau avec des brins de bois et d'herbes de marais, qu'elles entassent en grande quantité : c'est ordinairement sur les combles élevés, sur les créneaux des tours, et quelquefois sur de grands arbres, au bord des eaux ou à la pointe d'un rocher escarpé, qu'elles le posent[1]. En France, du temps de Belon, on plaçoit des roues au haut des toits pour engager ces oiseaux à y faire leur nid; cet usage subsiste encore en Allemagne et en Alsace, et l'on dispose en Hollande pour cela des caisses quarrées aux faîtes des édifices[2].

[1] C'est en ce sens qu'il faut entendre ce que dit Varron, qu'elle niche à la campagne, *in tecto ut hirundines, in agro ut ciconia*, puisqu'il observe ailleurs lui-même, au sujet de l'arrivée de la cigogne en Italie, qu'elle s'établit de préférence sur les édifices.

[2] Lady Montague, dans ses lettres, n° 32, dit

Dans l'attitude du repos, la cigogne se tient sur un pied, le cou replié, la tête en arrière et couchée sur l'épaule ; elle guette les mouvemens de quelques reptiles, qu'elle fixe d'un œil perçant : les grenouilles, les lézards, les couleuvres et les petits poissons, sont la proie qu'elle va cherchant dans les marais, ou sur les bords des eaux, ou dans les vallées humides.

Elle marche, comme la grue, en jetant le pied en avant par grands pas mesurés ; lorsqu'elle s'irrite ou s'inquiète, et même quand l'amour l'agite, elle fait claqueter son bec d'un bruit sec et réitéré, que les anciens avoient rendu par des mots imitatifs, *crepitat, glotterat*, et que Pétrone exprime fort bien en l'appelant un bruit

qu'à Constantinople les cigognes nichent par terre dans les rues. Si elle ne s'est pas trompée sur l'espèce de ces oiseaux, il faut que la sauve-garde dont jouit la cigogne en Turquie, l'ait singulièrement enhardie ; car, dans nos contrées, les points de position qu'elle préfère sont toujours les plus inaccessibles, qui dominent tout ce qui environne, et ne permettent pas de voir dans son nid.

de *crotales* *: elle renverse alors la tête, de manière que la mandibule extérieure se trouve en haut, et que le bec est couché presque parallèlement sur le dos. C'est dans cette situation que les deux mandibules battent vivement l'une contre l'autre; mais, à mesure qu'elle redresse le cou, le claquement se ralentit, et finit lorsqu'il a repris sa position naturelle. Au reste, ce bruit est le seul que la cigogne fasse entendre, et c'est apparemment de ce qu'elle paroît muette que les anciens avoient pensé qu'elle n'avoit point de langue. Il est vrai que cette langue est courte et cachée à l'entrée du gosier, comme dans toutes les espèces d'oiseaux à long bec, qui ont aussi une manière particulière d'avaler en jetant les alimens, par un certain tour de bec, jusque dans la gorge. Aristote fait une autre remarque au sujet de ces oiseaux à cou et bec très-longs; c'est qu'ils rendent tous une fiente plus liquide que celle des autres oiseaux.

La cigogne ne pond pas au-delà de

* *Crotalistria*, épithète donnée déja dans *Publius Syrus* à la cigogne.

quatre œufs, et souvent pas plus de deux, d'un blanc sale et jaunâtre, un peu moins gros, mais plus alongés que ceux de l'oie; le mâle les couve dans le temps que la femelle va chercher sa pâture. Les œufs éclosent au bout d'un mois ; le père et la mère redoublent alors d'activité pour porter la nourriture à leurs petits, qui la reçoivent en se dressant et rendant une espèce de sifflement *. Au reste, le père et la mère ne s'éloignent jamais du nid tous deux ensemble ; et tandis que l'un est à la chasse, on voit l'autre se tenir aux environs, debout sur une jambe, et l'œil toujours à ses petits. Dans le premier âge, ils sont couverts d'un duvet brun ; n'ayant pas encore assez de forces pour se soutenir sur leurs jambes minces et grêles, ils se traînent dans le nid sur leurs genoux. Lorsque leurs ailes com-

* Élien a dit que la cigogne vomit à ses petits leur nourriture; ce qu'il ne faut point entendre d'alimens déja en partie digérés, mais de la proie récente qu'elle dégorge de l'œsophage, et peut même rendre de son estomac, dont l'ouverture est assez large pour en permettre la sortie.

mencent à croître, ils s'exercent à voleter au-dessus du nid : mais il arrive souvent que, dans cet exercice, quelques uns tombent et ne peuvent plus se relever. Ensuite, lorsqu'ils commencent à se hasarder dans les airs, la mère les conduit et les exerce par de petits vols circulaires autour du nid où elle les ramène ; enfin les jeunes cigognes déja fortes prennent leur essor avec les plus âgées dans les derniers jours d'août, saison de leur départ. Les Grecs avoient marqué leur rendez-vous dans une plaine d'Asie, nommée *la plage aux serpens*, où elles se rassembloient comme elles se rassemblent encore dans quelques endroits du Levant, et même dans nos provinces d'Europe, comme dans le Brandebourg et ailleurs.

Lorsqu'elles sont assemblées pour le départ, on les entend claqueter fréquemment, et il se fait alors un grand mouvement dans la troupe ; toutes semblent se chercher, se reconnoître et se donner l'avis du départ général, dont le signal, dans nos contrées, est le vent du nord. Elles s'élèvent toutes ensemble, et dans

quelques instans se perdent au haut des airs. Klein raconte qu'appelé pour voir ce spectacle, il le manqua d'un moment, et que tout étoit déja disparu. En effet, ce départ est d'autant plus difficile à observer, qu'il se fait en silence *, et souvent dans la nuit. On prétend avoir remarqué que, dans leur passage, avant de tenter le trajet de la Méditerranée, les cigognes s'abattent en grand nombre aux environs d'Aix en Provence. Au reste, il paroît que ce départ se fait plus tard dans les pays chauds, puisque Pline dit qu'*après le départ de la cigogne, il n'est plus temps de semer*.

Quoique les anciens eussent marqué les migrations des cigognes, ils ignoroient quels lieux elles alloient habiter : mais quelques voyageurs modernes nous ont fourni sur cela de bonnes observations ; ils ont vu en automne les plaines de l'Égypte toutes couvertes de ces oiseaux.

* Belon dit qu'il n'est point remarqué, parce qu'elles volent sans bruit et sans jeter de cris, au contraire des grues et des oies sauvages, qui crient beaucoup en volant.

« Il est tout arrêté, dit Belon, que les « cigognes se tiennent l'hiver aux pays « d'Égypte et d'Afrique ; car nous avons « témoings d'en avoir vu les plaines d'É-« gypte blanchir, tant il y en avoit dès « les mois de septembre et octobre, parce « qu'étant là durant et après l'inonda-« tion, n'ont faute de pâture, mais trou-« vant là l'été intolérable pour sa violente « chaleur, viennent en nos régions, qui « lors leur sont tempérées, et s'en retour-« nent en hiver pour éviter la froidure « trop excessive : en ce contraires aux « grues ; car les grues et oies nous viennent « voir en hiver, lorsque les cigognes en « sont absentes [1] ». Cette différence très-remarquable provient de celle des régions où séjournent ces oiseaux : les grues et les oies arrivent du Nord, dont elles fuient les grands hivers ; les cigognes partent du Midi, pour en éviter les ardeurs [2].

[1] *Histoire naturelle des oiseaux*, page 201.

[2] Plusieurs auteurs ont prétendu que les cigognes ne s'éloignent point l'hiver, et le passoient cachées dans des cavernes, ou même plongées au

Belon dit aussi les avoir vues hiverner alentour du mont *Amanus*, vers Antioche, et passer, sur la fin d'août, vers *Abydus*, en troupes de trois ou quatre mille, venant de la Russie et de la Tartarie : elles traversent l'Hellespont; puis, se divisant à la hauteur de Ténédos, elles partent en pelotons, et vont toutes vers le midi.

Le docteur Shaw a vu, du pied du

fond des lacs. C'étoit l'opinion commune du temps d'Albert le Grand. Klein fait la relation de deux cigognes tirées de l'eau dans des étangs près d'Elbing. Gervais de Tilbury parle d'autres cigognes qu'on trouva pelotonnées dans un lac vers Arles; Mérula, dans Aldrovande, de celles que des pêcheurs tirèrent du lac de Côme ; et Fulgose, d'autres qui furent pêchées près de Metz. Martin Schoockius, qui a écrit sur la cigogne un opuscule imprimé à Groningue en 1648, appuie ces témoignages; mais l'histoire des migrations de la cigogne est trop bien connue, pour n'attribuer qu'à des accidens les faits dont nous venons de faire mention, si pourtant on peut les regarder comme certains. Voyez cette question et l'examen de tout ce qu'on a dit sur les oiseaux que l'on prétend passer l'hiver dans l'eau, plus amplement discuté à l'article de l'*hirondelle*.

mont Carmel, le passage des cigognes de l'Égypte en Asie, vers le milieu d'avril 1722. « Notre vaisseau, dit ce voyageur, « étant à l'ancre sous le mont Carmel, « je vis trois vols de cigognes, dont cha- « cun fut plus de trois heures à passer, et « s'étendoit plus d'un demi-mille en lar- « geur ». Maillet dit avoir vu les cigognes descendre, sur la fin d'avril, de la haute Égypte, et s'arrêter sur les terres du Delta, que l'inondation du Nil leur fait bientôt abandonner *.

Ces oiseaux, qui passent ainsi de climats en climats, ne connoissent point les rigueurs de l'hiver; leur année est composée de deux étés, et ils goûtent aussi deux fois les plaisirs de la saison

* Quelques corneilles se mêlent par fois aux cigognes dans leur passage; ce qui a donné lieu à l'opinion qu'on trouve dans saint Basile et dans Isidore, que les corneilles servent de guide dans le voyage, et d'escorte aux cigognes. Les anciens ont aussi beaucoup parlé des combats de la cigogne contre les corbeaux, les geais et d'autres espèces d'oiseaux : lorsque leurs troupes repassent de la Libye et de l'Égypte, elles se rencontrent vers la Lycie et le fleuve du Xanthe.

des amours : c'est une particularité très-intéressante de leur histoire, et Belon l'assure positivement de la cigogne, qui, dit-il, fait ses petits pour la seconde fois en Égypte.

On prétend qu'on ne voit pas de cigognes en Angleterre, à moins qu'elles n'y arrivent par quelque tempête. Albin remarque, comme chose singulière, deux cigognes qu'il vit à Edger en Midlesex; Willughby dit que celle dont il donne la figure, lui avoit été envoyée de la côte de Norfolk, où elle étoit tombée par hasard. Il n'en paroît pas non plus en Écosse, si l'on en juge par le silence de Sibbald. Cependant la cigogne se porte assez avant dans les contrées du nord de l'Europe; elle se trouve en Suède, suivant Linnæus, et sur-tout en Scanie, en Danemarck, en Sibérie, en *Mangasea* sur le Jenisca, et jusque chez les Jakutes. On voit aussi des cigognes en très-grand nombre dans la Hongrie, la Pologne et la Lithuanie; on les rencontre en Turquie, en Perse, où Bruyn a remarqué leur nid, figuré sur les ruines de Persépolis; et même,

si l'on en croit cet auteur, la cigogne se trouve dans toute l'Asie, à l'exception des pays déserts, qu'elle semble éviter, et des terrains arides, où elle ne peut vivre.

Aldrovande assure qu'il ne se trouve point de cigognes dans le territoire de Bologne; elles sont même rares dans toute l'Italie, où Willughby, pendant un séjour de vingt-huit ans, n'en a vu qu'une fois, et où Aldrovande avoue n'en avoir jamais vu. Cependant il paroît, par les témoignages de Pline et de Varron, qu'elles y étoient communes autrefois, et l'on ne peut guère douter que, dans leur voyage d'Allemagne en Afrique, ou dans leur retour, elles ne passent sur les terres de l'Italie et sur les îles de la Méditerranée. Kæmpfer dit que la cigogne demeure toute l'année au Japon. Ce seroit le seul pays où elle seroit stationnaire; dans tous les autres, comme dans nos contrées, elle arrive et repart quelques mois après. La Lorraine et l'Alsace sont les provinces de France où les cigognes passent en plus grande quantité; elles y font

même leurs nids, et il est peu de villes ou de bourgs dans la basse Alsace où l'on ne voie quelques nids de cigogne sur les clochers.

La cigogne est d'un naturel assez doux; elle n'est ni défiante ni sauvage, et peut se priver aisément et s'accoutumer à rester dans nos jardins, qu'elle purge d'insectes et de reptiles. Il semble qu'elle ait l'idée de la propreté; car elle cherche les endroits écartés pour rendre ses excrémens. Elle a presque toujours l'air triste et la contenance morne: cependant elle ne laisse pas de se livrer à une certaine gaieté, quand elle y est excitée par l'exemple; car elle se prête au badinage des enfans, en sautant et jouant avec eux. En domesticité elle vit long-temps, et supporte la rigueur de nos hivers.

L'on attribue à cet oiseau des vertus morales, dont l'image est toujours respectable; la tempérance, la fidélité conjugale, la piété filiale et paternelle*. Il est vrai que la cigogne nourrit très-long-

* D'où vient que Pétrone l'appelle *pietaticultrix*.

temps ses petits, et ne les quitte pas qu'elle ne leur voie assez de force pour se défendre et se pourvoir d'eux-mêmes ; que quand ils commencent à voleter hors du nid et à s'essayer dans les airs, elle les porte sur ses ailes ; qu'elle les défend dans les dangers, et qu'on l'a vue, ne pouvant les sauver, préférer de périr avec eux plutôt que de les abandonner *. On l'a de même vue donner des marques d'attachement et même de reconnoissance pour les lieux et pour les hôtes qui l'ont reçue : on assure l'avoir entendue claqueter en passant devant les portes, comme pour avertir de son retour, et faire en partant un semblable signe d'adieu. Mais ces qualités morales ne sont rien en comparaison de l'affection que marquent et des tendres soins que donnent ces oiseaux à leurs parens trop foibles ou trop vieux. On a souvent vu des cigognes jeunes et vigou-

* Voyez dans Hadrien Junius l'histoire, fameuse en Hollande, de la cigogne de Delft, qui, dans l'incendie de cette ville, après s'être inutilement efforcée d'enlever ses petits, se laissa brûler avec eux.

reuses apporter de la nourriture à d'autres, qui, se tenant sur le bord du nid, paroissoient languissantes et affoiblies, soit par quelque accident passager, soit que réellement la cigogne, comme l'ont dit les anciens, ait le touchant instinct de soulager la vieillesse, et que la Nature, en plaçant jusque dans des cœurs bruts ces pieux sentimens auxquels les cœurs humains ne sont que trop souvent infidèles, ait voulu nous en donner l'exemple. La loi de nourrir ses parens fut faite en leur honneur, et nommée de leur nom chez les Grecs. Aristophane en fait une ironie amère contre l'homme.

Élien assure que les qualités morales de la cigogne étoient la première cause du respect et du culte des Égyptiens pour elle *; et c'est peut-être un reste de cette

* Alexandre de Myndes, dans Élien, dit que les cigognes cassées de vieillesse se rendent à certaines îles de l'Océan, et là, en récompense de leur piété, sont changées en hommes. Dans les augures, l'apparition de la cigogne signifioit union et concorde; son départ dans une calamité étoit du plus funeste présage. Paul Diacre dit qu'Attila

ancienne opinion qui fait aujourd'hui le préjugé du peuple, qui est persuadé qu'elle apporte le bonheur à la maison où elle vient s'établir.

Chez les anciens ce fut un crime de donner la mort à la cigogne, ennemie des espèces nuisibles. En Thessalie, il y eut peine de mort pour le meurtre d'un de ces oiseaux : tant ils étoient précieux à ce pays, qu'ils purgeoient des serpens. Dans le Levant, on conserve encore une partie de ce respect pour la cigogne. On ne la mangeoit pas chez les Romains : un homme qui, par un luxe bizarre, s'en fit servir une, en fut puni par les railleries

s'attacha à la prise d'Aquilée, dont il alloit lever le siége, ayant vu des cigognes s'enfuir de la ville, emmenant leurs petits. Dans les hiéroglyphes, elle signifioit piété et bienfaisance, vertus que son nom exprime dans une des plus anciennes langues (*chasida*, en hébreu, *pia, benefica*, suivant Bochart; *chazir, pius, beneficus*), et dont on la voit souvent l'emblême, comme sur ces deux belles médailles de L. Antonius, données dans Fulvius-Ursinus, et sur deux autres de Q. Metellus, surnommé *le Pieux* au rapport de Patercule.

du peuple. Au reste, la chair n'en est pas assez bonne pour être recherchée, et cet oiseau, né notre ami et presque notre domestique, n'est pas fait pour être notre victime.

LA CIGOGNE NOIRE *.

Quoique, dans toutes les langues, cet oiseau soit désigné par la dénomination de *cigogne noire*, cependant c'est plutôt par opposition au blanc éclatant de la cigogne blanche que pour la vraie teinte de son plumage, qui est généralement d'un brun mêlé de belles couleurs changeantes, mais qui de loin paroît noir.

Elle a le dos, le croupion, les épaules et les couvertures des ailes, de ce brun changeant en violet et en verd doré; la poitrine, le ventre, les cuisses, en plumes blanches, ainsi que les couvertures du dessous de la queue, qui est composée de douze plumes d'un brun à reflets violets et verds. L'aile est formée de trente pennes d'un brun changeant avec reflets, où le verd, dans les dix premières, est plus

* Voyez les planches enluminées, nº 399, sous le nom de *cigogne brune*.

fort, et le violet dans les vingt autres; les plumes de l'origine du cou sont d'un brun lustré de violet, lavées de grisâtre à la pointe; la gorge et le cou sont couverts de petites plumes brunes, terminées par un point blanchâtre; ce caractère cependant manque à plusieurs individus: le haut de la tête est d'un brun mêlé d'un lustre de violet et de verd doré; une peau très-rouge entoure l'œil; le bec est rouge aussi, et la partie nue des jambes, les pieds et les ongles, sont de cette même couleur, en quoi néanmoins il paroît y avoir de la variété, quelques naturalistes, comme Willughby, faisant le bec verdâtre, ainsi que les pieds. La taille est de très-peu au-dessous de celle de la cigogne blanche; l'envergure des ailes est de cinq pieds six pouces.

Sauvage et solitaire, la cigogne noire fuit les habitations, et ne fréquente que les marais écartés. Elle niche dans l'épaisseur des bois, sur de vieux arbres, particulièrement sur les plus hauts sapins. Elle est commune dans les Alpes de Suisse; on la voit au bord des lacs, guettant sa

proie, volant sur les eaux, et quelquefois s'y plongeant rapidement pour saisir un poisson. Cependant elle ne se borne pas à pêcher pour vivre; elle va recueillant les insectes dans les herbages et les prés des montagnes; on lui trouve dans les intestins des débris de scarabées et de sauterelles; et lorsque Pline a dit qu'on avoit vu l'ibis dans les Alpes, il a pris la cigogne noire pour cet oiseau d'Égypte.

On la trouve en Pologne, en Prusse et en Lithuanie, en Silésie, et dans plusieurs autres endroits de l'Allemagne; elle s'avance jusqu'en Suède, par-tout cherchant les lieux marécageux et déserts. Quelque sauvage qu'elle paroisse, on la captive, et même on la prive jusqu'à un certain point. Klein assure en avoir nourri une pendant quelques années dans un jardin. Nous ne sommes pas assurés par témoins qu'elle voyage comme la cigogne blanche, et nous ignorons si les temps de ses migrations sont les mêmes : cependant il y a tout lieu de le croire; car elle ne pourroit trouver sa nourriture pendant l'hiver, même dans nos contrées.

L'espèce en est moins nombreuse et moins répandue que celle de la cigogne blanche ; elle ne s'établit guère dans les mêmes lieux, mais semble la remplacer dans les pays qu'elle a négligé d'habiter. En remarquant que la cigogne noire est très-fréquente en Suisse, Wormius ajoute qu'elle est tout-à-fait rare en Hollande, où l'on sait que les cigognes blanches sont en très-grand nombre. Cependant la cigogne noire est moins rare en Italie que la blanche, et on la voit assez souvent, au rapport de Willughby, avec d'autres oiseaux de rivage, dans les marchés de Rome, quoique sa chair soit de mauvais suc, d'un fort goût de poisson, et d'un fumet sauvage.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA CIGOGNE.

LE MAGUARI.

Le maguari est un grand oiseau des climats chauds de l'Amérique, dont Marcgrave a parlé le premier. Il est de la taille de la cigogne, et, comme elle, il claquette du bec, qu'il a droit et pointu, verdâtre à la racine, bleuâtre à la pointe, et long de neuf pouces; tout le corps, la tête, le cou et la queue, sont en plumes blanches un peu longues, et pendantes au bas du cou; les pennes et les grandes couvertures de l'aile sont d'un noir lustré de verd, et, quand elle est pliée, les pennes les plus proches du corps égalent les extérieures, ce qui est ordinaire dans tous les oiseaux de rivage; le tour des yeux du maguari est dénué de

plumes, et couvert d'une peau d'un rouge vif; sa gorge est de même garnie d'une peau qui peut s'enfler et former une poche; l'œil est petit et brillant, l'iris en est d'un blanc argenté : la partie nue de la jambe et les pieds sont rouges; les ongles, de même couleur, sont larges et plats. Nous ignorons si cet oiseau voyage comme la cigogne, dont il paroît être le représentant dans le nouveau monde; la loi du climat paroît l'en dispenser, et même tous les autres oiseaux de ces contrées, où des saisons toujours égales, et la terre sans cesse féconde, les retiennent sans besoin et sans aucun desir de changer de climat. Nous ignorons de même les autres habitudes naturelles de cet oiseau, et presque tous les faits qui ont rapport à l'histoire naturelle des vastes régions du nouveau monde; mais doit-on s'en plaindre ou même s'en étonner, quand on sait que l'Europe n'envoya pendant si long-temps dans ces nouveaux climats, que des yeux fermés aux beautés de la Nature, et des cœurs encore moins ouverts aux sentimens qu'elle inspire?

LE COURICACA *.

Cet oiseau, naturel à la Guiane, au Bresil et à quelques contrées de l'Amérique septentrionale où il voyage, est aussi grand que la cigogne; mais il a le corps plus mince, plus élancé, et il n'atteint à la hauteur de la cigogne que par la longueur de son cou et de ses jambes, qui sont plus grandes à proportion : il en diffère aussi par le bec, qui est droit sur les trois quarts de sa longueur, mais courbé à la pointe, très-fort, très-épais, sans rainures, uni dans sa rondeur, et allant en se grossissant près de la tête, où il a six à sept pouces de tour sur près de huit de longueur; ce gros et long bec est de substance très-dure et tranchant par les bords. L'occiput et le haut du cou sont couverts de petites plumes

* Voyez les planches enluminées, n°. 868.

brunes, rudes quoiqu'effilées ; les pennes de l'aile et de la queue sont noires, avec quelques reflets bleuâtres et rougeâtres : tout le reste du plumage est blanc. Le front est chauve, et n'est couvert, comme le tour des yeux, que d'une peau d'un bleu obscur. La gorge, tout aussi dénuée de plumes, est revêtue d'une peau susceptible de s'enfler et de s'étendre ; ce qui a fait donner à cet oiseau, par Catesby, le nom de *pélican des bois* (*wood-pelican*) : dénomination mal appliquée ; car la petite poche du couricaca est peu différente de celle de la cigogne, qui peut également dilater la peau de sa gorge ; au lieu que le pélican porte un grand sac sous le bec, et que d'ailleurs il a les pieds palmés. M. Brisson se trompe en rapportant le couricaca au genre des courlis, auxquels il n'a nul rapport, nulle relation. Pison paroît être la cause de cette erreur, par la comparaison qu'il fait de cet oiseau avec le *courlis des Indes* de Clusius, qui est le courlis rouge ; et cette méprise est d'autant moins pardonnable, que, dans la ligne précé-

dente, Pison l'égale au cygne en grandeur : il se méprend moins en lui trouvant du rapport dans le bec avec le bec de l'ibis, qui est en effet différent du bec des courlis.

Quoi qu'il en soit, ce grand oiseau est fréquent, selon Marcgrave, sur la rivière de *Séregippe* ou de *Saint-François :* il nous a été envoyé de la Guiane, et c'est le même que Barrère désigne sous les noms de *grue à bec courbé* et de *grand courlis américain ;* dénomination à laquelle auroient pu se tromper ceux qui ont fait de cet oiseau un courlis, mais que M. Brisson, par une autre méprise, a rapportée au jabiru.

Au reste, Catesby nous apprend qu'il arrive tous les ans de nombreuses volées de couricacas à la Caroline vers la fin de l'été, temps auquel les grandes pluies tombent dans ce pays ; ils fréquentent les savanes noyées par ces pluies ; ils se posent en grand nombre sur les plus hauts cypres * ; ils s'y tiennent dans une atti-

* Sorte d'arbres de l'Amérique septentrionale, différens de nos cyprès.

tude fort droite; et pour supporter leur bec pesant, ils le reposent sur leur cou replié : ils s'en retournent avant le mois de novembre. Catesby ajoute qu'ils sont oiseaux stupides, qui ne s'épouvantent point, et qu'on les tire à son aise; que leur chair est très-bonne à manger, quoiqu'ils ne se nourrissent que de poissons et d'animaux aquatiques.

LE JABIRU *.

En multipliant les reptiles sur les plages noyées de l'Amazone et de l'Orénoque, la Nature semble avoir produit en même temps les oiseaux destructeurs de ces espèces nuisibles; elle paroît même avoir proportionné leur force à celle des énormes serpens qu'elle leur donnoit à combattre, et leur taille à la profondeur du limon sur lequel elle les envoyoit errer. L'un de ces oiseaux est le jabiru, beaucoup plus grand que la cigogne, supérieur en hauteur à la grue, avec un corps du double d'épaisseur, et le premier des oiseaux de rivage, si on donne la primauté à la grandeur et à la force.

Le bec du jabiru est une arme puissante ; il a treize pouces de longueur sur

* Voyez les planches enluminées, nº 817.



LE JABIRU.

J. J. Pauquet. S.

trois de largeur à la base ; il est aigu, tranchant, applati par les côtés, en manière de hache et implanté dans une large tête portée sur un cou épais et nerveux : ce bec, formé d'une corne dure, est légèrement courbé en arc vers le haut, caractère dont on trouve une première trace dans le bec de la cigogne noire. La tête et les deux tiers du cou du jabiru sont couverts d'une peau noire et nue, chargée à l'occiput de quelques poils gris ; la peau du bas du cou, sur quatre à cinq pouces de haut, est d'un rouge vif, et forme un large et beau collier à cet oiseau, dont le plumage est entièrement blanc ; le bec est noir ; les jambes sont robustes, couvertes de grandes écailles noires comme le bec et dénuées de plumes, sur cinq pouces de hauteur ; le pied en a treize ; le ligament membraneux paroît aux doigts, et s'engage de plus d'un pouce et demi du doigt extérieur à celui du milieu.

Willughby dit que le jabiru égale au moins le cygne en grosseur ; ce qui est vrai, en se figurant néanmoins le corps

du cygne moins épais et plus alongé, et celui du jabiru monté sur de très-hautes échasses. Il ajoute que son cou est aussi gros que le bras d'un homme ; ce qui est encore exact. Du reste, il dit que la peau du bas du cou est blanche, et non rouge ; ce qui peut venir de la différence du mort au vivant, la couleur rouge ayant été suppléée et indiquée par une peinture dans l'individu qui est au Cabinet du roi. La queue est large, et ne s'étend pas au-delà des ailes pliées. L'oiseau en pied a au moins quatre pieds et demi de hauteur verticale ; ce qui, en développement, vu la longueur du bec, feroit près de six pieds : c'est le plus grand oiseau de la Guiane.

Jonston et Willughby n'ont fait que copier Marcgrave au sujet du jabiru ; ils ont aussi copié ses figures, avec les défauts qui s'y trouvent ; et il y a dans Marcgrave même une confusion, ou plutôt une méprise d'éditeur, que nos nomenclateurs, loin de corriger, n'ont fait qu'augmenter, et que nous allons tâcher d'éclaircir.

« Le jabiru des Brasiliens, que les Hol-
« landois ont nommé *negro*, dit Marcgrave,
« a le corps plus gros que celui du cygne,
« et de même longueur ; le cou est gros
« comme le bras d'un homme, la tête
« grande à proportion ; l'œil noir ; le bec
« noir, droit, long de douze pouces, large
« de deux et demi, tranchant par les bords ;
« la partie supérieure est un peu soulevée
« et plus forte que l'inférieure ; tout le bec
« est légèrement courbé vers le haut. »

Sans aller plus loin, et à ces caractères frappans et uniques, on ne peut méconnoître le jabiru de la Guiane, c'est-à-dire, le grand jabiru que nous venons de décrire sur l'oiseau même ; cependant on voit avec surprise, dans Marcgrave, au-dessous de ce corps épais qu'il vient de représenter, et de ce bec singulier arqué en haut, un bec fortement arqué en bas, un corps effilé et sans épaisseur, en un mot un oiseau, à la grosseur du cou près, totalement différent de celui qu'il vient de décrire : mais, en jetant les yeux sur l'autre page, on apperçoit sous son *jabiru des Pétivares* ou *nhandu-*

apoa des Tupinambes, qu'il dit *de la taille de la cigogne, avec le bec arqué en bas*, un grand oiseau au port droit, au corps épais, au bec arqué en haut, et qu'on reconnoît parfaitement pour être le grand jabiru, le véritable objet de sa description précédente, à la grosseur du cou près, qui n'est pas exprimée dans la figure; il faut donc reconnoître ici une double erreur, l'une de gravure et l'autre de transposition, qui a fait prêter au *nhandu-apoa* le cou épais du jabiru, et qui a placé ce dernier sous la description du nhandu-apoa, tandis que la figure de celui-ci se voit sous la description du jabiru.

Tout ce qu'ajoute Marcgrave, sert à éclaircir cette méprise, et à prouver ce que nous venons d'avancer : il donne au jabiru brasilien de fortes jambes noires, écailleuses, hautes de deux pieds; tout le corps couvert de plumes blanches; le cou nud, revêtu d'une peau noire aux deux tiers depuis la tête, et formant au-dessous un cercle qu'il dit blanc, mais que nous croyons rouge dans l'animal vivant : voilà

en tout et dans tous ses traits notre grand jabiru de la Guiane. Au reste, Pison ne s'est point trompé comme Marcgrave : il donne la véritable figure du grand jabiru, sous son vrai nom de *jabiru guacu ;* et il dit qu'on le rencontre aux bords des lacs et des rivières dans les lieux écartés ; que sa chair, quoiqu'ordinairement très-sèche, n'est point mauvaise. Cet oiseau engraisse dans la saison des pluies ; et c'est alors que les Indiens le mangent le plus volontiers ; ils le tuent aisément à coups de fusil, et même à coups de flèches. Du reste, Pison trouve aux pennes des ailes un reflet de rouge que nous n'avons pu remarquer dans l'oiseau qui nous a été envoyé de Cayenne, mais qui peut bien se trouver dans les jabirus au Bresil.

LE NANDAPOA.

CET oiseau, beaucoup plus petit que le jabiru, a néanmoins été nommé *grand jabiru* (*jabiru guacu*) dans quelques contrées où le vrai jabiru n'étoit apparemment pas encore connu; mais son vrai nom brasilien est *nandapoa*. Il ressemble au jabiru en ce qu'il a de même la tête et le haut du cou dénués de plumes et recouverts seulement d'une peau écailleuse; mais il en diffère par le bec, qui est *arqué en bas*, et qui n'a que sept pouces de longueur. Cet oiseau est à peu près de la taille de la cigogne; le sommet de sa tête est couvert d'un bourrelet osseux d'un blanc grisâtre; les yeux sont noirs; les oreilles sont larges et très-ouvertes; le cou est long de dix pouces, les jambes le sont de huit, les pieds de six, ils sont de couleur cendrée; les pennes de l'aile et de la queue,

qui ne passe pas l'aile pliée, sont noires, avec un reflet d'un beau rouge dans celles de l'aile; le reste du plumage est blanc; les plumes du bas du cou sont un peu longues et pendantes. La chair de cet oiseau est de bon goût, et se mange après avoir été dépouillée de sa peau.

Il est encore clair que cette seconde description de Marcgrave convient à sa première figure, autant que la seconde convient à la description du jabiru du Bresil, ou de notre grand jabiru de la Guiane, qui est certainement le même oiseau. Telle est la confusion qui peut naître, en histoire naturelle, d'une légère méprise, et qui ne fait qu'aller en croissant, quand, satisfaits de se copier les uns les autres sans discussion, sans étude de la Nature, les nomenclateurs ne multiplient les livres qu'au détriment de la science.

LA GRUE *.

De tous les oiseaux voyageurs, c'est la grue qui entreprend et exécute les courses les plus lointaines et les plus hardies. Originaire du Nord, elle visite les régions tempérées, et s'avance dans celles du Midi. On la voit en Suède, en Écosse, aux îles Orcades; dans la Podolie, la Volhinie, la Lithuanie, et dans toute l'Europe septentrionale. En automne, elle vient s'abattre sur nos plaines marécageuses et nos terres ensemencées; puis elle se hâte de passer dans des climats plus méridionaux, d'où revenant avec le printemps, on la revoit s'enfoncer de nouveau dans le Nord, et parcourir ainsi un cercle de voyages avec le cercle des saisons.

Frappés de ces continuelles migrations,

* Voyez les planches enluminées, n° 769.

En latin, *grus;* en italien, *gru, grua;* en espagnol, *grulla, gruz;* en allemand, *krane, kranich;* en anglois, *crane.*



LA GRUE.

J Pauquet S.

les anciens l'appeloient également *l'oiseau de Libye* et l'*oiseau de Scythie*, la voyant tour-à-tour arriver de l'une et de l'autre de ces extrémités du monde alors connu. Hérodote, aussi-bien qu'Aristote, place en Scythie l'été des grues. C'est en effet de ces régions que partoient celles qui s'arrêtoient dans la Grèce. La Thessalie est appelée, dans Platon, *le pâturage des grues;* elles s'y abattoient en troupes, et couvroient aussi les îles Cyclades : pour marquer la saison de leur passage, *leur voix*, dit Hésiode, *annonce du haut des airs au laboureur le temps d'ouvrir la terre.* L'Inde et l'Éthiopie étoient des régions désignées pour leur route au Midi.

Strabon dit que les Indiens mangent les œufs des grues; Hérodote, que les Egyptiens couvrent de leurs peaux des boucliers; et c'est aux sources du Nil que les anciens les envoyoient combattre des Pygmées, *sorte de petits hommes*, dit Aristote, *montés sur de petits chevaux, et qui habitent des cavernes.* Pline arme ces petits hommes de flèches; il les fait porter par des beliers, et descendre au

printemps des montagnes de l'Inde, où ils habitent sous un ciel pur, pour venir vers la mer orientale soutenir, trois mois durant, la guerre contre les grues, briser leurs œufs, enlever leurs petits, *sans quoi*, dit-il, *ils ne pourroient résister aux troupes toujours plus nombreuses de ces oiseaux*, qui même finirent par les accabler, à ce que pense Pline lui-même, puisque parcourant des villes maintenant désertes ou ruinées, et que d'anciens peuples habitèrent, il compte celle de *Gérania, où vivoit autrefois la race des Pygmées, qu'on croit en avoir été chassés par les grues,*

Ces fables anciennes * sont absurdes, dira-t-on, et j'en conviens: mais, accoutumés à trouver dans ces fables des vérités cachées, et des faits qu'on n'a pu mieux connoître, nous devons être sobres à porter ce jugement trop facile à la vanité, et trop naturel à l'ignorance; nous aimons mieux croire que quelques particularités

* Elles précèdent le temps d'Homère, qui compare (*Iliade*, liv. III) les Troyens aux grues combattant à grand bruit les Pygmées.

singulières dans l'histoire de ces oiseaux donnèrent lieu à une opinion si répandue dans une antiquité, qu'après avoir si souvent taxée de mensonges, nos nouvelles découvertes nous ont forcés de reconnoître instruite avant nous. On sait que les singes, qui vont en grandes troupes dans la plupart des régions de l'Afrique et de l'Inde, font une guerre continuelle aux oiseaux; ils cherchent à surprendre leur nichée, et ne cessent de leur dresser des embûches. Les grues, à leur arrivée, trouvent ces ennemis, peut-être rassemblés en grand nombre pour attaquer cette nouvelle et riche proie avec plus d'avantage; les grues, assez sûres de leurs propres forces, exercées même entre elles aux combats, et naturellement assez disposées à la lute, comme il paroît par les attitudes où elles se jouent, les mouvemens qu'elles affectent, et à l'ordre des batailles par celui même de leur vol et de leurs départs, se défendent vivement: mais les singes, acharnés à enlever les œufs et leurs petits, reviennent sans cesse et en troupes au combat; et comme, par

leurs stratagêmes, leurs mines et leurs postures, ils semblent imiter les actions humaines, ils parurent être une troupe de petits hommes à des gens peu instruits, ou qui n'apperçurent que de loin, ou qui, emportés par l'amour de l'extraordinaire, préferèrent de mettre ce merveilleux dans leurs relations*. Voilà l'origine et l'histoire de ces fables.

Les grues portent leur vol très-haut, et se mettent en ordre pour voyager; elles forment un triangle à peu près iso-

* Ce n'est pas la première fois que des troupes de singes furent prises pour des hordes de peuplades sauvages, sans compter le combat des Carthaginois contre les orang-outangs sur une côte de l'Afrique, et les peaux de trois femelles, pendues dans le temple de Junon à Carthage, comme des peaux de femmes sauvages. Alexandre, pénétrant dans les Indes, alloit tomber dans cette erreur, et envoyer sa phalange contre une armée de pongos, si le roi Taxile ne l'eût détrompé, en lui faisant remarquer que cette multitude qu'on voyoit suivre les hauteurs, étoient des animaux paisibles, attirés par le spectacle, mais, à la vérité, infiniment moins insensés, moins sanguinaires que les déprédateurs de l'Asie.

cèle, comme pour fendre l'air plus aisément. Quand le vent se renforce et menace de les rompre, elles se resserrent en cercle; ce qu'elles font aussi quand l'aigle les attaque. Leur passage se fait le plus souvent dans la nuit; mais leur voix éclatante avertit de leur marche. Dans ce vol de nuit, le chef fait entendre fréquemment une voix de réclame pour avertir de la route qu'il tient; elle est répétée par la troupe, où chacun répond comme pour faire connoître qu'elle suit et garde sa ligne.

Le vol de la grue est toujours soutenu, quoique marqué par diverses inflexions: ses vols différens ont été observés comme des présages des changemens du ciel et de la température; sagacité que l'on peut bien accorder à un oiseau qui, par la hauteur où il s'élève dans la région de l'air, est en état d'en découvrir ou sentir de plus loin que nous les mouvemens et les altérations. Les cris des grues dans le jour indiquent la pluie; les clameurs plus bruyantes et comme tumultueuses annoncent la tempête: si le matin ou

le soir on les voit s'élever et voler paisiblement en troupe, c'est un indice de sérénité; au contraire, si elles pressentent l'orage, elles baissent leur vol, et s'abattent sur terre. La grue a, comme tous les grands oiseaux, excepté ceux de proie, quelque peine à prendre son essor; elle court quelques pas, ouvre les ailes, s'élève peu d'abord, jusqu'à ce qu'étendant son vol, elle déploie une aile puissante et rapide.

A terre, les grues rassemblées établissent une garde pendant la nuit, et la circonspection de ces oiseaux a été consacrée dans les hiéroglyphes, comme le symbole de la vigilance. La troupe dort la tête cachée sous l'aile, mais le chef veille la tête haute; et si quelque objet le frappe, il en avertit par un cri. C'est pour le départ, dit Pline, qu'elles choisissent ce chef. Mais sans imaginer un pouvoir reçu ou donné, comme dans les sociétés humaines, on ne peut refuser à ces animaux l'intelligence sociale de se rassembler, de suivre celui qui appelle, qui précède, qui dirige pour faire le

départ, le voyage, le retour, dans tout cet ordre qu'un admirable instinct leur fait suivre : aussi Aristote place-t-il la grue à la tête des oiseaux qui s'attroupent et se plaisent rassemblés.

Les premiers froids de l'automne avertissent les grues de la révolution de la saison ; elles partent alors pour changer de ciel. Celles du Danube et de l'Allemagne passent sur l'Italie. Dans nos provinces de France, elles paroissent aux mois de septembre et d'octobre, et jusqu'en novembre, lorsque le temps de l'arrière-automne est doux : mais la plupart ne font que passer rapidement, et ne s'arrêtent point ; elles reviennent au premier printemps en mars et avril. Quelques unes s'égarent ou hâtent leur retour ; car Redi en a vu le 20 de février aux environs de Pise. Il paroît qu'elles passoient jadis tout l'été en Angleterre, puisque du temps de Ray, c'est-à-dire, au commencement de ce siècle, on les trouvoit par grandes troupes dans les terrains marécageux des provinces de Lincoln et de Cambridge : mais aujourd'hui les auteurs de la *Zoolo-*

gie britannique disent que ces oiseaux ne fréquentent que fort peu l'île de la Grande-Bretagne, où cependant l'on se souvient de les avoir vus nicher; tellement qu'il y avoit une amende prononcée contre qui briseroit leurs œufs, et qu'on voyoit communément, suivant Turner, de petits gruaux dans les marchés. Leur chair est en effet une viande délicate, dont les Romains faisoient grand cas. Mais je ne sais si ce fait avancé par les auteurs de la *Zoologie britannique* n'est pas suspect; car on ne voit pas quelle est la cause qui a pu éloigner les grues de l'Angleterre : ils auroient au moins dû l'indiquer, et nous apprendre si l'on a desséché les marais des contrées de Cambridge et de Lincoln; car ce n'est point une diminution dans l'espèce, puisque les grues paroissent toujours aussi nombreuses en Suède, où Linnæus dit qu'on les voit par-tout dans les campagnes humides. C'est en effet dans les terres du Nord, autour des marais, que la plupart vont poser leurs nids. D'autre côté, Strabon assure que les grues ne nichent

que dans les régions de l'Inde ; ce qui prouveroit, comme nous l'avons vu de la cigogne, qu'elles font deux nichées, et dans les deux climats opposés. Les grues ne pondent que deux œufs : les petits sont à peine élevés qu'arrive le temps du départ ; et leurs premières forces sont employées à suivre et accompagner leurs pères et mères dans leurs voyages.

On prend la grue au lacet, à la passée ; l'on en fait aussi le vol à l'aigle et au faucon. Dans certains cantons de la Pologne, les grues sont si nombreuses, que les paysans sont obligés de se bâtir des huttes au milieu de leurs champs de blé-sarrasin pour les en écarter. En Perse, où elles sont aussi très-communes, la chasse en est réservée aux plaisirs du prince. Il en est de même au Japon, où ce privilége, joint à des raisons superstitieuses, fait que le peuple a pour les grues le plus grand respect. On en a vu de privées, et qui, nourries dans l'état domestique, ont reçu quelque éducation ; et comme leur instinct les porte naturellement à se jouer

par divers sauts, puis à marcher avec une affectation de gravité, on peut les dresser à des postures et à des danses.

Nous avons dit que les oiseaux ayant le tissu des os moins serré que les animaux quadrupèdes, vivoient à proportion plus long-temps. La grue nous en fournit un exemple : plusieurs auteurs ont fait mention de sa longue vie. La grue du philosophe Leonicus Thomæus dans Paul Jove est fameuse ; il l'a nourrie pendant quarante ans, et l'on dit qu'ils moururent ensemble.

Quoique la grue soit granivore, comme la conformation de son ventricule paroît l'indiquer, et qu'elle n'arrive ordinairement sur les terres qu'après qu'elles sont ensemencées, pour y chercher les grains que la herse n'a pas couverts, elle préfère néanmoins les insectes, les vers, les petits reptiles ; et c'est par cette raison qu'elle fréquente les terres marécageuses dont elle tire la plus grande partie de sa subsistance.

La membrane qui, dans la cigogne, engage les trois doigts, n'en lie que deux

dans la grue, celui du milieu avec l'extérieur. La trachée-artère est d'une conformation très-remarquable; car, perçant le sternum, elle y entre profondément, forme plusieurs nœuds, et en ressort par la même ouverture pour aller aux poumons. C'est aux circonvolutions de cet organe et au ressentiment qui s'y fait, qu'on doit attribuer la voix forte de cet oiseau. Son ventricule est musculeux; il y a double cœcum, et c'est en quoi la grue diffère à l'intérieur des hérons, qui n'ont qu'un cœcum, comme elle en est à l'extérieur très-distinguée par sa grandeur, par le bec plus court, la taille plus fournie, et par toute l'habitude du corps et la couleur du plumage. Ses ailes sont très-grandes, garnies de forts muscles, et ont vingt-quatre pennes.

Le port de la grue est droit, et sa figure est élancée. Tout le champ de son plumage est d'un beau cendré clair, ondé, excepté les pointes des ailes et la coiffure de la tête; les grandes pennes de l'aile sont noires; les plus près du corps s'étendent, quand l'aile est pliée, au-delà de la queue;

les moyennes et grandes couvertures sont d'un cendré assez clair du côté extérieur, et noires au côté intérieur aussi-bien qu'à la pointe; de dessous ces dernières et les plus près du corps, sortent et se relèvent de larges plumes à filets, qui se troussent en panache, retombent avec grâce, et, par leur flexibilité, leur position, leur tissu, ressemblent à ces mêmes plumes dans l'autruche. Le bec, depuis sa pointe jusqu'aux angles, a quatre pouces; il est droit, pointu, comprimé par les côtés; sa couleur est d'un noir verdâtre blanchissant à la pointe : la langue, large et courte, est dure et cornée à son extrémité. Le devant des yeux, le front et le crâne, sont couverts d'une peau chargée de poils noirs assez rares pour la laisser voir comme à nud. Cette peau est rouge dans l'animal vivant; différence que Belon établit entre le mâle et la femelle, dans laquelle cette peau n'est pas rouge. Une portion de plumes d'un cendré très-foncé couvre le derrière de la tête, et s'étend un peu sur le cou. Les tempes sont blanches; et ce blanc se

portant sur le haut du cou, descend à trois ou quatre pouces. Les joues, depuis le bec et au-dessous des yeux, ainsi que la gorge et une partie du devant du cou, sont d'un cendré noirâtre.

Il se trouve par fois des grues blanches; Longolius et d'autres disent en avoir vu. Ce ne sont que des variétés dans l'espèce, qui admet aussi des différences très-considérables pour la grandeur. M. Brisson ne donne que trois pieds un pouce à sa grue, mesurée de la pointe du bec à celle de la queue, et trois pieds neuf pouces, prise du bout des ongles : il n'a donc décrit qu'une très-petite grue. Willughby compte cinq pieds anglois, ce qui fait à peu près quatre pieds huit pouces de longueur, et il dit qu'elle pèse jusqu'à dix livres, sur quoi les ornithologistes sont d'accord avec lui. Au Cabinet du roi, un individu, pris à la vérité entre les plus grands, a quatre pieds deux pouces de hauteur verticale en attitude; ce qui feroit un développement, ou le corps étendu de l'extrémité du bec à celle des doigts, de plus de cinq pieds; la partie nue des

jambes a quatre pouces ; les pieds sont noirs, et ont dix pouces et demi.

Avec ses grandes puissances pour le vol et son instinct voyageur, il n'est pas étonnant que la grue se montre dans toutes les contrées et se transporte dans tous les climats ; cependant nous doutons que, du côté du Midi, elle passe le tropique. En effet, toutes les régions où les anciens les envoient hiverner, la Libye, le haut du Nil, l'Inde des bords du Gange, sont en-deçà de cette limite, qui étoit aussi celle de l'ancienne géographie du côté du Midi ; et ce qui nous le fait croire, outre l'énormité du voyage, c'est que, dans la Nature, rien ne passe aux extrêmes : c'est un degré modéré de température que les grues habitantes du septentrion viennent chercher l'hiver dans le Midi, et non le brûlant été de la zone torride. Les marais et les terres humides où elles vivent, et qui les attirent, ne se trouvent point au milieu des terres arides et des sables ardens ; ou si des peuplades de ces oiseaux, parvenues de proche en proche en suivant les chaînes des mon-

tagnes où la température est moins ardente, sont allées habiter le fond du Midi, isolées dès-lors et perdues dans ces régions, séquestrées de la grande masse de l'espèce, elles n'entrent plus dans le système de ses migrations, et ne sont certainement pas du nombre de celles que nous voyons voyager vers le Nord : telles sont en particulier ces grues que Kolbe dit se trouver en grand nombre au cap de Bonne-Espérance, et les mêmes exactement que celles d'Europe ; fait que nous aurions pu ne pas regarder comme bien certain sur le témoignage seul de ce voyageur, si d'autres n'avoient aussi trouvé des grues à des latitudes méridionales presque aussi avancées, comme à la nouvelle Hollande et aux Philippines, où il paroît qu'on en distingue deux espèces.

La grue des Indes orientales, telle que les modernes l'ont observée, ne paroît pas spécifiquement différente de celle d'Europe : elle est plus petite, le bec un peu plus long ; la peau du sommet de la tête rouge et rude, s'étendant jusque sur le bec ; du reste entièrement semblable à

la nôtre, et du même plumage gris cendré. C'est la description qu'en fait Willughby, qui l'avoit vue vivante dans le parc de Saint-James. M. Edwards décrit une autre grue envoyée aussi des Indes. C'étoit, à ce qu'il dit, un grand et superbe oiseau, plus fort que notre grue, et dont la hauteur, le cou tendu, étoit de près de six pieds (anglois). On le nourrissoit d'orge et d'autres grains. Il prenoit sa nourriture avec la pointe du bec, et d'un coup de tête fort vif en arrière il la jetoit au fond de son gosier. Une peau rouge et nue, chargée de quelques poils noirs, couvroit la tête et le haut du cou; tout le plumage, d'un cendré noirâtre, étoit seulement un peu clair sur le cou; la jambe et les pieds étoient rougeâtres. On ne voit pas, à tous ces traits, de différence spécifique bien caractérisée, et rien qui ne puisse être l'impression et le sceau des climats : cependant M. Edwards veut que sa *grande grue des Indes* soit un tout autre oiseau que celle de Willughby; et ce qui le lui persuade, c'est sur-tout, dit-il, la grande différence de taille : en quoi

nous pourrions être de son avis, si nous n'avions déja remarqué qu'on observe entre les grues d'Europe des variétés de grandeurs très-considérables. Au reste, cette grue est apparemment celle des terres de l'Est et de l'Asie à la hauteur du Japon, qui, dans ses voyages, passe aux Indes pour chercher un hiver tempéré, et descend de même à la Chine, où l'on voit un grand nombre de ces oiseaux.

C'est à la même espèce que nous paroît encore devoir se rapporter cette grue du Japon vue à Rome, dont Aldrovande donne la description et la figure. « Avec « toute la taille de notre grue, elle avoit, « dit-il, le haut de la tête d'un rouge vif, « semé de taches noires. La couleur de tout « son plumage tiroit au blanc ». Kæmpfer parle aussi d'une grue blanche au Japon; mais comme il ne la distingue en aucune chose de la grise, dont il fait mention au même endroit, il y a toute apparence que ce n'est que la variété qu'on a observée en Europe.

LA GRUE A COLLIER *.

Cette grue nous paroît différer trop de l'espèce commune pour que nous puissions l'en rapprocher par les mêmes analogies que les variétés précédentes. Outre qu'elle est d'une taille beaucoup au-dessous de celle de la grue ordinaire, avec la tête proportionnellement plus grosse, et le bec plus grand et plus fort, elle a le haut du cou orné d'un beau collier rouge, soutenu d'un large tour de cou blanc, et toute la tête nue, d'un gris rougeâtre uni, et sans ces traits de blanc et de noir qui coiffent la tête de notre grue; de plus, celle-ci a la touffe ou le panache de la queue du même gris bleuâtre que le corps. Cette grue a été dessinée vivante chez madame de Bandeville, à qui elle avoit été envoyée des grandes Indes.

* Voyez les planches enluminées, nº 865.

GRUES
DU NOUVEAU CONTINENT.

LA GRUE BLANCHE *.

Il y a toute apparence que la grue a passé d'un continent à l'autre, puisqu'elle fréquente de préférence les contrées septentrionales de l'Europe et de l'Asie, et que le Nord est la grande route qu'ont tenue les espèces communes aux deux mondes; et en effet on trouve en Amérique une grue blanche, et une ou deux sortes de grues grises ou brunes : mais la grue blanche, qui dans notre continent n'est qu'une variété accidentelle, paroît avoir formé dans l'autre une race constante, établie sur des caractères assez marqués

* Voyez les planches enluminées, n° 889.

et assez distincts, pour la regarder comme très - anciennement séparée de l'espèce commune, modifiée depuis long-temps par l'influence du climat. Elle est de la hauteur de nos plus grandes grues, mais avec des proportions plus fortes et plus épaisses, le bec plus long, la tête plus grosse, le cou et les jambes moins grêles. Tout son plumage est blanc, hors les grandes pennes des ailes, qui sont noires, et la tête, qui est brune; la couronne du sommet est calleuse et couverte de poils noirs clair-semés et fins, sous lesquels la peau rougeâtre paroît à nud; une peau semblable couvre les joues; la touffe des pennes flottantes du croupion est couchée et tombante; le bec est sillonné en-dessus, et dentelé par les bords vers le bout; il est brun et long d'environ six pouces. Catesby a fait la description de cette grue sur une peau entière que lui donna un Indien, qui lui dit que ces oiseaux fréquentoient en grand nombre le bas des rivières proche de la mer, au commencement du printemps, et qu'ils retournoient dans les montagnes en été. « Ce fait, dit

« Catesby, m'a été confirmé depuis par « un blanc, qui m'a assuré que ces oi- « seaux font un grand bruit par leurs « cris, et qu'on les voit aux savanes de « l'embouchure de l'Aratamaha et d'autres « rivières proche Saint-Augustin, dans la « Floride, et aussi dans la Caroline ; mais « qu'il n'en a jamais vu plus avant vers « le nord. »

Cependant il est très-certain qu'elles s'élèvent à de plus hautes latitudes. Ce sont ces mêmes grues blanches qu'on trouve en Virginie, en Canada, jusqu'à la baie d'Hudson ; car la grue blanche de cette contrée, que donne M. Edwards, est, comme il le remarque, exactement la même que celle de Catesby.

LA GRUE BRUNE.

EDWARDS décrit cette grue sous la dénomination de *grue brune et grise.* Elle est d'un tiers moins grosse que la précédente, qui est blanche ; elle a les grandes pennes des ailes noires ; leurs couvertures et les scapulaires, jusque sur le cou, sont d'un brun rouillé, ainsi que les grandes plumes flottantes couchées près du corps ; le reste du plumage est cendré ; la peau rouge de la tête n'en couvre que le front et le sommet. Ces différences et celles de la taille, qui, dans ce genre d'oiseaux, varie beaucoup, ne sont peut-être pas suffisantes pour séparer cette espèce de celle de notre grue : ce sont tout au moins deux espèces voisines, d'autant plus que les rapports de climats et de mœurs rapprochent ces grues d'Amérique de nos grues d'Europe ; car elles ont l'habitude commune de passer dans le nord de leur continent, et jusque

dans les terres de la baie d'Hudson, où elles nichent, et d'où elles repartent à l'approche de l'hiver, en prenant, à ce qu'il paroît, leur route par les terres des Illinois et des Hurons, en se portant de là jusqu'au Mexique, et peut-être beaucoup plus loin. Ces grues d'Amérique ont donc le même instinct que celles d'Europe; elles voyagent de même du nord au midi, et c'est apparemment ce que désignoit l'Indien à M. Catesby, par la fuite de ces oiseaux de la mer aux montagnes.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT A LA GRUE.

LA DEMOISELLE DE NUMIDIE*.

Sous un moindre module, la demoiselle de Numidie a toutes les proportions et la taille de la grue ; c'est son port et c'est aussi le même vêtement ; la même distribution de couleurs sur le plumage, le gris en est seulement plus pur et plus perlé ; deux touffes blanches de plumes effilées et chevelues, tombant de chaque côté de la tête de l'oiseau, lui forment une espèce de coiffure ; des plumes longues, douces et soyeuses, du plus beau noir, sont couchées sur le sommet de la tête ; de semblables plumes descendent sur le devant du cou, et pendent avec grace au-dessous ; entre les pennes noires des ailes, percent des touffes flexibles,

* Voyez les planches enluminées, n° 241.



LA DEMOISELLE DE NUMIDIE.

J. Pauquet S.



alongées et pendantes. On a donné à ce bel oiseau le nom de *demoiselle*, à cause de son élégance dans sa parure et des gestes *mimes* qu'on lui voit affecter : cette demoiselle-oiseau s'incline en effet par plusieurs révérences ; elle se donne bon air en marchant avec une sorte d'ostentation, et souvent elle saute et bondit par gaieté, comme si elle vouloit danser.

Ce penchant, dont nous avons déja remarqué quelque chose dans la grue, se montre si évidemment ici, que, depuis plus de deux mille ans, les auteurs qui ont parlé de cet oiseau de Numidie, l'ont toujours indiqué ou reconnu par cette imitation singulière des gestes mimes. Aristote l'appelle *l'acteur* ou *le comédien*; Pline, *le danseur* et *le baladin*; et Plutarque fait mention de ses jeux et de son adresse. Il paroît même que cet instinct *scénique* s'étend jusqu'à l'imitation des actions du moment. Xénophon, dans Athénée, en paroît persuadé, lorsqu'il rapporte la manière de prendre ces oiseaux ; « Les chasseurs, dit-il, se

« frottent les yeux en leur présence avec « de l'eau qu'ils ont mis dans des vases ; « ensuite ils les remplissent de glu et s'é- « loignent : l'oiseau vient s'en frotter les « yeux et les pattes à l'exemple des chas- « seurs ». Aussi Athénée, dans cet endroit, l'appelle-t-il *le copiste de l'homme ;* et si cet oiseau a pris de ce modèle quelque foible talent, il paroît aussi avoir pris ses défauts ; car il a de la vanité, il aime à s'étaler, il cherche à se donner en spectacle, et se met en jeu dès qu'on le regarde ; il semble préférer le plaisir de se montrer à celui même de manger, et suivre quand on le quitte, comme pour solliciter encore un coup d'œil.

Ce sont les remarques de MM. de l'académie des sciences sur la demoiselle de Numidie ; il y en avoit plusieurs à la ménagerie de Versailles. Ils comparent leur marche, leurs postures et leurs gestes, aux *danses des Bohémiens ;* et Aristote lui-même semble avoir voulu l'exprimer ainsi, et peindre leur manière de sauter et de bondir ensemble, lorsqu'il dit *qu'on les prend quand elles dansent l'une vis-à-vis de l'autre.*

Quoique cet oiseau fût fameux chez les anciens, il en étoit néanmoins peu connu, et n'avoit été vu que fort rarement en Grèce et en Italie ; confiné dans son climat, il n'avoit, pour ainsi dire, qu'une célébrité fabuleuse. Pline, en un endroit, après l'avoir nommé *le pantomime*, le place, dans un autre passage, avec les animaux imaginaires, les sirènes, les griffons, les pégases. Les modernes ne l'ont connu que tard ; ils l'ont confondu avec le *scops* et l'*otus* des Grecs, et l'*asio* des Latins ; le tout fondé sur les mines que le hibou (*otus*) fait de la tête, et sur la fausse analogie de ses deux oreilles avec la coiffure en filets longs et déliés, qui, de chaque côté, garnit et pare la tête de ce bel oiseau.

Les six demoiselles que l'on eut quelque temps à la ménagerie, *venoient de Numidie*. Nous ne trouvons rien de plus dans les naturalistes sur la terre natale de cet oiseau et sur les contrées qu'il habite. Les voyageurs l'ont trouvé en Guinée, et il paroît naturel aux régions de l'Afrique voisines du tropique. Il ne seroit pas

néanmoins impossible de l'habituer à notre climat, de le naturaliser dans nos basses-cours, et même d'y en établir la race. Les demoiselles de Numidie, de la ménagerie du roi, y ont produit, et la dernière morte, après avoir vécu environ vingt-quatre ans, étoit une de celles qu'on y avoit vues naître.

MM. de l'académie donnent des détails très-circonstanciés sur les parties intérieures de ces six oiseaux qu'ils disséquèrent : la trachée-artère, d'une substance dure et comme osseuse, étoit engagée par une double circonvolution dans une profonde cannelure creusée dans le haut du sternum ; au bas de la trachée, on remarquoit un nœud osseux, ayant la forme d'un larynx séparé en deux à l'intérieur par une languette, comme on le trouve dans l'oie et dans quelques autres oiseaux ; le cerveau et le cervelet ensemble ne pesoient qu'une drachme et demie ; la langue étoit charnue en dessus, et cartilagineuse en dessous ; le gésier étoit semblable à celui d'une poule, et, comme dans tous les granivores, on y trouvoit des graviers.





L'OISEAU ROYAL.

J Pauquet. S.

L'OISEAU ROYAL *.

L'oiseau royal doit son nom à l'espèce de couronne qu'un bouquet de plumes, ou plutôt de soies épanouies, lui forme sur la tête. Il a de plus le port noble, la figure remarquable, et la taille haute de quatre pieds lorsqu'il se redresse. De belles plumes d'un noir plombé avec reflets bleuâtres, pendent le long de son cou, s'étalent sur les épaules et le dos; les premières pennes de l'aile sont noires, les autres d'un roux brun, et leurs couvertures rabattues en effilés coupent et relèvent de deux grandes plaques blanches le fond sombre de son manteau; un large oreillon d'une peau membraneuse, d'un beau blanc sur la tempe, d'un vif incarnat sur la joue, lui enveloppe la face, et descend jusque sous le bec; une

* Voyez les planches enluminées, n° 265.

toque de duvet noir, fin et serré comme du velours, lui relève le front, et sa belle aigrette est une houppe épaisse fort épanouie, et composée de brins touffus de couleur isabelle, applatis et filés en spirale; chaque brin, dans sa longueur, est hérissé de très-petits filets à pointe noire, et terminé par un petit pinceau de même couleur; l'iris de l'œil est d'un blanc pur; le bec est noir, ainsi que les pieds et les jambes, qui sont encore plus hautes que celles de la grue, avec laquelle notre oiseau a beaucoup de rapports dans la conformation: mais il en diffère par de grands caractères, il s'en éloigne aussi par son origine; il est des climats chauds, et les grues viennent des pays froids; le plumage de celles-ci est sombre, et l'oiseau royal est paré de la livrée du Midi, de cette zone ardente où tout est plus brillant, mais aussi plus bizarre, où les formes ont souvent pris leur développement aux dépens des proportions, où, quoique tout soit plus animé, tout est moins gracieux que dans les zones tempérées.

L'Afrique, et particulièrement les terres

de la Gambra, de la côte d'Or, de Juida, de Fida, du cap Verd, sont les contrées qu'il habite. Les voyageurs rapportent qu'on en voit fréquemment sur les grandes rivières. Ces oiseaux y pêchent de petits poissons, et vont aussi dans les terres pâturer les herbes et recueillir des graines. Ils courent très-vîte, en étendant leurs ailes et s'aidant du vent; autrement leur démarche est lente, et, pour ainsi dire, à pas comptés.

Cet oiseau royal est doux et paisible; il n'a pas d'armes pour offenser, et n'a même ni défense ni sauve-garde que dans la hauteur de sa taille, la rapidité de sa course, et la vîtesse de son vol, qui est élevé, puissant et soutenu. Il craint moins l'homme que ses autres ennemis; il semble même s'approcher de nous avec confiance, avec plaisir. On assure qu'au cap Verd ces oiseaux sont à demi domestiques, et qu'ils viennent manger du grain dans les basses-cours avec les peintades et les autres volailles. Ils se perchent en plein air pour dormir, à la manière des paons, dont on a dit qu'ils imitoient

le cri; ce qui, joint à l'analogie du panache sur la tête, leur a fait donner le nom de *paons marins* par quelques naturalistes : d'autres les ont appelés *paons à queue courte;* d'autres ont écrit que cet oiseau est le même que la grue baléarique des anciens : ce qui n'est nullement prouvé; car Pline, le seul des anciens qui ait parlé de la grue baléarique, ne la caractérise pas de manière à pouvoir reconnoître distinctement notre oiseau royal. « Le pic, dit-il, et la grue baléarique, « portent également une aigrette ». Or rien ne se ressemble moins que la petite huppe du pic et la couronne de l'oiseau royal, qui d'ailleurs présente d'autres traits remarquables, par lesquels Pline pouvoit le désigner. Si cependant il étoit vrai que jadis cet oiseau eût été apporté à Rome des îles Baléares, où on ne le trouve plus aujourd'hui, ce fait paroîtroit indiquer que, dans les oiseaux, comme dans les quadrupèdes, ceux qui habitoient jadis des contrées plus septentrionales du globe alors moins froid, se trouvent à présent retirés dans les terres du Midi.

Nous avons reçu cet oiseau de Guinée, et nous l'avons conservé et nourri quelque temps dans un jardin. Il y becquetoit les herbes, mais particulièrement le cœur des laitues et des chicorées. Le fond de sa nourriture, de celle du moins qui peut ici lui convenir le mieux, est du riz, ou sec, ou légèrement bouilli, et ce qu'on appelle *crevé* dans l'eau, ou au moins lavé et bien choisi ; car il rebute celui qui n'est pas de bonne qualité, ou qui reste souillé de sa poussière. Néanmoins il paroît que les insectes, et particulièrement les vers de terre, entrent aussi dans sa nourriture ; car nous l'avons vu becqueter dans la terre fraîchement labourée, y ramasser des vers, et prendre d'autres petits insectes sur les feuilles. Il aime à se baigner, et l'on doit lui ménager un petit bassin ou un baquet qui n'ait pas trop de profondeur, et dont l'eau soit de temps en temps renouvelée. Pour régal, on peut lui jeter dans son bassin quelques petits poissons vivans : il les mange avec plaisir, et refuse ceux qui sont morts. Son cri ressemble beaucoup à la voix de

la grue; c'est un son retentissant (*clangor*), assez semblable aux accens rauques d'une trompette ou d'un cor. Il fait entendre ce cri par reprises brèves et réitérées, quand il a besoin de nourriture, et le soir lorsqu'il cherche à se gîter *. C'est aussi l'expression de l'inquiétude et de l'ennui; car il s'ennuie dès qu'on le laisse seul trop long-temps : il aime qu'on lui rende visite ; et lorsqu'après l'avoir considéré, on se promène indifféremment sans prendre garde à lui, il suit les personnes ou marche à côté d'elles, et fait ainsi plusieurs tours de promenade; et si quelque chose l'amuse et qu'il reste en arrière, il se hâte de rejoindre la compagnie. Dans l'attitude du repos, il se tient sur un pied; son grand cou est alors replié comme un serpentin, et son corps affaissé et comme tremblant sur ses hautes jambes, porte dans une direction presque horizontale : mais quand quelque

* Cet oiseau a encore une autre sorte de voix, comme un grognement ou gloussement intérieur, *cloque, cloque*, semblable à celui d'une poule couveuse, mais plus rude.

chose lui cause de l'étonnement ou de l'inquiétude, il alonge le cou, élève sa tête, prend un air fier, comme s'il vouloit en effet en imposer par son maintien; tout son corps paroît alors dans une situation à peu près verticale; il s'avance gravement et à pas mesurés, et c'est dans ces momens qu'il est beau, et que son air, joint à sa couronne, lui mérite vraiment le nom d'*oiseau royal*. Ses longues jambes, qui lui servent fort bien en montant, lui nuisent pour descendre; il déploie alors ses ailes pour s'élancer : mais nous avons été obligés d'en tenir une courte, en lui coupant de temps en temps les plumes, dans la crainte qu'il ne prît son essor, comme il paroît souvent tenté de le faire. Au reste, il a passé cet hiver (1778) à Paris, sans paroître se ressentir des rigueurs d'un climat si différent du sien : il avoit choisi lui-même l'abri d'une chambre à feu pour y demeurer pendant la nuit; il ne manquoit pas tous les soirs, à l'heure de la retraite, de se rendre devant la porte de cette chambre, et de trompetter pour se la faire ouvrir.

Les premiers oiseaux de cette espèce ont été apportés en Europe dès le quinzième siècle par les Portugais, lorsqu'ils firent la découverte de la côte d'Afrique. Aldrovande loue leur beauté ; mais Belon ne paroît pas les avoir connus, et il se méprend lorsqu'il dit que la grue baléarique des anciens est le bihoreau. Quelques auteurs les ont appelés *grues du Japon ;* ce qui semble indiquer qu'ils se trouvent dans cette île, et que l'espèce s'est étendue sur toute la zone par la largeur de l'Afrique et de l'Asie. Au reste, le fameux oiseau royal ou *fum-hoam* des Chinois, sur lequel ils ont fait des contes merveilleux, recueillis par le crédule Kircher, n'est qu'un être de raison, tout aussi fabuleux que le dragon qu'ils peignent avec lui sur leurs étoffes et porcelaines.

LE CARIAMA.

Nous avons vu que la Nature, marchant d'un pas égal, nuance tous ses ouvrages; que leur ensemble est lié par une suite de rapports constans et de gradations successives : elle a donc rempli par des transitions les intervalles où nous pensons lui fixer des divisions et des coupures, et placé des productions intermédiaires aux points de repos que la seule fatigue de notre esprit dans la contemplation de ses œuvres nous a forcés de supposer. Aussi trouvons-nous dans les formes, même les plus éloignées, des relations qui les rapprochent; en sorte que rien n'est vide, tout se touche, tout se tient dans la Nature, et qu'il n'y a que nos méthodes et nos systêmes qui soient incohérens, lorsque nous prétendons lui marquer des sections ou des limites qu'elle ne connoît pas. C'est par cette raison que les êtres les plus isolés dans nos méthodes sont

souvent, dans la réalité, ceux qui tiennent à d'autres par de plus grands rapports: telles sont les espèces du cariama, du secrétaire et du kamichi, qui, dans toute méthode d'ornithologie, ne peuvent former qu'un groupe à part, tandis que, dans le système de la Nature, ces espèces sont plus apparentées qu'aucune autre avec différentes familles dont elles semblent constituer les degrés d'affinité. Les deux premiers ont des caractères qui les rapprochent des oiseaux de proie; le dernier tient au contraire aux gallinacés; et tous trois appartiennent encore de plus près au grand genre des oiseaux de rivage dont ils ont le naturel et les mœurs.

Le cariama est un bel oiseau, qui fréquente les marécages et s'y nourrit comme le héron, qu'il surpasse en grandeur. Avec de longs pieds, et le bas de la jambe nud comme les oiseaux de rivage, il a un bec court et crochu comme les oiseaux de proie.

Il porte la tête haute sur un cou élevé. On voit sur la racine du bec, qui est jaunâtre, une plume en forme d'aigrette,

Tout son plumage, assez semblable à celui du faucon, est gris ondé de brun; ses yeux sont brillans et couleur d'or, et les paupières sont garnies de longs cils noirs. Les pieds sont jaunâtres, et des doigts, qui sont tous réunis vers l'origine par une portion de membrane, celui du milieu est de beaucoup plus long que les deux latéraux, dont l'intérieur est le plus court; les ongles sont courts et arrondis; le petit doigt postérieur est placé si haut, qu'il ne peut appuyer à terre, et le talon est épais et rond comme celui de l'autruche. La voix de cet oiseau ressemble à celle de la poule-d'Inde; elle est forte, et avertit de loin les chasseurs, qui le recherchent, car sa chair est tendre et délicate; et, s'il en faut croire Pison, la plupart des oiseaux qui fréquentent les rivages dans ces régions chaudes de l'Amérique, ne sont pas inférieurs, pour la bonté de la chair, aux oiseaux de montagne. Il dit aussi qu'on a commencé de rendre le cariama domestique, et par ce rapport de mœurs, ainsi que par ceux de sa conformation, le cariama, qui ne se

trouve qu'en Amérique, semble être le représentant du secrétaire, qui est un grand oiseau de l'ancien continent, dont nous allons donner la description dans l'article suivant.





LE SECRÉTAIRE ou LE MESSAGER

J Pauquet S.

LE SECRÉTAIRE,

OU

LE MESSAGER*.

Cet oiseau, considérable par sa grandeur, autant que remarquable par sa figure, est non seulement d'une espèce nouvelle, mais d'un genre isolé et singulier, au point d'éluder et même de confondre tout arrangement de méthodes et de nomenclature. En même temps que ses longs pieds désignent un oiseau de rivage, son bec crochu indiqueroit un oiseau de proie ; il a, pour ainsi dire, une tête d'aigle sur un corps de cigogne ou de grue. A quelle classe peut donc appartenir un être dans lequel se réunissent des caractères aussi opposés ? Autre preuve que la Nature, libre au milieu des limites que nous pensons lui prescrire, est plus

* Voyez les planches enluminées, n° 721.

riche que nos idées et plus vaste que nos systêmes.

Le secrétaire a la hauteur d'une grande grue, et la grosseur du coq-d'Inde. Ses couleurs sur la tête, le cou, le dos, et les couvertures des ailes, sont d'un gris un peu plus brun que celui de la grue; elles deviennent plus claires sur le devant du corps; il a du noir aux pennes des ailes et de la queue, et du noir ondé de gris sur les jambes. Un paquet de longues plumes, ou plutôt de plumes roides et noires, pend derrière son cou: la plupart de ses plumes ont jusqu'à six pouces de longueur; il y en a de plus courtes, et quelques unes sont grises; toutes sont assez étroites vers la base, et plus largement barbées vers la pointe; elles sont implantées au haut du cou. L'individu que nous décrivons a trois pieds six pouces de hauteur; le tarse seul a près d'un pied. La jambe, un peu au-dessus du genou, est dégarnie de plumes: les doigts sont gros et courts, armés d'ongles crochus; celui du milieu est presque une fois aussi long que les latéraux, qui lui

sont unis par une membrane jusque vers la moitié de leur longueur, et le doigt postérieur est très-fort. Ces caractères n'ont point été saisis par le dessinateur de la planche enluminée. Le cou est gros et épais, la tête grosse, le bec fort et fendu jusqu'au-delà des yeux : la partie supérieure du bec est également et fortement arquée à peu près comme dans l'aigle ; elle est pointue et tranchante. Les yeux sont placés dans un espace de peau nue de couleur orangée, qui se prolonge au-delà de l'angle extérieur de l'œil, et prend son origine à la racine du bec. Il y a de plus un caractère unique, et qui ajoute beaucoup à tous ceux qui font de cet oiseau un composé de natures éloignées : c'est un vrai sourcil formé d'un seul rang de cils noirs de six à dix lignes de longueur *, trait singulier et qui, joint à la touffe de plumes au haut du cou, à sa tête d'oiseau de proie, à

* Ce sourcil a quinze ou seize lignes de longueur ; les cils sont rangés très-près les uns des autres, élargis par la base, et creusés en gouttières, concave en dessous, convexe en dessus.

ses pieds d'oiseau de rivage, achève d'en faire un être mixte, extraordinaire, et dont le modèle n'étoit pas connu.

Il y a autant de mélange dans les habitudes que de disparité dans la conformation. Avec les armes des oiseaux carnassiers, celui-ci n'a rien de leur férocité : il ne se sert de son bec ni pour offenser ni pour se défendre ; il met sa sûreté dans la fuite, il évite l'approche, il élude l'attaque, et souvent, pour échapper à la poursuite d'un ennemi, même foible, on lui voit faire des sauts de huit ou neuf pieds de hauteur. Doux et gai, il devient aisément familier ; on a même commencé à le rendre domestique au cap de Bonne-Espérance : on le voit assez communément dans les habitations de cette colonie, et on le trouve dans l'intérieur des terres, à quelques lieues de distance des rivages. On prend les jeunes dans le nid pour les élever en domesticité, tant pour l'agrément que pour l'utilité ; car ils font la chasse aux rats, aux lézards, aux crapauds et aux serpens.

M. le vicomte de Querhoent nous a

communiqué les observations suivantes, au sujet de cet oiseau.

« Lorsque le secrétaire, dit cet habile
« observateur, rencontre ou découvre un
« serpent, il l'attaque d'abord à coups
« d'ailes pour le fatiguer; il le saisit en-
« suite par la queue, l'enlève à une grande
« hauteur en l'air, et le laisse retomber;
« ce qu'il répète jusqu'à ce que le serpent
« soit mort. Il accélère sa course en éten-
« dant les ailes, et on le voit souvent
« traverser ainsi les campagnes, courant
« et volant tout ensemble. Il niche dans
« les buissons, à quelques pieds de terre,
« et pond deux œufs blancs avec des
« taches rousses. Lorsqu'on l'inquiète, il
« fait entendre un croassement sourd. Il
« n'est ni dangereux ni méchant; son
« naturel est doux. J'en ai vu deux vivre
« paisiblement dans une basse-cour, au
« milieu de la volaille; on les nourrissoit
« de viande, et ils étoient avides d'intes-
« tins et de boyaux, qu'ils assujettissoient
« sous leurs pieds en les mangeant, comme
« ils eussent fait un serpent. Tous les
« soirs ils se couchoient l'un auprès de

« l'autre, chacun la tête tournée du côté « de la queue de son camarade. »

Au reste, cet oiseau d'Afrique paroît s'accommoder assez bien du climat de l'Europe ; on le voit dans quelques ménageries d'Angleterre et de Hollande. M. Vosmaër, qui l'a nourri dans celle du prince d'Orange, a fait quelques remarques sur sa manière de vivre. « Il déchire et avale « goulument la viande qu'on lui jette, et « ne refuse pas le poisson. Pour se reposer « et dormir, il se couche le ventre et la « poitrine à terre. Un cri qu'il fait en- « tendre rarement, a du rapport avec « celui de l'aigle. Son exercice le plus or- « dinaire est de marcher à grands pas de « côté et d'autre et long-temps, sans se « ralentir ni s'arrêter ; ce qui apparem- « ment lui a fait donner le nom de *messa-* « *ger* »; comme il doit sans doute celui de *secrétaire* à ce paquet de plumes qu'il porte au haut du cou, quoique M. Vosmaër veuille dériver ce dernier nom de celui de *sagittaire*, qu'il lui applique d'après un jeu auquel on le voit s'égayer souvent, qui est de prendre du bec ou du pied une

paille ou quelque autre brin, et de le lancer en l'air à plusieurs reprises; « car « il semble, dit M. Vosmaër, être d'un « naturel gai, paisible et même timide. « Quand on l'approche lorsqu'il court çà et « là avec un maintien vraiment superbe, « il fait un craquement continuel, *crac*, « *crac;* mais, revenu de la frayeur qu'on « lui causoit en le poursuivant, il se mon« tre familier et même curieux. Tandis « que le dessinateur étoit occupé à le « peindre, continue M. Vosmaër, l'oiseau « vint tout près de lui regarder sur le « papier, dans l'attitude de l'attention, « le cou tendu, et redressant les plumes « de sa tête, comme s'il admiroit sa figure. « Souvent il vient les ailes élevées et la « tête en avant, pour voir curieusement « ce qu'on fait; c'est ainsi qu'il s'approcha « deux ou trois fois de moi, lorsque j'étois « assis à côté d'une table dans sa loge « pour le décrire. Dans ces momens, ou « lorsqu'il recueille avidement quelques « morceaux, et généralement lorsqu'il « est ému de curiosité ou de desir, il « redresse fort haut les longues plumes

« du derrière de sa tête, qui d'ordinaire
« tombent, mêlées au hasard, sur le haut
« du cou. On a remarqué qu'il muoit
« dans les mois de juin et de février; et
« M. Vosmaër dit que quelque attention
« qu'on ait apportée à l'observer, on ne l'a
« jamais vu boire : néanmoins ses excré-
« mens sont liquides et blancs comme
« ceux du héron. Pour manger à son aise,
« il s'accroupit sur ses talons, et, couché
« à moitié, il avale ainsi sa nourriture.
« Sa plus grande force paroît être dans
« le pied. Si on lui présente un poulet
« vivant, il le frappe d'un violent coup
« de patte, et l'abat du second. C'est
« encore ainsi qu'il tue les rats; il les
« guette assidument devant leurs trous.
« En tout il préfère les animaux vivans
« à ceux qui sont morts, et la chair au
« poisson. »

Il n'y a pas long-temps que cet oiseau singulier est connu, même au Cap, puisque Kolbe, ni les autres relateurs de cette contrée, n'en ont pas fait mention. M. Sonnerat l'a trouvé aux Philippines, après l'avoir vu au cap de Bonne-Espérance.

Nous remarquons entre sa notice et les précédentes, quelques différences dont il semble qu'il faut tenir compte. Par exemple, M. Sonnerat peint les plumes de la huppe comme naissantes sur le cou à intervalles inégaux, et les plus longues placées le plus bas : nous n'y trouvons ni cet ordre ni cette proportion dans l'individu que nous avons sous les yeux ; car ces plumes sont implantées en paquet et sans ordre. Il ajoute qu'elles sont fléchies dans leur milieu du côté du corps, et que les barbes en sont frisées. M. Vosmaër les représente de même, et nous les voyons lisses dans celui que nous venons de décrire. Ces différences sont-elles dans les objets ou dans les descriptions ? Il en paroît une plus considérable dans la couleur du plumage. M. Vosmaër dit qu'il est d'un gris plombé bleuâtre ; nous le voyons gris tirant au brun. Il dit le bec bleuâtre ; nous le voyons noir en dessus, blanc en dessous. L'individu que nous décrivons, et qui est conservé dans le cabinet de M. le docteur Mauduit, n'a pas non plus deux plumes excédantes à la queue ; seulement

elles dépassent de cinq pouces l'aile pliée. Mais un autre de ces oiseaux, sur lequel a été dessinée la planche enluminée, porte ces deux longues plumes, telles que les ont décrites MM. Vosmaër et Sonnerat. Il nous paroît que c'est le caractère du mâle. Au reste, ce dernier naturaliste ne s'exprime pas bien en attribuant au secrétaire un bec de gallinacé : c'est réellement un bec d'oiseau de proie; et d'ailleurs M. Sonnerat remarque lui-même que cet oiseau est carnivore *.

En pensant à ses mœurs sociales et familières, et à la facilité de l'élever en domesticité, on est porté à croire qu'il seroit avantageux de le multiplier, particulièrement dans nos colonies, où il pourroit servir à la destruction des reptiles nuisibles et des rats.

* *Voyage à la nouvelle Guinée*, page 88.



LE KAMICHI.

J. J. Paiquet. S.

LE KAMICHI[1].

Ce n'est point en se promenant dans nos campagnes cultivées, ni même en parcourant toutes les terres du domaine de l'homme, que l'on peut connoître les grands effets des variétés de la Nature : c'est en se transportant des sables brûlans de la torride aux glacières des poles, c'est en descendant du sommet des montagnes au fond des mers, c'est en comparant les déserts avec les déserts, que nous la jugerons mieux et l'admirerons davantage. En effet, sous le point de vue de ses sublimes contrastes et de ses majestueuses oppositions, elle paroît plus grande en se montrant telle qu'elle est. Nous avons ci-devant [2] peint les déserts arides de l'Arabie pétrée, ces solitudes nues où l'homme

[1] Voyez les planches enluminées, n° 451.

Kamichi ou *kamouki*, par les naturels de la Guiane ; *anhima*, par ceux du Bresil ; *cahuitahu*, à la rivière des Amazones, d'un nom imité de son cri.

[2] Voyez le tome V de l'Histoire naturelle des quadrupèdes, article du *chameau*, page 1.

n'a jamais respiré sous l'ombrage, où la terre sans verdure n'offre aucune subsistance aux animaux, aux oiseaux, aux insectes, où tout paroît mort, parce que rien ne peut naître, et que l'élément nécessaire au développement des germes de tout être vivant ou végétant, loin d'arroser la terre par des ruisseaux d'eau vive, ou de la pénétrer par des pluies fécondes, ne peut même l'humecter d'une simple rosée. Opposons ce tableau de sécheresse absolue dans une terre trop ancienne, à celui des vastes plaines de fange des savanes noyées du nouveau continent; nous y verrons par excès ce que l'autre n'offroit que par défaut: des fleuves d'une largeur immense, tels que l'Amazone, la Plata, l'Orénoque, roulant à grands flots leurs vagues écumantes, et se débordant en toute liberté, semblent menacer la terre d'un envahissement, et faire effort pour l'occuper toute entière. Des eaux stagnantes et répandues près et loin de leur cours, couvrent le limon vaseux qu'elles ont déposé; et ces vastes marécages, exhalant leurs vapeurs en brouil-

lards fétides, communiqueroient à l'air l'infection de la terre, si bientôt elles ne retomboient en pluies précipitées par les orages, ou dispersées par les vents; et ces plages, alternativement sèches et noyées, où la terre et l'eau semblent se disputer des possessions illimitées, et ces broussailles de mangles jetées sur les confins indécis de ces deux élémens ne sont peuplées que d'animaux immondes qui pullulent dans ces repaires, cloaque de la Nature, où tout retrace l'image des déjections monstrueuses de l'antique limon. Les énormes serpens tracent de larges sillons sur cette terre bourbeuse; les crocodiles, les crapauds, les lézards, et mille autres reptiles à larges pattes, en pétrissent la fange; des millions d'insectes, enflés par la chaleur humide, en soulèvent la vase; et tout ce peuple impur rampant sur le limon ou bourdonnant dans l'air qui l'obscurcit encore, toute cette vermine dont fourmille la terre, attire de nombreuses cohortes d'oiseaux ravisseurs, dont les cris confus, multipliés, et mêlés aux croassemens des reptiles, en trou-

blant le silence de ces affreux déserts ; semblent ajouter la crainte à l'horreur pour en écarter l'homme et en interdire l'entrée aux autres êtres sensibles ; terres d'ailleurs impraticables, encore informes, et qui ne serviroient qu'à lui rappeler l'idée de ces temps voisins du premier chaos, où les élémens n'étoient pas séparés, où la terre et l'eau ne faisoient qu'une masse commune, et où les espèces vivantes n'avoient pas encore trouvé leur place dans les différens districts de la Nature.

Au milieu de ces sons discordans d'oiseaux criards et de reptiles croassans, s'élève par intervalles une grande voix qui leur en impose à tous, et dont les eaux retentissent au loin : c'est la voix du kamichi, grand oiseau noir très-remarquable par la force de son cri et par celle de ses armes ; il porte sur chaque aile deux puissans éperons, et sur la tête une corne pointue * de trois ou quatre

* Les sauvages de la Guiane l'ont nommé *kamichi ;* ceux du Bresil l'appelent *anhima,* et sur la rivière des Amazones, *cahuitahu,* par imita-

pouces de longueur sur deux ou trois lignes de diamètre à sa base; cette corne implantée sur le haut du front s'élève droit et finit en une pointe aiguë un peu courbée en avant, et vers sa base elle est revêtue d'un fourreau semblable au tuyau d'une plume. Nous parlerons des éperons ou ergots que portent aux épaules certains oiseaux, tels que les jacanas, plusieurs espèces de pluviers, de vanneaux, etc. Mais le kamichi est, de tous, le mieux armé; car, indépendamment de sa corne à la tête, il a sur chaque aileron deux éperons qui sont dirigés en avant lorsque l'aile est pliée: ces éperons sont des apophyses de l'os du métacarpe, et sortent de la partie antérieure des deux extrémités de cet os. L'éperon supérieur est le plus grand; il est triangulaire, long de deux pouces, large de neuf lignes à sa base, un peu courbé en finissant en pointe; il est aussi revêtu d'un étui de même substance que celui qui garnit la

tion de son grand cri, que Marcgrave rend plus précisément par *vyhou, vyhou*, et qu'il dit avoir quelque chose de terrible.

base de la corne. L'apophyse inférieure du métacarpe, qui fait le second éperon, n'a que quatre lignes de longueur et autant de largeur à sa base, et il est recouvert d'un fourreau comme l'autre.

Avec cet appareil d'armes très-offensives, et qui le rendroient formidable au combat, le kamichi n'attaque point les autres oiseaux, et ne fait la guerre qu'aux reptiles : il a même les mœurs douces et le naturel profondément sensible, car le mâle et la femelle se tiennent toujours ensemble ; fidèles jusqu'à la mort, l'amour qui les unit, semble survivre à la perte que l'un ou l'autre fait de sa moitié ; celui qui reste, erre sans cesse en gémissant, et se consume près des lieux où il a perdu ce qu'il aime.

Ces affections touchantes forment dans cet oiseau, avec sa vie de proie, le même contraste en qualités morales que celui qui se trouve dans sa structure physique : il vit de proie, et cependant son bec est celui d'un oiseau granivore ; il a des éperons et une corne, et néanmoins sa tête ressemble à celle d'un gallinacé ; il a

les jambes courtes, mais les ailes et la queue fort longues. La partie supérieure du bec s'avance sur l'inférieure, et se recourbe un peu à sa pointe ; la tête est garnie de petites plumes duvetées, relevées, et comme demi-bouclées, mêlées de noir et de blanc : ce même plumage frisé couvre le haut du cou ; le bas est revêtu de plumes plus larges, plus fournies, noires au bord, et grises en-dedans : tout le manteau est noir-brun, avec des reflets verdâtres, et quelquefois mêlé de taches blanches ; les épaules sont marquées de roux, et cette couleur s'étend sur le bord des ailes, qui sont très-amples; elles atteignent presque au bout de la queue, qui a neuf pouces de longueur. Le bec, long de deux pouces, est large de huit lignes et épais de dix à sa base. Le pied joint à une petite partie nue de la jambe, est haut de sept pouces et demi ; il est couvert d'une peau rude et noire, dont les écailles sont fortement exprimées sur les doigts, qui sont très-longs ; celui du milieu, l'ongle compris, a cinq pouces : ces ongles sont demi-

crochus, et creusés par-dessous en gouttière ; le postérieur est d'une forme particulière, étant effilé, presque droit et très-long, comme celui de l'alouette. La grandeur totale de l'oiseau est de trois pieds. Nous n'avons pas pu vérifier ce que dit Marcgrave de la différence considérable de grandeur qu'il indique entre le mâle et la femelle ; plusieurs de ces oiseaux que nous avons vus, nous ont paru à peu près de la grosseur et de la taille de la poule-d'Inde.

Willughby remarque, avec raison, que l'espèce du kamichi est seule dans son genre. Sa forme est en effet composée de parties disparates, et la Nature lui a donné des attributs extraordinaires ; la corne sur la tête suffit seule pour en faire une espèce isolée, et même un phénomène dans le genre entier des oiseaux : c'est donc sans aucun fondement que Barrère en a fait un aigle, puisqu'il n'en a ni la tête, ni le bec, ni les pieds. Pison dit avec raison que le kamichi est un oiseau demi-aquatique ; il ajoute qu'il construit son nid en forme

de four au pied d'un arbre, qu'il marche le cou droit, la tête haute, et qu'il hante les forêts. Cependant plusieurs voyageurs nous ont assuré qu'on le trouve encore plus souvent dans les savanes.

LE HÉRON COMMUN *.

Première espèce moyenne.

Le bonheur n'est pas également departi à tous les êtres sensibles : celui de l'homme vient de la douceur de son ame, et du bon emploi de ses qualités morales ; le bien-être des animaux ne dépend, au contraire, que des facultés physiques, et de l'exercice de leurs forces corporelles. Mais si la Nature s'indigne du partage injuste que la société fait du bonheur parmi les hommes, elle-même, dans sa

* Voyez les planches enluminées, n° 287, et n° 755, où le vieux mâle est représenté sous le nom de *héron huppé*.

En latin, *ardea*, *ardeola* (le nom d'*ardeola*, quoique diminutif, signifie souvent simplement *le héron* dans les meilleurs auteurs, comme Aldrovande le remarque); en italien, *airone*, *sgarza* ; en espagnol et en portugais, *garza* ; en allemand, *reiger* ; en suisse, *reigel* ; en anglois, *heron*, *common heron*.



LE HÉRON.

L Pauquet S.



marche rapide, paroît avoir négligé certains animaux, qui, par imperfection d'organes, sont condamnés à endurer la souffrance, et destinés à éprouver la pénurie : enfans disgraciés, nés dans le dénuement pour vivre dans la privation, leurs jours pénibles se consument dans les inquiétudes d'un besoin toujours renaissant ; souffrir et patienter sont souvent leurs seules ressources ; et cette peine intérieure trace sa triste empreinte jusque sur leur figure, et ne leur laisse aucune des graces dont la Nature anime tous les êtres heureux. Le héron nous présente l'image de cette vie de souffrance, d'anxiété, d'indigence : n'ayant que l'embuscade pour tout moyen d'industrie, il passe des heures, des jours entiers à la même place, immobile au point de laisser douter si c'est un être animé. Lorsqu'on l'observe avec une lunette (car il se laisse rarement approcher), il paroît comme endormi, posé sur une pierre, le corps presque droit et sur un seul pied, le cou replié le long de la poitrine et du ventre, la tête et le bec

couchés entre les épaules, qui se haussent et excèdent de beaucoup la poitrine; et s'il change d'attitude, c'est pour en prendre une encore plus contrainte en se mettant en mouvement : il entre dans l'eau jusqu'au-dessus du genou, la tête entre les jambes, pour guetter au passage une grenouille, un poisson. Mais réduit à attendre que sa proie vienne s'offrir à lui, et n'ayant qu'un instant pour la saisir, il doit subir de longs jeûnes, et quelquefois périr d'inanition ; car il n'a pas l'instinct, lorsque l'eau est couverte de glace, d'aller chercher à vivre dans des climats plus tempérés ; et c'est mal-à-propos que quelques naturalistes l'ont rangé parmi les oiseaux de passage qui reviennent au printemps dans les lieux qu'ils ont quittés l'hiver, puisque nous voyons ici des hérons dans toutes les saisons, et même pendant les froids les plus rigoureux et les plus longs : forcés alors de quitter les marais et les rivières gelées, ils se tiennent sur les ruisseaux et près des sources chaudes ; et c'est dans ce temps qu'ils sont le plus en mou-

vement, et où ils font d'assez grandes traversées pour changer de station, mais toujours dans la même contrée. Ils semblent donc se multiplier à mesure que le froid augmente, et ils paroissent supporter également et la faim et le froid; ils ne résistent et ne durent qu'à force de patience et de sobriété : mais ces froides vertus sont ordinairement accompagnées du dégoût de la vie. Lorsqu'on prend un héron, on peut le garder quinze jours sans lui voir chercher ni prendre aucune nourriture; il rejette même celle qu'on tente de lui faire avaler : sa mélancolie naturelle, augmentée sans doute par la captivité, l'emporte sur l'instinct de sa conservation, sentiment que la Nature imprime le premier dans le cœur de tous les êtres animés; l'apathique héron semble se consumer sans languir; il périt sans se plaindre et sans apparence de regret *.

L'insensibilité, l'abandon de soi-même, et quelques autres qualités tout aussi

* Expérience faite par M. Hébert, aux belles observations de qui nous devons les principaux faits de l'histoire naturelle du héron.

négatives, le caractérisent mieux que ses facultés positives : triste et solitaire, hors le temps des nichées, il ne paroît connoître aucun plaisir, ni même les moyens d'éviter la peine. Dans les plus mauvais temps, il se tient isolé, découvert, posé sur un pieu ou sur une pierre, au bord d'un ruisseau, sur une butte, au milieu d'une prairie inondée : tandis que les autres oiseaux cherchent l'abri des feuillages, que, dans les mêmes lieux, le râle se met à couvert dans l'épaisseur des herbes, et le butor au milieu des roseaux, notre héron misérable reste exposé à toutes les injures de l'air et à la plus grande rigueur des frimas. M. Hébert nous a informés qu'il en avoit pris un qui étoit à demi gelé et tout couvert de verglas. Il nous a de même assuré avoir trouvé souvent sur la neige ou la vase l'impression des pieds de ces oiseaux, et n'avoir jamais suivi leurs traces plus de douze ou quinze pas ; preuve du peu de suite qu'ils mettent à leur quête, et de leur inaction même dans le temps du besoin. Leurs longues jambes ne sont que

des échasses inutiles à la course : ils se tiennent debout et en repos absolu pendant la plus grande partie du jour ; et ce repos leur tient lieu de sommeil, car ils prennent quelque essor pendant la nuit[1] : on les entend alors crier en l'air à toute heure et dans toutes les saisons ; leur voix est un son unique, sec et aigre, qu'on pourroit comparer au cri de l'oie, s'il n'étoit plus bref et un peu plaintif[2] ; ce cri se répète de moment à moment, et se prolonge sur un ton plus perçant et très-désagréable, lorsque l'oiseau ressent de la douleur.

Le héron ajoute encore aux malheurs de sa chétive vie le mal de la crainte et de la défiance ; il paroît s'inquiéter et s'alarmer de tout ; il fuit l'homme de très-loin : souvent assailli par l'aigle et le faucon, il n'élude leur attaque qu'en s'éle-

[1] Les anciens l'avoient observé : Eustathe, sur le dixième livre de l'*Iliade*, dit que le héron pêche la nuit.

[2] Κλάζειν, *clangere*, étoit le mot dont se servoient les Grecs, dès le temps d'Homère, pour exprimer le cri du héron. Voyez l'*Iliade*, liv. X.

vant au haut des airs et s'efforçant de gagner le dessus ; on le voit se perdre avec eux dans la région des nuages [1]. C'étoit assez que la Nature eût rendu ces ennemis trop redoutables pour le malheureux héron [2], sans y ajouter l'art d'aigrir leur instinct et d'aiguiser leur antipathie. Mais la chasse du héron étoit autrefois parmi nous le vol le plus brillant de la fauconnerie ; il faisoit le divertissement des princes, qui se réservoient, comme gibier d'honneur, la mauvaise chair de cet oiseau, qualifiée *viande royale*, et servie comme un mets de parade dans les banquets.

[1] On prétend que, pour dernière défense, il passe la tête sous son aile, et présente son bec pointu à l'oiseau ravisseur, qui, fondant avec impétuosité, s'y perce lui-même.

[2] Les anciens lui en donnoient d'autres, foibles en apparence, mais pourtant redoutables en ce qu'ils l'attaquoient dans ce qu'il avoit de plus cher : l'alouette, qui lui rompoit ses œufs ; le pic (*pipo*, *pipra*), qui lui tuoit ses petits. Il n'avoit contre tous ces ennemis que l'inutile amitié de la corneille.

C'est sans doute cette distinction attachée au héron qui fit imaginer de rassembler ces oiseaux, et de tâcher de les fixer dans des massifs de grands bois près des eaux, ou même dans des tours, en leur offrant des aires commodes où ils venoient nicher. On tiroit quelque produit de ces héronnières par la vente des petits héronneaux que l'on savoit engraisser. Belon parle avec une sorte d'enthousiasme des héronnières que François I[er] avoit fait élever à Fontainebleau, et du grand effet de l'art qui avoit soumis à l'empire de l'homme des oiseaux aussi sauvages. Mais cet art étoit fondé sur leur naturel même: les hérons se plaisent à nicher rassemblés; ils se réunissent pour cela plusieurs dans un même canton de forêt *, souvent sur un même arbre. On peut croire que

* Il n'est point de pays où on ne connoisse de ces bois que les hérons affectionnent, où ils se rassemblent, et qui sont des héronnières naturelles. C'est non seulement sur les grands chênes, mais aussi dans les bois de sapins, qu'ils se réunissent, comme Schwenckfeld le remarque de certaines forêts de Silésie.

c'est la crainte qui les rassemble, et qu'ils ne se réunissent que pour repousser de concert, ou du moins étonner par leur nombre, le milan et le vautour. C'est au plus haut des grands arbres que les hérons posent leurs nids, souvent auprès de ceux des corneilles; ce qui a pu donner lieu à l'idée des anciens sur l'amitié établie entre ces deux espèces, si peu faites pour aller ensemble. Les nids du héron sont vastes, composés de bûchettes, de beaucoup d'herbe sèche, de joncs et de plumes. Les œufs sont d'un bleu verdâtre, pâle et uniforme, de même grosseur à peu près que ceux de la cigogne, mais un peu plus alongés et presque également pointus par les deux bouts. La ponte, à ce qu'on nous assure, est de quatre ou cinq œufs; ce qui devroit rendre l'espèce plus nombreuse qu'elle ne paroît l'être partout. Il périt donc un grand nombre de ces oiseaux dans les hivers: peut-être aussi qu'étant mélancoliques et peu nourris, ils perdent de bonne heure la puissance d'engendrer.

Les anciens, frappés apparemment

de l'idée de la vie souffrante du héron, croyoient qu'il éprouvoit de la douleur, même dans l'accouplement; que le mâle, dans ces instans, répandoit du sang par les yeux, et jetoit des cris d'angoisse. Pline paroît avoir puisé dans Aristote cette fausse opinion, dont Théophraste se montre également prévenu : mais on la réfutoit déja du temps d'Albert, qui assure avoir plusieurs fois été témoin de l'accouplement des hérons, et n'avoir vu que les caresses de l'amour et les crises du plaisir. Le mâle pose d'abord un pied sur le dos de la femelle, comme pour la presser doucement de céder; puis portant les deux pieds en avant, il s'abaisse sur elle, et se soutient dans cette attitude par de petits battemens d'ailes. Lorsqu'elle vient à couver, le mâle va à la pêche, et lui fait part de ses captures; et l'on voit souvent des poissons tomber de leurs nids. Du reste, il ne paroît pas que les hérons se nourrissent de serpens ni d'autres reptiles; et l'on ne sait sur quoi pouvoit être fondée la défense de les tuer en Angleterre.

Nous avons vu que le héron adulte refuse de manger et se laisse mourir en domesticité ; mais, pris jeune, il s'apprivoise, se nourrit et s'engraisse. Nous en avons fait porter du nid à la basse-cour ; ils y ont vécu d'entrailles de poissons et de viande crue, et se sont habitués avec la volaille : ils sont même susceptibles, non pas d'éducation, mais de quelques mouvemens communiqués ; on en a vu qui avoient appris à tordre le cou de différentes manières, à l'entortiller autour du bras de leur maître : mais dès qu'on cessoit de les agacer, ils retomboient dans leur tristesse naturelle, et demeuroient immobiles. Au reste, les jeunes hérons sont, dans le premier âge, assez long-temps couverts d'un poil follet épais, principalement sur la tête et le cou.

Le héron prend beaucoup de grenouilles ; il les avale tout entières. On le reconnoît à ses excrémens, qui en offrent les os non brisés et enveloppés d'une espèce de mucilage visqueux de couleur verte, formé apparemment de la peau des grenouilles réduite en colle. Ses excrémens

ont, comme ceux des oiseaux d'eau en général, une qualité brûlante pour les herbes. Dans la disette, il avale quelques petites plantes, telles que la lentille d'eau; mais sa nourriture ordinaire est le poisson. Il en prend assez de petits, et il faut lui supposer le coup de bec sûr et prompt pour atteindre et frapper une proie qui passe comme un trait; mais pour les poissons un peu gros, Willughby dit, avec toute sorte de vraisemblance, qu'il en pique et en blesse beaucoup plus qu'il n'en tire de l'eau. En hiver, lorsque tout est glacé et qu'il est réduit aux fontaines chaudes, il va tâtant de son pied dans la vase, et palpe ainsi sa proie, grenouille ou poisson.

Au moyen de ses longues jambes, le héron peut entrer dans l'eau de plus d'un pied sans se mouiller. Ses doigts sont d'une longueur excessive : celui du milieu est aussi long que le tarse; l'ongle qui le termine est dentelé * en dedans comme un

* Cette dentelure en peigne est creusée sur la tranche dilatée et saillante du côté intérieur de l'ongle, sans s'étendre jusqu'à sa pointe, qui est aiguë et lisse.

peigne, et lui fait un appui et des crampons pour s'accrocher aux menues racines qui traversent la vase sur laquelle il se soutient au moyen de ses longs doigts épanouis. Son bec est armé de dentelures tournées en arrière, par lesquelles il retient le poisson glissant. Son cou se plie souvent en deux, et il sembleroit que ce mouvement s'exécute au moyen d'une charnière; car on peut encore faire jouer ainsi le cou plusieurs jours après la mort de l'oiseau. Willughby a mal-à-propos avancé à ce sujet, que la cinquième vertèbre du cou est renversée et posée en sens contraire des autres; car, en examinant le squelette du héron, nous avons compté dix-huit vertèbres dans le cou, et nous avons seulement observé que les cinq premières, depuis la tête, sont comme comprimées par les côtés, et articulées l'une sur l'autre par une avance de la précédente sur la suivante, sans apophyses, et que l'on ne commence à voir des apophyses que sur la sixième vertèbre. Par cette singularité de conformation, la partie du cou qui tient à la poi-

trine se roidit, et celle qui tient à la tête joue en demi-cercle sur l'autre, ou s'y applique de façon que le cou, la tête et le bec, sont pliés en trois l'un sur l'autre; l'oiseau redresse brusquement, et comme par ressort, cette moitié repliée, et lance son bec comme un javelot. En étendant le cou de toute sa longueur, il peut atteindre au moins à trois pieds à la ronde. Enfin, dans un parfait repos, ce cou si démesurément long est comme effacé et perdu dans les épaules, auxquelles la tête paroît jointe. Ses ailes pliées ne débordent point la queue, qui est très-courte.

Pour voler, il roidit ses jambes en arrière, renverse le cou sur le dos, le plie en trois parties, y compris la tête et le bec, de façon que d'en bas on ne voit point de tête, mais seulement un bec qui paroît sortir de sa poitrine. Il déploie des ailes plus grandes à proportion que celles d'aucun oiseau de proie : ces ailes sont fort concaves, et frappent l'air par un mouvement égal et réglé. Le héron, par ce vol uniforme, s'élève et se porte si haut, qu'il se perd à la vue dans la région

des nuages. C'est lorsqu'il doit pleuvoir qu'il prend le plus souvent son vol, et les anciens tiroient de ses mouvemens et de ses attitudes plusieurs conjectures sur l'état de l'air et les changemens de température : triste et immobile sur le sable des rivages, il annonçoit des frimas ; plus remuant et plus clameux qu'à l'ordinaire, il promettoit la pluie ; la tête couchée sur la poitrine, il indiquoit le vent par le côté où son bec étoit tourné. Aratus et Virgile, Théophraste et Pline, établissent ces présages, qui ne nous sont plus connus depuis que les moyens de l'art, comme plus sûrs, nous ont fait négliger les observations de la Nature en ce genre.

Quoi qu'il en soit, il y a peu d'oiseaux qui s'élèvent aussi haut, et qui, dans le même climat, fassent d'aussi grandes traversées que les hérons ; et souvent, nous dit M. Lottinger, on en prend qui portent sur eux des marques des lieux où ils ont séjourné. Il faut en effet peu de force pour porter très-loin un corps si mince et si maigre, qu'en voyant un héron à quelque hauteur dans l'air, on n'apperçoit que

deux grandes ailes sans fardeau. Son corps est efflanqué, applati par les côtés, et beaucoup plus couvert de plumes que de chair. Willughby attribue la maigreur du héron à la crainte et à l'anxiété continuelle dans laquelle il vit, autant qu'à la disette et à son peu d'industrie. Effectivement la plupart de ceux que l'on tue sont d'une maigreur excessive *.

Tous les oiseaux de la famille du héron n'ont qu'un seul cœcum, ainsi que les quadrupèdes, au lieu que tous les autres oiseaux en qui se trouve ce viscère, l'ont double ; l'œsophage est très-large et susceptible d'une grande dilatation : la trachée-artère a seize pouces de longueur, et environ quatorze anneaux par pouce ; elle est à peu près cylindrique jusqu'à sa bifurcation, où se forme un renflement considérable d'où partent les deux branches, qui, du côté intérieur, ne sont formées que d'une membrane. L'œil est

* Aristote connoissoit mal le héron, lorsqu'il le dit actif et subtil à se procurer sa subsistance : *sagax et cœnæ gerula et operosa.* Il auroit pu le dire, avec plus de vérité, inquiet et soucieux.

placé dans une peau nue, verdâtre, qui s'étend jusqu'aux coins du bec. La langue est assez longue, molle et pointue : le bec, fendu jusqu'aux yeux, présente une longue et large ouverture ; il est robuste, épais près de la tête, long de six pouces, et finissant en pointe aiguë. La mandibule inférieure est tranchante sur les côtés : la supérieure est dentelée vers le bout sur près de trois pouces de longueur ; elle est creusée d'une double rainure, dans laquelle sont placées les narines ; sa couleur est jaunâtre, rembrunie à la pointe. La mandibule inférieure est plus jaune, et les deux branches qui la composent ne se joignent qu'à deux pouces de la pointe ; l'entre-deux est garni d'une membrane couverte de plumes blanches. La gorge est blanche aussi ; et de belles mouchetures noires marquent les longues plumes pendantes du devant du cou. Tout le dessus du corps est d'un beau gris de perle : mais dans la femelle, qui est plus petite que le mâle, les couleurs sont plus pâles, moins foncées, moins lustrées ; elle n'a point la bande transversale noire

sur la poitrine, ni d'aigrette sur la tête. Dans le mâle, il y a deux ou trois longs brins de plumes minces, effilées, flexibles, et du plus beau noir : ces plumes sont d'un grand prix, sur-tout en Orient. La queue du héron a douze pennes tant soit peu étagées. La partie nue de sa jambe a trois pouces, le tarse six, le grand doigt plus de cinq ; il est joint au doigt intérieur par une portion de membrane : celui de derrière est aussi très-long, et, par une singularité marquée dans tous les oiseaux de cette famille, ce doigt est comme articulé avec l'extérieur, et implanté à côté du talon. Les doigts, les pieds et les jambes de ce héron commun sont d'un jaune verdâtre ; il a cinq pieds d'envergure, près de quatre du bout du bec aux ongles, et un peu plus de trois jusqu'au bout de la queue ; le cou a seize ou dix-sept pouces. En marchant, il porte plus de trois pieds de hauteur : il est donc presque aussi grand que la cigogne ; mais il a beaucoup moins d'épaisseur de corps, et l'on sera peut-être étonné qu'avec d'aussi grandes dimensions, le poids

de cet oiseau n'excède pas quatre livres *.

Aristote et Pline paroissent n'avoir connu que trois espèces dans ce genre : le héron commun, ou le grand héron gris dont nous venons de parler, et qu'ils désignent par le nom de *héron cendré* ou *brun*, πελλος; le héron blanc, λευκος; et le héron étoilé ou le butor, ἀστεριας. Cependant Oppien observe que les espèces de hérons sont nombreuses et variées. En effet, chaque climat a les siennes, comme nous le verrons par leur énumération; et l'espèce commune, celle de notre héron gris, paroît s'être portée dans presque tous les pays, et les habiter conjointement avec celles qui y sont indigènes. Nulle espèce n'est plus solitaire, moins nombreuse dans les pays habités, et plus isolée dans chaque contrée : mais en même temps aucune n'est plus répandue et ne s'est portée plus loin dans des climats opposés; un naturel austère, une vie pénible, ont

* Un héron mâle, pris le 10 janvier, pesoit trois livres dix onces; une femelle, trois livres cinq onces. (*Observation faite par M. Gueneau de Montbeillard.*)

apparemment endurci le héron, et l'ont rendu capable de supporter toutes les intempéries des différens climats. Du Tertre nous assure qu'au milieu de la multitude de ces oiseaux naturels aux Antilles, on trouve souvent le héron gris d'Europe; on l'a de même trouvé à Taïti, où il a un nom propre dans la langue du pays *, et où les insulaires ont pour lui, comme pour le martin-pêcheur, un respect superstitieux. Au Japon, entre plusieurs espèces de *saggis* ou hérons, on distingue, dit Kæmpfer, le *goi-saggi* ou le héron gris; on le rencontre en Égypte, en Perse, en Sibérie, chez les Jakutes. Nous en dirons autant du héron de l'île Saint-Iago, au cap Verd; de celui de la baie de Saldana; du héron de Guinée de Bosman; des hérons gris de l'île de Mai ou des *rabékès* du voyageur Roberts; du héron de Congo, observé par Lopez; de celui de Guzarate, dont parle Mandeslo; de ceux de Malabar, de Tunquin, de Java, de Timor, puisque ces différens

* *Otoo* est le nom propre du héron gris en langue taïtienne.

voyageurs indiquent ces hérons simplement sous le nom de l'espèce commune, et sans les en distinguer. Le héron appelé *dangcanghac* dans l'île de Luçon, et auquel les Espagnols des Philippines donnent en leur langue le nom propre du héron d'Europe (*garza*), nous paroît encore être le même. Dampier dit expressément que le héron de la baie de Campêche est en tout semblable à celui d'Angleterre ; ce qui, joint au témoignage de Du Tertre et à celui de le Page du Pratz, qui a vu à la Louisiane le même héron qu'en Europe, ne nous laisse pas douter que l'espèce n'en soit commune aux deux continens, quoique Catesby assure qu'il ne s'en trouve dans le nouveau que des espèces toutes différentes.

Dispersés et solitaires dans les contrées peuplées, les hérons se sont trouvés rassemblés et nombreux dans quelques îles désertes, comme dans celles du golfe d'Arguim au cap Blanc, qui reçut des Portugais le nom d'*isola das garzas* ou d'*île aux hérons*, parce qu'ils y trouvèrent un si grand nombre d'œufs de ces oiseaux,

qu'on en remplit deux barques. Aldrovande parle de deux îles sur la côte d'Afrique nommées de même et pour la même raison *îles des hérons* par les Espagnols. Celle du Niger où aborda M. Adanson, eût mérité également ce surnom, par la grande quantité de ces oiseaux qui s'y étoient établis. En Europe, l'espèce du héron gris s'est portée jusqu'en Suède, en Danemarck et en Norvége : on en voit en Pologne, en Angleterre, en France dans la plupart de nos provinces ; et c'est sur-tout dans les pays coupés de ruisseaux ou de marais, comme en Suisse et en Hollande, que ces oiseaux habitent en plus grand nombre.

Nous diviserons le genre nombreux des hérons en quatre familles : celle du *héron proprement dit*, dont nous venons de décrire la première espèce ; celle du *butor*, celle du *bihoreau*, et celle des *crabiers*. Les caractères communs qui unissent et rassemblent ces quatre familles, sont la longueur du cou ; la rectitude du bec, qui est droit, pointu et dentelé aux bords de sa partie supérieure vers la pointe ; la

longueur des ailes, qui, lorsqu'elles sont pliées, recouvrent la queue; la hauteur du tarse et de la partie nue de la jambe; la grande longueur des doigts, dont celui du milieu a l'ongle dentelé, et la position singulière de celui de derrière, qui s'articule à côté du talon, près du doigt intérieur; enfin la peau nue, verdâtre, qui s'étend du bec aux yeux dans tous ces oiseaux. Joignez à ces conformités physiques celles des habitudes naturelles, qui sont à peu près les mêmes : car tous ces oiseaux sont également habitans des marais et de la rive des eaux; tous sont patiens par instinct, assez lourds dans leurs mouvemens, et tristes dans leur maintien.

Les traits particuliers de la famille des hérons, dans laquelle nous comprenons les aigrettes, sont, le cou excessivement long, très-grêle, et garni au bas de plumes pendantes et effilées; le corps étroit, efflanqué, et, dans la plupart des espèces, élevé sur de hautes échasses.

Les butors sont plus épais de corps, moins hauts sur jambes que le héron;

ils ont le cou plus court, et si garni de plumes, qu'il paroît très-gros en comparaison de celui du héron.

Les bihoreaux ne sont pas si grands que les butors ; leur cou est plus court ; les deux ou trois longs brins implantés dans la nuque du cou les distinguent des trois autres familles ; la partie supérieure de leur bec est légèrement arquée.

Les crabiers, qu'on pourroit nommer *petits hérons*, forment une famille subalterne, qui n'est, pour ainsi dire, que la répétition en diminutif de celle des hérons ; aucun des crabiers n'est aussi grand que le héron-aigrette, qui est des trois quarts plus petit que le héron commun ; et le *blongios*, qui n'est pas plus gros qu'un râle, termine la nombreuse suite d'espèces de ce genre, plus variée qu'aucune autre pour la proportion de la grandeur et des formes.

LE HÉRON BLANC *.

Seconde espèce.

COMME les espèces des hérons sont nombreuses, nous séparerons celles de l'ancien continent, qui sont au nombre de sept, de celles du nouveau monde, dont nous en connoissons déja dix. La première de ces espèces de notre continent, est le héron commun que nous venons de décrire; et la seconde est celle du héron blanc, qu'Aristote a indiqué par le surnom de λευκος, qui désigne en effet sa couleur : il est aussi grand que le héron gris, et même il a les jambes

* Voyez les planches enluminées, n° 886.

En latin, *leucus, ardea alba, albardeola;* en italien, *garza* ou *garzetta bianca;* en allemand, *weisser reger;* en anglois, *white-heron, white-gaulding.*

encore plus hautes ; mais il manque de panaches, et c'est mal-à-propos que quelques nomenclateurs l'ont confondu avec l'aigrette : tout son plumage est blanc, le bec est jaune, et les pieds sont noirs. Turner semble dire qu'on a vu le héron blanc s'accoupler avec le héron gris ; mais Belon dit seulement, ce qui est plus vraisemblable, que les deux espèces se hantent et sont amies jusqu'à partager quelquefois la même aire pour y élever en commun leurs petits : il paroît donc qu'Aristote n'étoit pas bien informé lorsqu'il a écrit que le héron blanc mettoit plus d'art à construire son nid que le héron gris.

M. Brisson donne une description du héron blanc à laquelle on doit ajouter que la peau nue autour des yeux n'est pas toute verte, mais mêlée de jaune sur les bords ; que l'iris est d'un jaune citron ; que les cuisses sont verdâtres dans leur partie nue.

On voit beaucoup de hérons blancs sur les côtes de Bretagne, et cependant l'espèce en est fort rare en Angleterre,

quoiqu'assez commune dans le Nord jusqu'en Scanie ; elle paroît seulement moins nombreuse que celle du héron gris, sans être moins répandue, puisqu'on l'a trouvée à la nouvelle Zélande, au Japon, aux Philippines, à Madagascar, au Bresil où il se nomme *guiratinga*, et au Mexique sous le nom d'*aztatl*.

LE HÉRON NOIR.

Troisième espèce.

Schwenckfeld seroit le seul des naturalistes qui auroit fait mention de ce héron, si les auteurs de l'Ornithologie italienne ne parloient pas aussi d'un héron de mer qu'ils disent être noir; celui de Schwenckfeld, qu'il a vu en Silésie, c'est-à-dire loin de la mer, pourroit donc ne pas être le même que celui des ornithologistes italiens. Au reste, il est aussi grand que notre héron gris: tout son plumage est noirâtre, avec un reflet de bleu sur les ailes. Il paroît que l'espèce en est rare en Silésie: cependant on doit présumer qu'elle est plus commune ailleurs, et que cet oiseau fréquente les mers; car il paroît se trouver à Madagascar, où il a un nom propre: mais on ne doit pas rapporter à cette

espèce, comme l'a fait M. Klein, l'*ardea cæruleo-nigra* de Sloane, qui est le crabier de Labat, qui est beaucoup plus petit, et qui par conséquent doit être placé parmi les plus petits hérons que nous appellerons *crabiers*.

LE HÉRON POURPRÉ *.

Quatrième espèce.

Le *héron pourpré du Danube* donné par Marsigli, et le *héron pourpré huppé* de nos planches enluminées, nous paroissent devoir se rapporter à une seule et même espèce : la huppe, comme l'on sait, est l'attribut du mâle, et les petites différences qui se trouvent dans les couleurs entre ces deux hérons, peuvent de même se rapporter au sexe ou à l'âge. Quant à la grandeur, elle est la même ; car bien que M. Brisson donne son héron pourpré huppé comme beaucoup moins gros que le héron pourpré de Marsigli, les dimensions dans le détail se trouvent être à très-peu près égales, et tous deux sont de la grandeur du héron gris. Le

* Voyez les planches enluminées, n° 788, sous la dénomination de *héron pourpré huppé*.

cou, l'estomac et une partie du dos, sont d'un beau roux pourpré ; de longues plumes effilées de cette même belle couleur partent des côtés du dos, et s'étendent jusqu'au bout des ailes en retombant sur la queue.

LE HÉRON VIOLET *.

Cinquième espèce.

Ce héron nous a été envoyé de la côte de Coromandel : il a tout le corps d'un bleuâtre très-foncé, teint de violet ; le dessus de la tête est de la même couleur, ainsi que le bas du cou, dont le reste est blanc ; il est plus petit que le héron gris, et n'a au plus que trente pouces de longueur.

* Voyez les planches enluminées, nº 906.

LA GARZETTE BLANCHE.

Sixième espèce.

Aldrovande désigne ce héron blanc, plus petit que le premier, par les noms de *garzetta* et de *garza bianca*, en le distinguant nettement de l'aigrette, qu'il a auparavant très-bien caractérisée : cependant M. Brisson les a confondues, et il rapporte, dans sa nomenclature, la *garza bianca* d'Aldrovande à l'aigrette, et ne donne à sa place, sous le titre de *petit héron blanc*, qu'une petite espèce à plumage blanc teint de jaunâtre sur la tête et la poitrine, qui paroît n'être qu'une variété dans l'espèce de la garzette, ou plutôt la garzette elle-même, mais jeune et avec un reste de sa livrée, comme Aldrovande l'indique par les caractères qu'il lui donne. Au reste, cet oiseau adulte est tout blanc, excepté

le bec et les pieds, qui sont noirs; il est bien plus petit que le grand héron blanc, n'ayant pas deux pieds de longueur. Oppien paroît avoir connu cette espèce. Klein et Linnæus n'en font pas mention, et probablement elle ne se trouve pas dans le Nord. Cependant le héron blanc dont parle Rzaczynski, que l'on voit en Prusse, et qui a le bec et les pieds jaunâtres, paroît être une variété de cette espèce; car, dans le grand héron blanc, le bec et les pieds sont constamment noirs, d'autant plus qu'en France même cette petite espèce de garzette est sujette à d'autres variétés. M. Hébert nous assure avoir tué en Brie, au mois d'avril, un de ces petits hérons blancs, pas plus gros de corps qu'un pigeon de volière, qui avoit les pieds verds, avec l'écaille lisse et fine, au lieu que les autres hérons ont communément cette écaille des pieds d'un grain grossier et farineux.

L'AIGRETTE *.

Septième espèce.

Belon est le premier qui ait donné le nom d'*aigrette* à cette petite espèce de héron blanc, et vraisemblablement à cause des longues plumes soyeuses qu'il porte sur le dos, parce que ces belles plumes servent à faire des aigrettes pour embellir et relever la coiffure des femmes, le casque des guerriers et le turban des sultans : ces plumes sont du plus grand prix en Orient ; elles étoient recherchées en France, dès le temps de ces preux chevaliers qui en faisoient des panaches. Aujourd'hui, par un usage plus doux, elles servent à orner la tête et rehausser la taille de nos belles : la flexibilité, la mollesse, la légéreté de ces plumes

* Voyez les planches enluminées, n° 901.



L'AIGRETTE.

J. Pauquet S.



ondoyantes, ajoutent à la grace des mouvemens; et la plus noble comme la plus piquante des coiffures ne demande qu'une simple aigrette placée dans de beaux cheveux.

Ces plumes sont composées d'une côte très-déliée, d'où partent par paires, à petits intervalles, des filets très-fins et aussi doux que la soie; de chaque épaule de l'oiseau sort une touffe de ces belles plumes, qui s'étendent sur le dos et jusqu'au-delà de la queue; elles sont d'un blanc de neige, ainsi que toutes les autres plumes, qui sont moins délicates et plus fermes : cependant il paroît que l'oiseau jeune, avant sa première mue, et peut-être plus tard, a du gris ou du brun et même du noir mêlés dans son plumage. Un de ces oiseaux, tué par M. Hébert en Bourgogne, avoit tous les caractères de la jeunesse, et particulièrement ces couleurs brunes de la livrée du premier âge.

Cette espèce, à laquelle on a donné le nom d'*aigrette*, n'en est pas moins un héron; mais c'est l'un des plus petits:

il n'a communément pas deux pieds de longueur. Adulte, il a le bec et les pieds noirs. Il se tient de préférence aux bords de la mer, sur les sables et les vases : cependant il perche et niche sur les arbres comme les autres hérons.

Il paroît que l'espèce de notre aigrette d'Europe se retrouve en Amérique, avec une autre espèce plus grande, dont nous donnerons la description dans l'article suivant ; il paroît aussi que cette même espèce d'Europe s'est répandue dans tous les climats et jusque dans les îles lointaines isolées, comme aux îles Malouines et à l'île de Bourbon ; on la trouve en Asie, dans les plaines de l'Araxes, sur les bords de la mer Caspienne, et à Siam, au Sénégal et à Madagascar, où on l'appelle *lang-houron :* mais pour les aigrettes noires, grises et pourprées, que les voyageurs Flaccourt et Cauche placent dans cette même île, on peut les rapporter avec beaucoup de vraisemblance à quelqu'une des espèces précédentes de hérons, auxquels le panache dont leur tête est ornée, aura fait donner improprement le nom d'*aigrette.*

HÉRONS
DU NOUVEAU CONTINENT.

LA GRANDE AIGRETTE *.

Première espèce.

Toutes les espèces précédentes de hérons sont de l'ancien continent, toutes celles qui suivent appartiennent au nouveau : elles sont très-nombreuses en individus dans ces régions où les eaux, qui ne sont point contraintes, se répandent sur de vastes espaces, et où toutes les terres basses sont noyées. La grande aigrette est sans contredit la plus belle de ces espèces, et ne se trouve pas en Europe : elle ressemble à notre aigrette par

* Voyez les planches enluminées, n° 925.

le beau blanc de son plumage, sans mélange d'aucune autre couleur, et elle est du double plus grande, et par conséquent son magnifique parement de plumes soyeuses est d'autant plus riche et plus volumineux ; elle a, comme l'aigrette d'Europe, le bec et les pieds noirs. A Cayenne, elle niche sur les petites îles qui sont dans les grandes savanes noyées : elle ne fréquente pas les bords de la mer ni les eaux salées, mais se tient habituellement sur les eaux stagnantes et sur les rivières, où elle s'abrite dans les joncs. L'espèce en est assez commune à la Guiane : mais ces grands et beaux oiseaux ne vont pas en troupes comme les petites aigrettes ; ils sont aussi plus farouches, se laissent moins approcher, et se perchent rarement. On en voit à Saint-Domingue, où, dans la saison sèche, ils fréquentent les marais et les étangs. Enfin il paroît que cette espèce n'est pas confinée aux climats les plus chauds de l'Amérique ; car nous en avons reçu quelques individus qui nous ont été envoyés de la Louisiane.

L'AIGRETTE ROUSSE *.

Seconde espèce.

Cette aigrette, avec le corps d'un gris noirâtre, a les panaches du dos et les plumes effilées du cou d'un roux de rouille. Elle se trouve à la Louisiane, et n'a pas tout-à-fait deux pieds de longueur.

* Voyez les planches enluminées, n° 902.

LA DEMI-AIGRETTE *.

Troisième esèpce.

NOUS donnons ce nom au *héron bleuâtre à ventre blanc de Cayenne* de nos planches enluminées, pour désigner un caractère qui semble faire la nuance des aigrettes aux hérons. En effet, celui-ci n'a pas, comme les aigrettes, un panache sur le dos aussi étendu, aussi fourni, mais seulement un faisceau de brins effilés, qui lui dépasse la queue, et représente en petit les touffes de l'aigrette. Ces brins, que n'ont pas les autres hérons, sont de couleur rousse. Cet oiseau n'a pas deux pieds de longueur. Le dessus du corps, le cou et la tête, sont d'un bleuâtre foncé, et le dessous du corps est blanc.

* Voyez les planches enluminées, n° 350.

LE SOCO.

Quatrième espèce.

Soco, suivant Pison, est le nom générique des hérons au Bresil ; nous l'appliquons à cette grande et belle espèce dont Marcgrave fait son second héron, et qui se trouve également à la Guiane et aux Antilles comme au Bresil. Il égale en grandeur notre héron gris. Il est huppé ; les plumes fines et pendantes qui forment sa huppe, et dont quelques unes ont six pouces de long, sont d'un joli cendré. Suivant du Tertre, les vieux mâles seuls portent ce bouquet de plumes. Celles qui pendent au bas du cou sont blanches et également délicates, douces et flexibles : l'on peut de même en faire des panaches. Celles des épaules et du manteau sont d'un gris cendré ardoisé. Pison, en remarquant que cet oiseau est ordinairement assez maigre, assure néanmoins qu'il prend de la

graisse dans la saison des pluies. Du Tertre, qui l'appelle *crabier,* suivant l'usage des îles où ce nom se donne aux hérons, dit qu'il n'est pas aussi commun que les autres hérons, mais que sa chair est aussi bonne, c'est-à-dire, pas plus mauvaise.

LE HÉRON BLANC A CALOTTE NOIRE *.

Cinquième espèce.

Ce héron, qui se trouve à Cayenne, a tout le plumage blanc, à l'exception d'une calotte noire sur le sommet de la tête, qui porte un panache de cinq ou six brins blancs. Il n'a guère que deux pieds de longueur ; il habite le haut des rivières à la Guiane, et il est assez rare. Nous lui joindrons le héron blanc du Bresil, la différence de grandeur pouvant n'être qu'une différence individuelle, la plaque noire, ainsi que la huppe, pouvant n'appartenir qu'au mâle, et former son attribut distinctif, comme nous l'avons déja remarqué pour la huppe dans la plupart des autres espèces de hérons.

* Voyez les planches enluminées, nº 907, sous le nom de *héron blanc huppé de Cayenne*.

LE HÉRON BRUN *.

Sixième espèce.

Il est plus grand que le préoédent, et, comme lui, naturel à la Guiane. Il a tout le dessus du corps d'un brun noirâtre, dont la teinte est plus foncée sur la tête, et paroît ombrée de bleuâtre sur les ailes ; le devant du cou est blanc, chargé de taches en pinceaux brunâtres ; le dessous du corps est d'un blanc pur.

* Voyez les planches enluminées, n° 858.

LE HÉRON AGAMI *.

Septième espèce.

Nous ignorons sur quelle analogie peut être fondée la dénomination de *héron agami*, sous laquelle cette espèce nous a été envoyée de Cayenne, si ce n'est sur le rapport des longues plumes qui couvrent la queue de l'agami en dépassant les pennes, avec de longues plumes tombantes qui recouvrent et dépassent de même la queue de ce héron, en quoi il a du rapport aux aigrettes. Ces plumes sont d'un bleu clair ; celles des ailes et du dos sont d'un gros bleu foncé ; le dessous du corps est roux ; le cou est de cette même couleur en devant, mais il est bleuâtre au bas, et gros bleu en dessus ; la tête est noire, avec l'occiput bleuâtre, d'où pendent de longs filets noirs.

* Voyez les planches enluminées, n° 859.

L'HOCTI.

Huitième espèce.

NIEREMBERG interprète le nom mexicain de cet oiseau, *hoactli* ou *toloactli*, par *avis sicca*, oiseau sec ou maigre ; ce qui convient fort bien à un héron. Celui-ci est de moitié moins grand que le héron commun. Sa tête est couverte de plumes noires qui s'alongent sur la nuque en panache; le dessus des ailes et la queue sont de couleur grise ; il a sur le dos quelques plumes d'un noir lustré de verd : tout le reste du plumage est blanc. La femelle porte un nom différent de celui du mâle (*hoacton fœmina*). Elle en diffère en effet par quelques couleurs dans le plumage ; il est brun sur le corps, mélangé de quelques plumes blanches, et blanc au cou, mêlé de plumes brunes.

Cet oiseau se trouve sur le lac de

Mexique. Il niche dans les joncs, et a la voix forte et grave ; ce qui semble le rapprocher du butor. Les Espagnols lui donnent mal-à-propos le nom de *martinete-pescador;* car il est très-différent du martin-pêcheur.

LE HOHOU.

Neuvième espèce.

C'EST encore par contraction du mot *xoxouquihoactli*, et qui se prononce *hohouquihoactli*, que nous avons formé le nom de cet oiseau, avec d'autant plus de raison, que *hohou* est son cri. Fernandès, qui nous donne cette indication, ajoute que c'est un héron d'assez petite espèce; sa longueur est néanmoins de deux coudées. Le ventre et le cou sont cendrés; le front est blanc et noir; le sommet de la tête et l'aigrette à l'occiput sont d'une couleur pourprée, et les ailes sont variées de gris et de bleuâtre. Ce héron est assez rare; on le voit de temps en temps sur le lac de Mexique, où il paroît venir des régions plus septentrionales.

LE GRAND HÉRON D'AMÉRIQUE.

Dixième espèce.

DANS le genre des oiseaux de marécages, c'est au nouveau monde qu'appartiennent les plus grandes comme les plus nombreuses espèces. Catesby a trouvé en Virginie celle du *grand héron,* que cette dénomination caractérise assez, puisqu'il est le plus grand de tous les hérons connus : il a près de quatre pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout, et presque cinq pieds du bec aux ongles ; son bec a sept ou huit pouces de longueur. Tout son plumage est brun, hors les grandes pennes de l'aile qui sont noires. Il porte une huppe de plumes brunes effilées. Il vit non seulement de poissons et de grenouilles, mais aussi de grands et de petits lézards.

LE HÉRON
DE LA BAIE D'HUDSON.

Onzième espèce.

Ce héron est aussi très-grand ; il a près de quatre pieds du bec aux ongles. Une belle huppe d'un brun noir, jetée en arrière, lui ombrage la tête ; son plumage est d'un brun clair sur le cou, plus foncé sur le dos, et plus brun encore sur les ailes ; les épaules et les cuisses sont d'un brun rougeâtre ; l'estomac est blanc, ainsi que les grandes plumes qui pendent du devant du cou, lesquelles sont marquées de traits en pinceaux bruns.

Voila toutes les espèces de hérons qui nous sont connues ; car nous n'admettons pas dans ce nombre la huitième espèce décrite par M. Brisson d'après Aldrovande, parce qu'elle est donnée sur un

oiseau qui portoit encore la livrée de son premier âge, comme Aldrovande en avertit lui-même. Nous exclurons aussi du genre des hérons la quatrième et la vingt-deuxième espèce de M. Brisson, qui nous paroissent devoir être séparées de ce genre par des caractères très-sensibles, la première ayant le bec arqué et les jambes garnies de plumes jusque sur le genou, et la seconde ayant un bec court qui la rapproche plutôt du genre des grues. Enfin nous ne comptons pas la neuvième espèce de héron du même auteur, parce que nous avons reconnu que c'est la femelle du bihoreau.

LES CRABIERS.

Ces oiseaux sont des hérons encore plus petits que l'aigrette d'Europe. On leur a donné le nom de *crabiers*, parce qu'il y en a quelques espèces qui se nourrissent de crabes de mer, et prennent des écrévisses dans les rivières. Dampier et Wafer en ont vu au Bresil, à Timor, à la nouvelle Hollande ; ils sont donc répandus dans les deux hémisphères. Barrère dit que quoique les crabiers des îles de l'Amérique prennent des crabes, ils mangent aussi du poisson, et qu'ils pêchent sur les bords des eaux douces, ainsi que les hérons. Nous en connoissons neuf espèces dans l'ancien continent, et treize dans le nouveau.

CRABIERS

DE L'ANCIEN CONTINENT.

LE CRABIER CAIOT.

Première espèce.

ALDROVANDE dit qu'en Italie, dans le Bolonois, on appelle cet oiseau *quaiot, quaiotta,* apparemment par quelque rapport de ce mot à son cri. Il a le bec jaune et les pieds verds ; il porte sur la tête une belle touffe de plumes effilées, blanches au milieu, noires aux deux bords ; le haut du corps est recouvert d'un chevelu de ces longues plumes minces et tombantes, qui forment sur le dos de la plupart de ces oiseaux crabiers comme un second manteau : elles sont, dans cette espèce, d'une belle couleur rousse.

LE CRABIER ROUX.

Seconde espèce.

SELON Schwenckfeld, ce crabier est rouge (*ardea rubra*); ce qui veut dire d'un roux vif, et non pas *marron*, comme traduit M. Brisson. Il est de la grosseur d'une corneille. Son dos est roux (*dorso rubicundo*); son ventre blanchâtre; les ailes ont une teinte de bleuâtre, et leurs grandes pennes sont noires. Ce crabier est connu en Silésie, et s'y nomme *héron rouge* (*rodter reger*). Il niche sur les grands arbres.

LE CRABIER MARRON.

Troisième espèce.

Après avoir ôté ce nom mal donné à l'espèce précédente par M. Brisson, nous l'appliquons à celle que le même naturaliste appelle *rousse*, quoiqu'Aldrovande la dise de couleur uniforme, passant du jaunâtre au marron (*ex croceo ad colorem castaneæ vergens*). Mais s'il n'y a pas méprise dans les expressions, ces couleurs sont distribuées contre l'ordinaire, étant plus foncées dessous le corps et plus claires sur le dos et les ailes ; les plumes longues et étroites qui couvrent la tête et flottent sur le cou, sont variées de jaune et de noir ; un cercle rouge entoure l'œil, qui est jaune ; le bec, noir à la pointe, est verd bleuâtre près de la tête ; les pieds sont d'un rouge foncé. Ce crabier est fort petit ; car Aldrovande, comptant tous les crabiers pour des hérons, dit : *Cæteris ardeis ferè omnibus minor est.* Ce même

naturaliste paroît donner comme simple variété le crabier dont M. Brisson a fait sa trente-sixième espèce. Ce crabier a les pieds jaunes et quelques taches de plus que l'autre sur les côtés du cou ; du reste il lui est entièrement semblable (*per omnia similis*) : nous n'hésiterons donc pas à les rapporter à une seule et même espèce. Mais Aldrovande paroît peu fondé dans l'application particulière qu'il fait du nom de *ciris* à cette espèce. Scaliger, à la vérité, prouve assez bien que le *ciris* de Virgile n'est point l'alouette (*galerita*), comme on l'interprète ordinairement, mais quelque espèce d'oiseau de rivage aux *pieds rouges*, à la *tête huppée*, et qui devient la proie de l'aigle de mer (*haliœtus*) : mais cela n'indique pas que le *ciris* soit une espèce de héron, et moins encore cette espèce particulière de crabier, qui n'est pas plus huppé que d'autres ; et Scaliger lui-même applique tout ce qu'il dit du *ciris* à l'aigrette, quoiqu'à la vérité avec aussi peu de certitude. C'est ainsi que ces discussions érudites, faites sans étude de la Nature, loin de l'éclairer, n'ont servi qu'à l'obscurcir.

LE GUACCO.

Quatrième espèce.

C'est encore ici un petit crabier connu en Italie, dans les vallées du Bolonois, sous le nom de *sguacco*. Son dos est d'un jaune rembruni (*ex luteo ferrugineus*); les plumes des jambes sont jaunes; celles du ventre blanchissantes; les plumes minces et tombantes de la tête et du cou sont variées de jaune, de blanc et de noir. Ce crabier est plus hardi et plus courageux que les autres hérons. Il a les pieds verdâtres; l'iris de l'œil jaune, entouré d'un cercle noir.

LE CRABIER DE MAHON *.

Cinquième espèce.

CET oiseau, nommé dans nos planches enluminées *héron huppé de Mahon*, est un crabier, même de petite taille, et qui n'a pas dix-huit pouces de longueur. Il a les ailes blanches, le dos roussâtre, le dessus du cou d'un roux jaunâtre, et le devant gris blanc. Sa tête porte une belle et longue huppe de brins gris blanc et roussâtres.

* Voyez les planches enluminées, nº 348.

LE CRABIER DE COROMANDEL*.

Sixième espèce.

Ce crabier a du rapport avec le précédent : il a de même du roux sur le dos, du roux jaune et doré sur la tête et au bas du devant du cou, et le reste du plumage blanc ; mais il est sans huppe. Cette différence, qui pourroit s'attribuer au sexe, ne nous empêcheroit pas de le rapporter à l'espèce précédente, si celle-ci n'étoit plus grande de près de trois pouces.

* Voyez les planches enluminées, n° 910.

LE CRABIER BLANC ET BRUN *.

Septième espèce.

LE dos brun ou couleur de terre d'ombre, tout le cou et la tête marqués de longs traits de cette couleur sur un fond jaunâtre, l'aile et le dessus du corps blancs, tel est le plumage de ce crabier que nous avons reçu de Malaca : il a dix-neuf pouces de longueur.

* Voyez les planches enluminées, n° 911, sous le nom de *crabier de Malaca*.

LE CRABIER NOIR *.

Huitième espèce.

M. Sonnerat a trouvé ce crabier à la nouvelle Guinée ; il est tout noir, et a dix pouces de longueur. Dampier place à la nouvelle Guinée de petits *preneurs d'écrevisses* à plumage *blanc - de - lait* ; ce pourroit être quelque espèce de crabier, mais qui ne nous est pas jusqu'ici parvenue, et que cette notice seule nous indique.

* Voyez les planches enluminées, n° 926.

LE PETIT CRABIER *.

Neuvième espèce.

C'EST assez caractériser cet oiseau que de lui donner le nom de *petit crabier*; il est en effet plus petit que tous les crabiers, plus même que le *blongios*, et n'a pas onze pouces de longueur. Il est naturel aux Philippines. Il a le dessus de la tête, du cou et du dos, d'un roux brun; le roux se trace sur le dos par petites lignes transversales, ondulantes sur le fond brun : le dessus de l'aile est noirâtre, frangé de petits festons inégaux, blanc roussâtre ; les pennes de l'aile et de la queue sont noires.

* Voyez les planches enluminées, n° 898, sous le nom de *crabier des Philippines*.

LE BLONGIOS *.

Dixième espèce.

Le blongios est, en ordre de grandeur, la dernière de ces nombreuses espèces que la Nature a multipliées en répétant la même forme sur tous les modules, depuis la taille du grand héron, égal à la cigogne, jusqu'à celle du plus petit crabier et du blongios, qui n'est pas plus grand qu'un râle ; car le blongios ne diffère des crabiers que par les jambes un peu basses, et le cou en proportion encore plus long : aussi les Arabes de Barbarie, suivant le docteur Shaw, lui donnent-ils le nom de *boo-onk*, long cou, ou à la lettre, *père du cou*. Il l'alonge et le jette en avant comme par ressort en marchant, ou lorsqu'il cherche sa nour-

* Voyez les planches enluminées, n° 323, sous le nom de *blongios de Suisse*.

riture. Il a le dessus de la tête et du dos noir à reflets verdâtres, ainsi que les pennes des ailes et de la queue ; le cou, le ventre, le dessus des ailes, d'un roux marron, mêlé de blanc et de jaunâtre ; le bec et les pieds sont verdâtres.

Il paroît que le blongios se trouve fréquemment en Suisse ; on le connoît à peine dans nos provinces de France, où on ne l'a rencontré qu'égaré, et apparemment emporté par quelque coup de vent, ou poussé de quelque oiseau de proie. Le blongios se trouve sur les côtes du Levant aussi-bien que sur celles de Barbarie. M. Edwards en représente un qui lui étoit venu d'Alep : il différoit de celui que nous venons de décrire, en ce que les couleurs étoient moins foncées, que les plumes du dos étoient frangées de roussâtre, et celles du devant du cou et du corps marquées de petits traits bruns ; différences qui paroissent être celles de l'âge ou du sexe de l'oiseau : ainsi ce blongios du Levant, dont M. Brisson fait sa seconde espèce, et le blongios de Barbarie, ou *boo-onk* du docteur Shaw,

sont les mêmes, selon nous, que notre blongios de Suisse.

Toutes les espèces précédentes de crabiers appartiennent à l'ancien continent: nous allons faire suivre celles qui se trouvent dans le nouveau, en observant pour les crabiers la même distribution que pour les hérons.

CRABIERS DU NOUVEAU CONTINENT.

LE CRABIER BLEU.

Première espèce.

Ce crabier est très-singulier en ce qu'il a le bec bleu comme tout le plumage, en sorte que, sans ses pieds verds, il seroit entièrement bleu : les plumes du cou et de la tête ont un beau reflet violet sur bleu ; celles du bas du cou, du derrière de la tête et du bas du dos, sont minces et pendantes ; ces dernières ont jusqu'à un pied de long, elles couvrent la queue et la dépassent de quatre doigts. L'oiseau est un peu moins gros qu'une corneille, et pèse quinze onces.

On en voit quelques uns à la Caroline, et seulement au printemps ; néanmoins Catesby ne paroît pas croire qu'ils y fassent leurs petits, et il dit qu'on ignore d'où ils viennent. Cette même belle espèce se retrouve à la Jamaïque, et paroît même s'être divisée en deux races ou variétés dans cette île.

LE CRABIER BLEU A COU BRUN*.

Seconde espèce.

TOUT le corps de ce crabier est d'un bleu sombre ; et malgré cette teinte très-foncée, nous n'en eussions fait qu'une espèce avec la précédente, si la tête et le cou de celui-ci n'étoient d'un roux brun, et le bec d'un jaune foncé, au lieu que le premier a la tête et le bec bleus. Cet oiseau se trouve à Cayenne, et peut avoir dix-neuf pouces de longueur.

* Voyez les planches enluminées, n° 349, sous la dénomination de *héron bleuâtre de Cayenne*.

LE CRABIER GRIS-DE-FER.

Troisième espèce.

Cet oiseau, que Catesby donne pour un butor, est certainement un petit héron ou crabier. Tout son plumage est d'un bleu obscur et noirâtre, excepté le dessus de la tête, qui est relevé en huppe d'un jaune pâle, d'où partent à l'occiput trois ou quatre brins blancs ; il y a aussi une large raie blanche sur la joue jusqu'aux coins du bec ; l'œil est protubérant, l'iris en est rouge et la paupière verte ; de longues plumes effilées naissent sur les côtés du dos et viennent en tombant dépasser la queue ; les jambes sont jaunes ; le bec est noir et fort, et l'oiseau pèse une livre et demie. On voit, dit Catesby, de ces crabiers à la Caroline, dans la saison des pluies : mais, dans les îles de Bahama, ils sont en bien plus

grand nombre et font leurs petits dans des buissons qui croissent dans les fentes des rochers ; ils sont en si grande quantité dans quelques unes de ces îles, qu'en peu d'heures deux hommes peuvent prendre assez de leurs petits pour charger un canot ; car ces oiseaux, quoique déja grands et en état de s'enfuir, ne s'émeuvent que difficilement, et se laissent prendre par nonchalance. Ils se nourrissent de crabes plus que de poisson, et les habitans de ces îles les nomment *preneurs de cancres.* Leur chair, dit Catesby, est de très-bon goût, et ne sent point le marécage.

LE CRABIER BLANC
A BEC ROUGE.

Quatrième espèce.

Un bec rouge et des pieds verds, avec l'iris de l'œil jaune, et la peau qui l'entoure rouge comme le bec, sont les seules couleurs qui tranchent sur le beau blanc du plumage de cet oiseau. Il est moins grand qu'une corneille, et se trouve à la Caroline au printemps, et jamais en hiver. Son bec est un peu courbé, et Klein remarque, à ce sujet, que dans plusieurs espèces étrangères du genre des hérons, le bec n'est pas aussi droit que dans nos hérons et nos butors.

LE CRABIER CENDRÉ.

Cinquième espèce.

Ce crabier de la nouvelle Espagne n'est pas plus gros qu'un pigeon. Il a le dessus du corps cendré clair ; les pennes de l'aile mi-parties de noir et de blanc ; le dessous du corps blanc ; le bec et les pieds bleuâtres : à ces couleurs, on peut juger que le P. Feuillée se trompe, en rapportant cette espèce à la famille du butor, autant qu'en lui appliquant mal-à-propos le nom de *calidris*, qui appartient aux oiseaux nommés *chevaliers*, et non à aucune espèce de crabier ou de héron.

LE CRABIER POURPRÉ.

Sixième espèce.

SEBA dit que cet oiseau lui a été envoyé du Mexique ; mais il lui applique le nom de *xoxouquihoactli*, que Fernandès donne à une espèce du double plus grande, et qui est notre *hohou* ou neuvième espèce de héron d'Amérique. Ce crabier pourpré n'a qu'un pied de longueur. Le dessus du cou, du dos et des épaules, est d'un marron pourpré ; la même teinte éclaircie couvre tout le dessous du corps ; les pennes de l'aile sont rouge bai foncé ; la tête est rouge bai clair avec le sommet noir.

LE CRACRA.

Septième espèce.

CRACRA est le cri que ce crabier jette en volant, et le nom que les François de la Martinique lui donnent; les naturels de l'Amérique l'appellent *jaboutra*. Le P. Feuillée, qui l'a trouvé au Chili, le décrit dans les termes suivans : « Il a la « taille d'un *gros poulet*, et son plumage « est très-varié : il a le sommet de la tête « cendré bleu ; le haut du dos tanné, mêlé « de couleur feuille-morte ; le reste du « manteau est un mélange agréable de « bleu cendré, de verd brun et de jaune ; « les couvertures de l'aile sont, partie « d'un verd obscur bordé de jaunâtre, « et partie noires ; les pennes sont de cette « dernière couleur et frangées de blanc ; « la gorge et la poitrine sont variées de « taches feuille-morte sur fond blanc ; les « pieds sont d'un beau jaune. »

LE CRABIER CHALYBÉ.

Huitième espèce.

Le dos et la tête de ce crabier sont de couleur *chalybée*, c'est-à-dire, couleur d'acier poli. Il a les longues pennes de l'aile verdâtres, marquées d'une tache blanche à la pointe; le dessus de l'aile est varié de brun, de jaunâtre et de couleur d'acier; la poitrine et le ventre sont d'un blanc varié de cendré et de jaunâtre. Ce petit crabier est à peine de la grandeur d'un pigeon; il se trouve au Bresil : c'est-là tout ce qu'en dit Marcgrave.

LE CRABIER VERD.

Neuvième espèce.

Cet oiseau, très-riche en couleurs, est dans son genre l'un des plus beaux : de longues plumes d'un verd doré couvrent le dessus de la tête, et se détachent en huppe ; des plumes de même couleur, étroites et flottantes, couvrent le dos ; celles du cou et de la poitrine sont d'un roux ou rougeâtre foncé ; les grandes pennes de l'aile sont d'un verd très-sombre ; les couvertures d'un verd doré vif, la plupart bordées de fauve ou de marron. Ce joli crabier a dix-sept ou dix-huit pouces de longueur ; il se nourrit de grenouilles et de petits poissons comme de crabes. Il ne paroît à la Caroline et en Virginie que l'été, et vraisemblablement il retourne en automne dans des climats plus chauds, pour y passer l'hiver.

LE CRABIER VERD TACHETÉ *.

Dixième espèce.

Cet oiseau, un peu moins grand que le précédent, n'en diffère pas beaucoup par les couleurs; seulement il a les plumes de la tête et de la nuque, d'un verd doré sombre et à reflet bronzé, et les longs effilés du manteau du même verd doré, mais plus clair; les pennes de l'aile, d'un brun foncé, ont leur côté extérieur nuancé de verd doré, et celles qui sont les plus près du corps, ont une tache blanche à la pointe; le dessus de l'aile est moucheté de points blancs, sur un fond brun nuancé de verd doré; la gorge tachetée de brun sur blanc; le cou est marron et garni au bas de plumes grises tombantes. Cette espèce se trouve à la Martinique.

* Voyez les planches enluminées, n° 912, sous la dénomination de *crabier tacheté de la Martinique*.

LE ZILATAT.

Onzième espèce.

Nous abrégeons ainsi le nom mexicain de *hoitzilaztatl*, pour conserver à ce crabier l'indication de sa terre natale : il est tout blanc, avec le bec rougeâtre vers la pointe et les jambes de même couleur ; c'est l'un des plus petits de tous les crabiers, étant à peine de la grandeur d'un pigeon. M. Brisson en fait néanmoins son dix-neuvième héron ; mais cet ornithologiste ne paroît avoir établi entre ses hérons et ses crabiers aucune division de grandeur, la seule pourtant qui puisse classer ou plutôt nuancer des espèces, qui d'ailleurs portent en commun les mêmes caractères.

LE CRABIER ROUX A TÊTE ET QUEUE VERTES *.

Douzième espèce.

Ce crabier n'a guère que seize pouces de longueur. Il a le dessus de la tête et la queue d'un verd sombre ; même couleur sur une partie des couvertures de l'aile, qui sont frangées de fauve; les longues plumes minces du dos sont teintes d'un pourpre foible ; le cou est roux, ainsi que le ventre, dont la teinte tire au brun. Cette espèce nous a été envoyée de la Louisiane.

* Voyez les planches enluminées, n° 909, sous la dénomination de *crabier de la Louisiane*.

LE CRABIER GRIS A TÊTE ET QUEUE VERTES *.

Treizième espèce.

Ce crabier, qui nous a été envoyé de Cayenne, a beaucoup de rapports avec le précédent, et tous deux en ont avec le crabier verd, dixième espèce, sans cependant lui ressembler assez pour n'en faire qu'une seule et même espèce. La tête et la queue sont également d'un verd sombre, ainsi qu'une partie des couvertures de l'aile; un gris ardoisé clair domine sur le reste du plumage.

* Voyez les planches enluminées, n° 908.

LE BEC-OUVERT *.

Après l'énumération de tous les grands hérons et des petits sous le nom de *crabiers*, nous devons placer un oiseau qui, sans être de leur famille, en est plus voisin que d'aucune autre. Tous les efforts du nomenclateur tendent à contraindre et forcer les espèces d'entrer dans le plan qu'il leur trace, et de se renfermer dans les limites idéales qu'il veut placer au milieu de l'ensemble des productions de la Nature ; mais toute l'attention du naturaliste doit se porter au contraire à suivre les nuances de la dégradation des êtres et chercher leurs rapports sans préjugé méthodique. Ceux qui sont aux confins des genres, et qui échappent à ces règles fautives, qu'on peut appeler *scholastiques*, s'en trouvent rejetés sous le nom d'*animaux*, tandis qu'aux yeux du philosophe, ce sont les plus intéressans

* Voyez les planches enluminées, n° 932.

et les plus dignes de son attention ; ils font, en s'écartant des formes communes, les liaisons et les degrés par lesquels la Nature passe à des formes plus éloignées. Telle est l'espèce à laquelle nous donnons ici le nom de *bec-ouvert :* elle a des traits qui la rappellent au genre des hérons, et en même temps elle en a d'autres qui l'en éloignent ; elle a de plus une de ces singularités ou défectuosités que nous avons déja remarquées sur un petit nombre d'êtres, reste des essais imparfaits que, dans les premiers temps, dut produire et détruire la force organique de la Nature. Le nom de *bec-ouvert* marque cette difformité : le bec de cet oiseau est en effet ouvert et béant sur les deux tiers de sa longueur ; la partie du dessus et celle de dessous, se déjetant également en dehors, laissent entre elles un large vide, et ne se rejoignent qu'à la pointe. On trouve cet oiseau aux grandes Indes, et nous l'avons reçu de Pondichéry. Il a les pieds et les jambes du héron ; mais il n'en porte qu'à demi le caractère sur l'ongle du doigt du milieu,

qui s'élargit bien en dedans en lame avancée, mais qui n'est point dentelée à la tranche. Les pennes de ses ailes sont noires; tout le reste du plumage est d'un gris cendré clair; son bec, noirâtre à la racine, est blanc ou jaunâtre dans le reste de sa longueur, avec plus d'épaisseur et de largeur que celui du héron. La longueur totale de l'oiseau est de treize à quatorze pouces. On ne nous a rien appris de ses habitudes naturelles.

Fin du tome quatorzième.

TABLE

Des articles contenus dans ce volume.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN.

